

BULLETIN  
DES AMIS DU VIEUX HUË

都城好古社

鄺城好古社

都城好古社

鄺城好古社



# PREMIÈRE PARTIE

## COMMUNICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

---

### LES BRONZES D'ART DE MINH-MANG (1)

Par R. ORBAND,

*Administrateur des Services civils.*

*Note rédigée par les mandarins du Nội-Các le 8<sup>e</sup> jour 6<sup>e</sup> mois  
de la 21<sup>e</sup> année Minh-Mạng.*

« Après la fonte des bronzes d'art, il fut décidé que seraient gravées sur chacun d'eux des poésies relatives à l'observation des règles d'une morale élevée. Ces poésies pourraient ainsi être indéfiniment conservées.

« La fabrication d'objets aux formes artistiques retint toujours l'attention du public ; elle fut en honneur sous les dynasties les plus anciennes, mais ce furent les Thương 商 et les Châu 周 qui, les premiers, décidèrent de faire graver des pensées, des maximes morales sur des objets de cette nature. Le Roi Thang 湯 de la dynastie des Thương 商 fit graver ses pensées sur un plateau ; le Roi Võ-Vương 武王 de la dynastie des Châu 周 choisit, pour y faire graver ses sentences, une chaise et un bâton. Ces anciens monarques n'avaient d'autre but que l'encouragement au bien.

Notre Souverain est doué d'une vive intelligence. Il pratique les plus hautes vertus. Son style est élégant. Il a lu les livres anciens et

(1) Communication lue à la réunion du 26 août 1914. Cette étude est basée sur le *Ngự chế minh văn cổ khi đồ* 御製銘文古器圖 « Dessins de vases anciens avec inscriptions poétiques composées par l'Empereur » Minh-Mạng. Les vases dont il s'agit sont aujourd'hui conservés dans les vitrines du Temple Ancestral Phụng-Tiên, au Palais Royal.

examiné les dessins d'objets artistiques. Il constata que la plupart des expressions gravées sur ces objets n'avaient pas un sens suffisamment précis et clair. C'est alors qu'il estima devoir entreprendre un travail des plus utiles, en vue de conserver toujours le souvenir des hautes pensées des Très Grands Personnages.

Il ordonna aux services compétents de fondre 33 objets d'art (bronzes) suivant les modèles contenus dans les livres anciens depuis le vase de la dynastie de Th'ơng 商 jusqu'au véhicule de celle de Hân 漢. Il avait pour but de démontrer la nécessité de respecter les volontés du Ciel et celles de ses ancêtres; d'affirmer son intention de gouverner sagement le Royaume ; de prouver son amour du peuple. Il voulait ressembler, par leurs beaux côtés, aux plus grands personnages et désirait ardemment se rendre utile aux générations présentes et futures.



Fig. 16. — En-tête et titre du livre : « Dessins de vases anciens portant une inscription poétique composée par l'Empereur ».

L'œuvre littéraire qu'il composa pour être gravée sur ces 33 objets exprimait sa volonté d'accomplir les grands devoirs qui lui incombaient. Sachons nous corriger de nos défauts, disait-il, réglons comme il convient les affaires de famille, gouvernons avec justice et, mieux encore, avec équité ; assurons la pais publique.

Ainsi Sa Majesté reprenait en les précisant, en les amplifiant, les très sages et très hautes pensées des anciens Rois Thang 湯 et Vō-Vương 武王 qui régnaient il y a plus de mille ans.

Les productions littéraires de Sa Majesté

comportent une telle érudition qu'il serait impossible aux plus lettrés des mandarins de la Cour d'en modifier une seule expression.

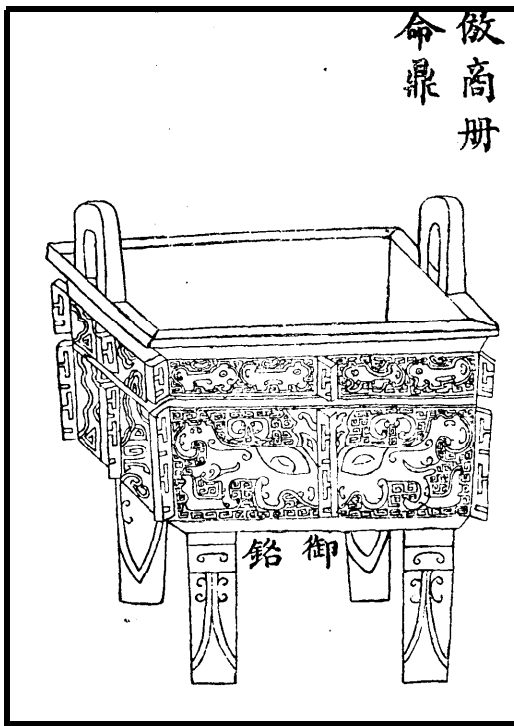
Nous, qui sommes au service particulier du Palais, accomplissons scrupuleusement notre devoir, nous conformons à l'ordre impérial en copiant très exactement les maximes rédigées par Sa Majesté pour être gravées sur les 33 bronzes d'art qui furent fondus dans ce but.

Telle est la préface que nous demandons à insérer dans ce recueil. »  
Rédacteurs : Nguyễn-Văn-Chương, Tham-Tri au Lễ-Bộ, faisant fonctions de Sung-biên au Nội-Các ;  
Lâm-Duy-Nghĩa et Trương-Văn-Uyền, Phó-Sứ du service de Thông-Chánh-Sứ-Ty.

Le 8<sup>e</sup> jour 6<sup>e</sup> mois de la 21<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (5 août 1840).



Fig. 17. — Sceaux de Minh-Mạng. 1<sup>o</sup> Devise poétique : « Se conformer à l'action constante du Ciel ». 2<sup>o</sup> Sceau du « Bureau littéraire de Minh-Mạng »



御製 予受 天與 皇考明命撫御大南仁義是  
法以期咸五而登三政未上理心以為斯我之孫親賢遠佞母酒  
色是耽俾克保邦家永膺大寶是堪  
明命已亥

Fig. 18. — N° 1. Vase appelé « sách mạng đỉnh » 册命鼎, d'après un modèle de l'époque des **Thương 商** (1766 à 1154 ou 1558 à 1102 avant J.-C.).

Sont gravées sur cette urne les pensées suivantes de Sa Majesté **Minh-Mạng** : « J'ai reçu du Ciel le mandat de succéder sur le trône de « **Đại-Nam** à mes illustres ancêtres. Pour assurer la prospérité du Royaume, j'ai cherché à imiter les grands sages Empereurs (5 Empereurs « et 3 Rois des anciennes dynasties chinoises). Je ne les ai point encore « égalés.

« Mes enfants et petits-enfants, suivez l'exemple des sages. Fuyez « les flatteurs. Modérez vos plaisirs. N'abusez ni du vin ni de l'amour. « En suivant ces conseils, vous gouvernerez habilement et assurerez la a prospérité de l'Empire ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng** (1839).



御製  
念開創之艱難思守成之不易子孫子孫永寶用此器  
明命己亥

Fig. 19. — N°2. Vase modèle de Phụ-Ất 父乙 Epoque des  
Thương 商.

Pensées de Minh-Mạng : « Rien n'est plus difficile que de fonder un  
« Etat. Succédant à mes illustres ancêtres, il ne m'est point aisé de  
« régner avec une sagesse égale à la leur.

« Mes fils et petits-fils, conservez toujours ce précieux objet ».

Année Kỷ-Hợi du règne de Minh-Mạng (1839).



Fig. 20. — N°3. Urne en bronze. Modèle de **Phụ-Kỷ**, contemporain des **Thương**.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Longtemps les anciennes dynasties des « **Hạ**, des **Thương** et des **Châu** (en Chine) assurèrent habilement « l'Administration. Il importe donc d'imiter leurs procédés.

« Pour régner, il faut en tout premier lieu, se faire aimer du peuple « et obéir au Ciel ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng** (1839).

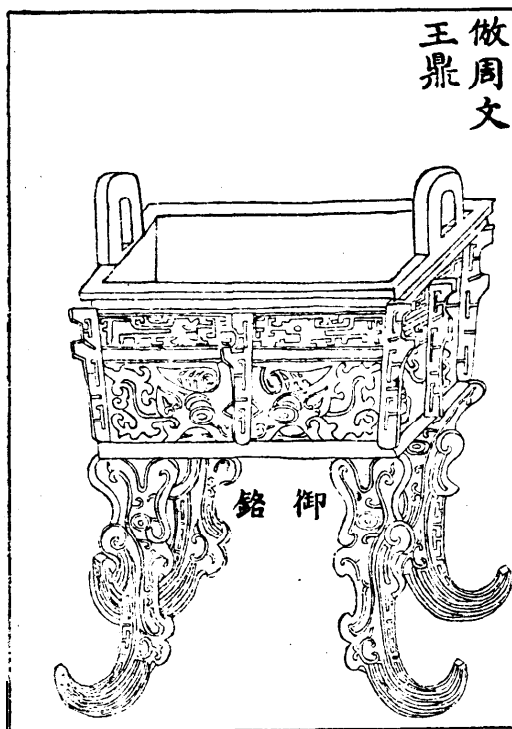
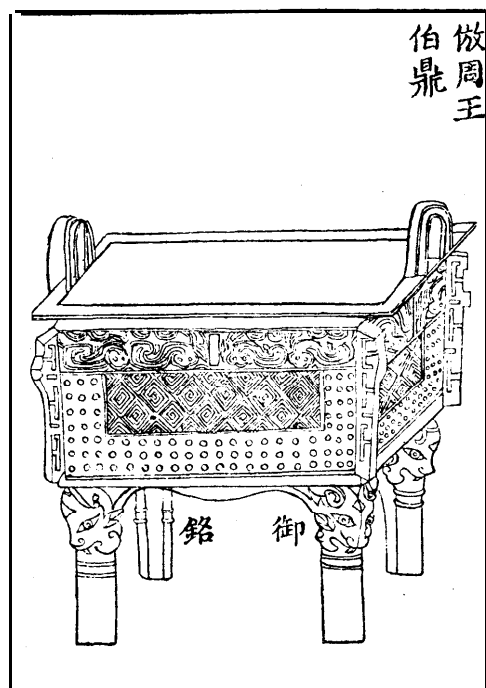


Fig. 21. — N° 4. Une en bronze. Modèle du Roi Văn-Vương père du fondateur de la dynastie des Châu (1122 ou 1050 à 256 avant J.-C.).

Pensées de Minh-Wang : « Imitez le salutaire exemple de vertu « donné par le sage Văn-Vương. Le royaume des Châu ne fut pas « toujours très étendu, mais, grâce aux vertus pratiquées par les « souverains, il devint le plus prospère des Empires ».

Année Kỵ-Hợi du règne de Minh-Mạng (1839).





御製  
年近知天爰法古鑄器凡三十三類此鼎其一也用傳來許我之子孫若能  
親賢遠佞愛民敬  
昌可永寶用之可  
惟明命二十年己亥予受  
天眷祐河順歲豐豈盜賊屏息  
天下卜世遠勝周家可天下畏服大南日

Fig. 22. — N°5. Urne en bronze. Modèle de Vương-Bá de la dynastie des Châu.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Le Ciel protège l'Empire qui n'a souffert  
« ni d'inondations, ni de mauvaises récoltes et qui n'a point été  
« troublé.

« Etant près d'atteindre la cinquantaine, je fais fondre cette urne  
« (copie de l'un des 33 objets dont les modèles viennent des anciens  
« Rois), pour la léguer à mes descendants. Si mes fils et petits-fils  
« suivent bien mes conseils, ils pourront régner plus longtemps que  
« les Châu ; ils seront respectés des populations, rendront de plus en  
« plus prospère le pays de **Đại-Nam**. Ils conserveront indéfiniment ce  
« précieux objet ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng** (1839).



御製  
古人製器可傳主茲今人製器豈無有思子子孫孫應  
萬世垂持盛保泰永寶享之  
明命己亥

Fig. 23. — N°6. Urne (Trépied). Modèle de Ung-Công-Giam, illustre personnage, contemporain des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « Ce personnage illustre fit fondre l'objet  
« d'art dont le modèle subsiste encore. Comment ne songerions-nous  
« pas à en faire fondre un semblable pour le léguer à nos descendants?

« Mes enfants, soyez toujours heureux et, à cette fin, conservez  
« précieusement cet objet ».



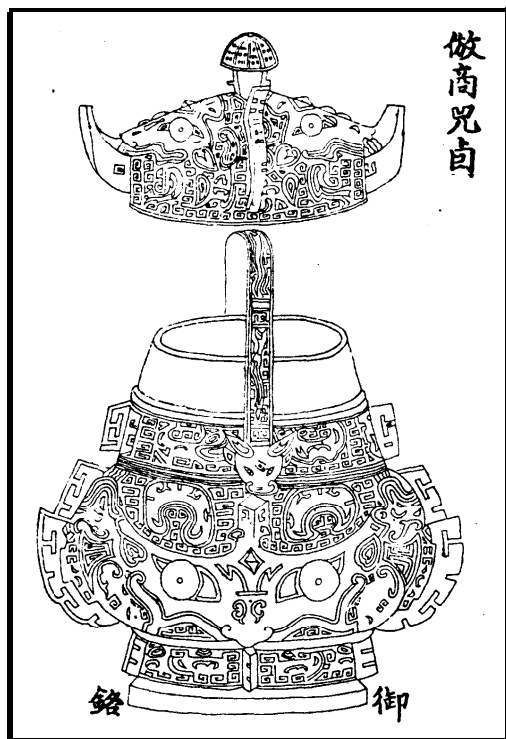
御製  
惟辟作福作威王食然毋以威福爲己私王食爲己職  
明命己亥

Fig. 24. — N<sup>o</sup> 7. Urne (Trépied). Modèle de l'ancien personnage Tù-Phụ-Cử, contemporain des Châo.

Pensées de Minh-Mạng : « Le pouvoir du Souverain est tel qu'il peut  
« répandre le bonheur ou semer la terreur. Il lui permet de se faire  
« fournir tout ce qui lui est utile ou superflu.

« Cependant, il ne faut jamais se laisser aller à agir suivant sa  
« fantaisie ».

Année Kỷ-Hợi du règne de Minh-Mạng (1839).

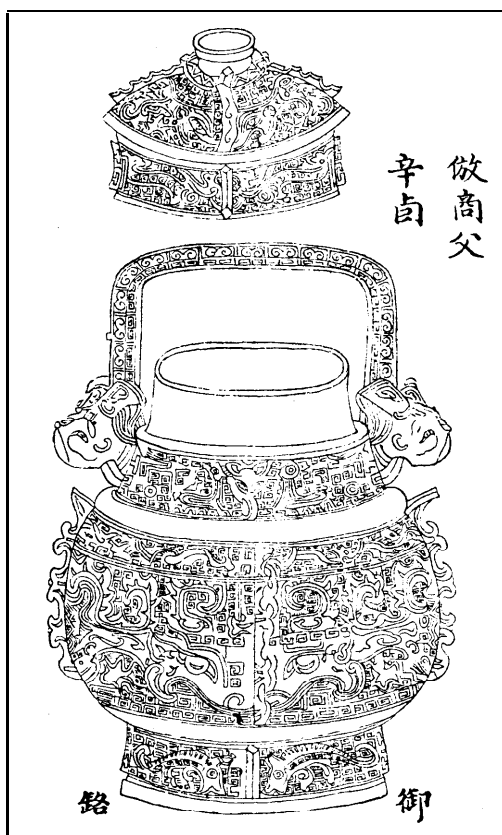


御製  
有功不賞無以勸有罪不罰無以懲事歸平允勿寓愛憎  
明命己亥

Fig. 25. — N°8. Récipient, d'après le vase en corne de rhinocéros, datant des **Thương**.

Pensées de Minh-Mạng : « Les récompenses doivent aller aux « méritants, les punitions aux coupables. Il importe d'agir toujours « suivant la justice et de ne jamais faire preuve de partialité ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.

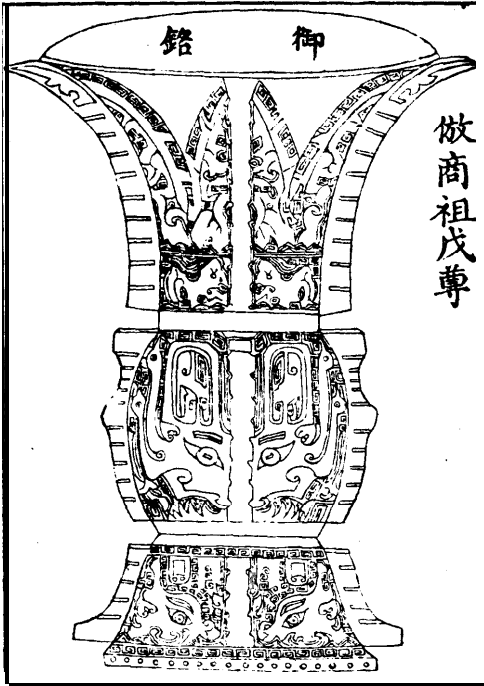


御製  
爲政之道信賞必罰用刑寧稍寬有功酬勿闕隨事而施  
昭昭不悖  
明命己亥

Fig. 26. — N°9. Bronze d'art. Modèle de Phũ-Tàn. Epoque des Thung.

Pensées de Minh-Mạng : « Pour bien administrer le royaume, il ne « suffit pas de connaître les sujets méritants et ceux qui ne le sont point. « Il faut, d'une part, que les jugements rendus soient révisés de « sorte que la peine soit toujours proportionnée à la faute — et, d'autre « part, il convient de ne pas oublier les services rendus par les fidèles « serviteurs.

« Avant de faire une chose, si peu importante soit-elle, il faut bien « la juger, car le Ciel éclaire tout ».

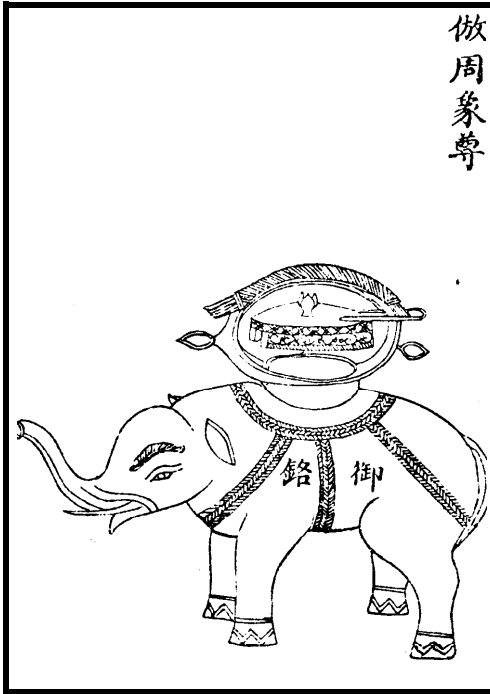


御製  
粵晉前古惟商大戊享國綿長一百五十四政務和平心存仁學  
景仰高山庶能得就  
明命己亥

Fig. 27. — N° 10. Vase. Modèle de « Tô-Mậu » de la dynastie des Thung.

Pensées de Minh-Mạng : « Sous la dynastie des Thung, le personnage « Thái Mậu » régna fort longtemps. Il vécut jusqu'à 105 ans. « Il était juste, bon, humain. L'élévation de ses sentiments peut être « comparée aux plus hautes montagnes. Ceux qui suivent le chemin « de la vertu seront considérés comme lui ».

Année kỷ-Hội du règne de Minh-Mạng.



倣周象尊

御製  
有象之國者多惟我獨雄弗避鎗礮矢石能陷堅折衝用集王會  
有威儀容牙聞雷而紋與古所謂不同  
明命乙亥

Fig. 28. — N° 11. Vase sacrificatoire en forme d'éléphant. Modèle de l'époque des Cháu.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Il existe des éléphants, dans diverses contrées, mais ceux de notre pays sont les plus forts. Ces animaux ne craignent ni lances, ni flèches, ni toutes autres armes ; ils supportent les plus lourds fardeaux. Leur présence aux grandes cérémonies donne à celles-ci l'aspect le plus majestueux.

« Le tonnerre, avait on dit, ride les défenses de l'éléphant ; il ne faut point croire cela ».

Année Kỵ-Hội du règne de **Minh-Mạng**.



倣周壺尊

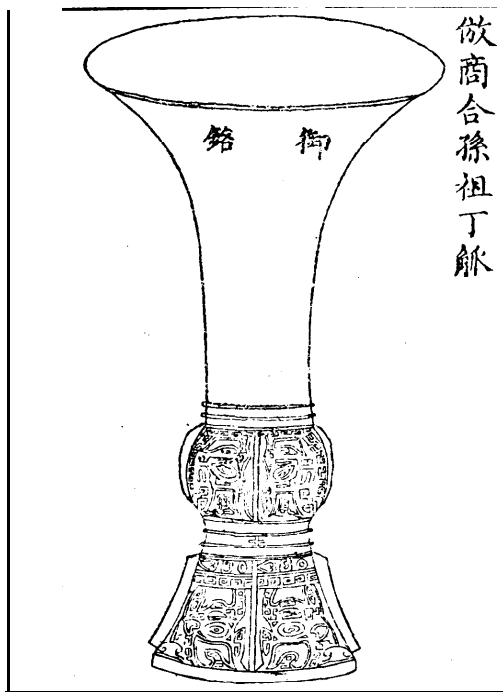
御製  
得人昌失人亡一成一旅猶足以王億兆之多豈無忠良與我國金湯  
明命己亥

Fig. 29. — N°12. Vase sacrificatoire de forme ronde. Epoque des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « La popularité est la base de la paix  
« complète. L'impopularité occasionne des troubles. Des pays moins  
« grands que notre vaste Empire sont admirablement gouvernés.

« Comment ne trouverions-nous pas parmi nos dix millions d'habi-  
« tants de nombreux sujets honnêtes et bons pour nous aider à  
« diriger le royaume ? »





御製  
省身心修國政正朝廷而百官萬民莫敢不正  
明命己亥

Fig. 30. — N° 13. Coupe à angles vifs. Modèle du personnage Hiệp-Tôn-Đĩnh. Epoque de la dynastie des Thưng.

Pensées de Minh-Mạng : « Lorsqu'on sait organiser ses propres affaires et régler les questions administratives, on peut alors s'assurer que les fonctionnaires et le peuple marchent tous dans le droit chemin ».

Année Kỷ-Hợi du règne de Minh-Mạng.

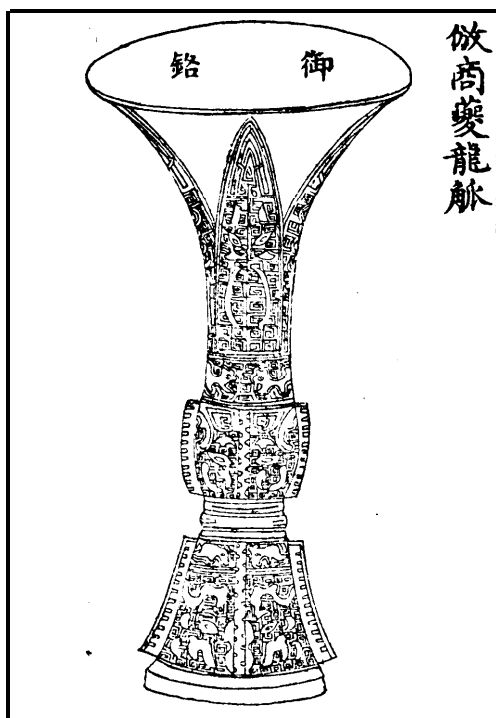


Fig. 31. — N° 14, Coupe à angles vifs. Modèle de l'ancien person-  
nage. Qùi-Long de la dynastie des **Thương**.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Cet objet est la reproduction fidèle du  
« modèle nous venant d'un très illustre personnage.

« Nous formons le souhait de voir nos enfants s'entendre toujours  
« parfaitement entre eux, jouir d'un bonheur constant et d'une longue  
« durée de la vie ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.

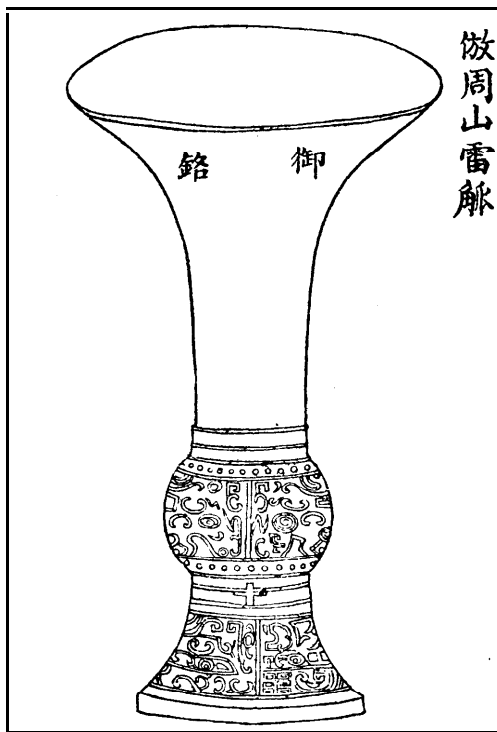


Fig. 32. — N° 15. Coupe en bronze. Modèle de « Son-Lôi ». Epoque de la dynastie des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « Pour pouvoir corriger les antres, il faut « tout d'abord savoir se régler soi-même. La droiture est une religion « qu'il faut vous appliquer à suivre. Tenez-vous toujours dans la juste « mesure, soit en parlant, soit en mangeant.

« Observez bien cela, sinon vous ne tarderez pas à verser dans « d'affreuses passions ».

Année Kỵ-Hợi du règne de Minh-Mạng.



御製

百度惟貞寅亮天工衣溫恩織食飽閭農

明命己亥

Fig. 33. — N° 16. Marmite à 3 pieds (Cách) d'après celle dite « *lôi văn hiển thiêt* ». Epoque des *Thương*.

Pensées de *Minh-Mạng* : « Persévérez dans les cent choses (dans « tous vos projets). Accomplissez scrupuleusement les devoirs que vous « dicte le Ciel. Songez, lorsque vous êtes bien vêtus, aux peines des « tisserands, et, quand vous êtes rassasiés, à celles des agriculteurs ».

Année *Kỷ-Hợi* du règne de *Minh-Mạng*.



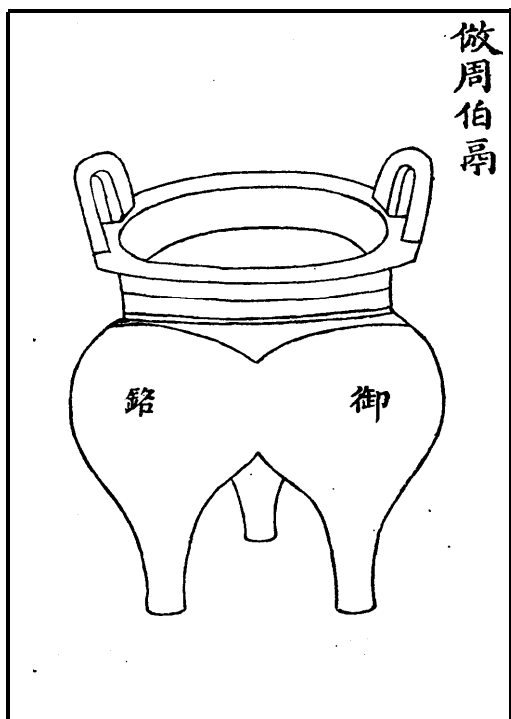
御製  
撫字黎元克享治平子子孫孫保泰持盈  
明命己亥

Fig. 34. — N°17. Marmite à 3 pieds (Cách). Modèle de **Miêt-Ngao**. Epoque des **Châu**.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Soyez généreux et montrez-vous indulgents « envers vos administrés. Ainsi vous assurerez à votre pays un règne « heureux et vous jouerez d'un bonheur constant.

« Que nos descendants ne perdent pas une occasion de répandre « autour d'eux la joie, l'espérance ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.



御製  
暹羅昏狂窺伺邊疆我武惟揚捷伐用張醜虜敗北舟喪全  
隆平城功紀旂常  
明命己亥

Fig. 35. — N° 18. Marmite à 3 pieds (Cách). Modèle du personnage Bá qui vivait sous la dynastie des Châu.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Les Siamois étourdis ont envahi la frontière de notre Empire. Ils ont été battus et mis en déroute. Ils ont perdu plusieurs bateaux. Nous avons tué de nombreux ennemis.

« Dès que la ville de **Tân-Long** fut reprise, nous ordonnâmes de broder des caractères sur notre drapeau royal, pour perpétuer le souvenir de la victoire ».

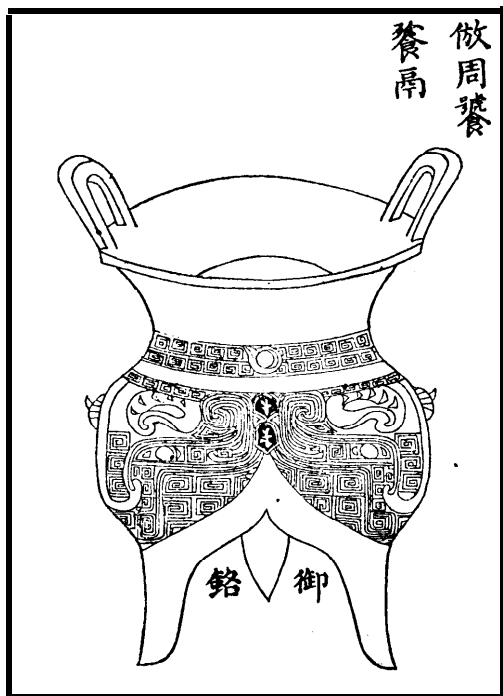


Fig. 36. — N°19. Marmite à 3 pieds (cách hiên thiêt). Epoque des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « Ordonnez le dégrèvement des impôts « en faveur de la population et protégez-la. N'engagez point de « dépenses inutiles. Modérez vos désirs. Si les cent familles (les « habitants) sont riches, vous le serez aussi ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.



御製  
和羹則鹽梅濟川資舟楫用賢勿貳俾佐我邦家陰陽調燮  
明命己亥

Fig. 37. — N°20. Récipient du modèle de Phụ-Phụ-Bình. Epoque de la dynastie des Thưng.

Pensées de Minh-Mạng : « Que serait un mets sans assaisonnement ?  
« A quoi servirait une barque sans rameurs habiles ? Sachez choisir les  
« bons serviteurs pour vous faciliter le gouvernement du royaume ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.





Fig. 38. — N°21. Récipient du modèle de Giao-Ly, contemporain des Châu.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Que le bonheur de nos générations futures  
« soit aussi durable que l'or est brillant et que la pierre est dure ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.



御製  
國之大事惟祀與戎祀主於敬戎期有功  
明命己亥

Fig. 39. — N° 22. Récipient (à graines). Modèle de Trọng-Câu-Phủ. Epoque de la dynastie des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « Les affaires les plus importantes de l'Empire » sont celles qui concernent le culte et le maintien de la paix. Il est « essentiel de se conformer aux rites pendant les sacrifices et aussi de » se consacrer à la Patrie en contribuant au maintien ou au rétablissement de la paix ».

Année Kỷ-Hợi du règne de Minh-Mạng.

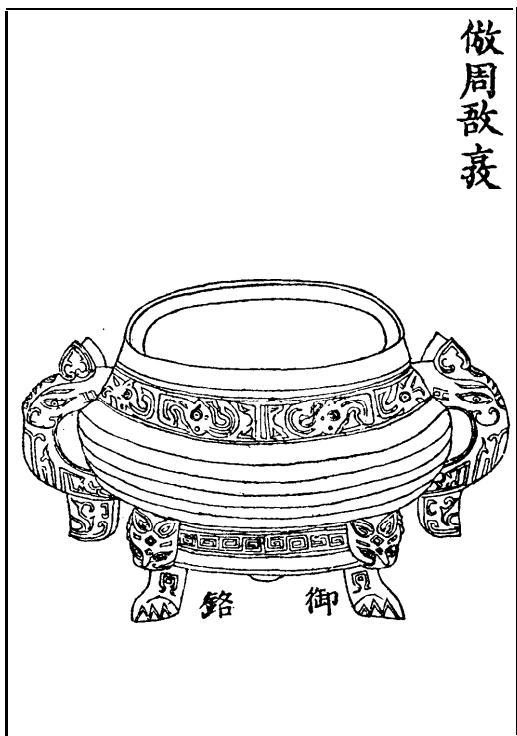
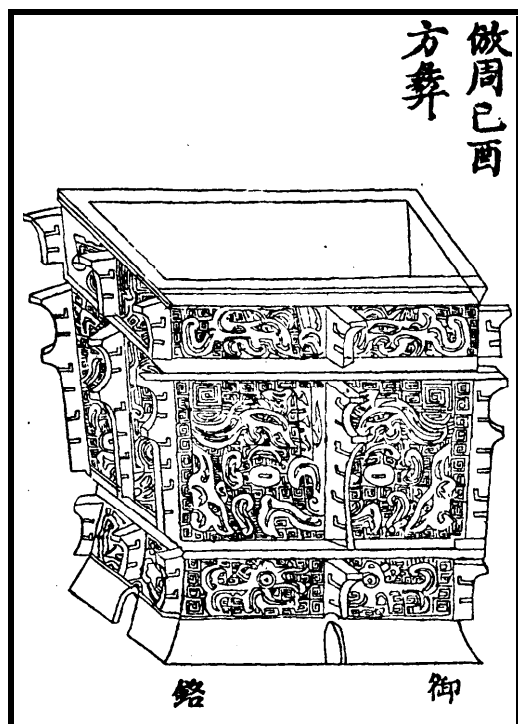


Fig. 40. — N° 23. Récipient à graines. Modèle « **Ngũ** ». Epoque des « **Châu** ».

Pensées de **Minh-Mạng** : « Il n'est point suffisant de copier les person-  
« nages importants qui vivaient sous les dynasties des **Hán** et des **Đường** ;  
« il faut aussi imiter les grands sages des trois dynasties très anciennes  
« des **Hạ**, des **Thương** et des **Châu**. Agir ainsi, c'est s'assurer le  
« bonheur éternel ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.

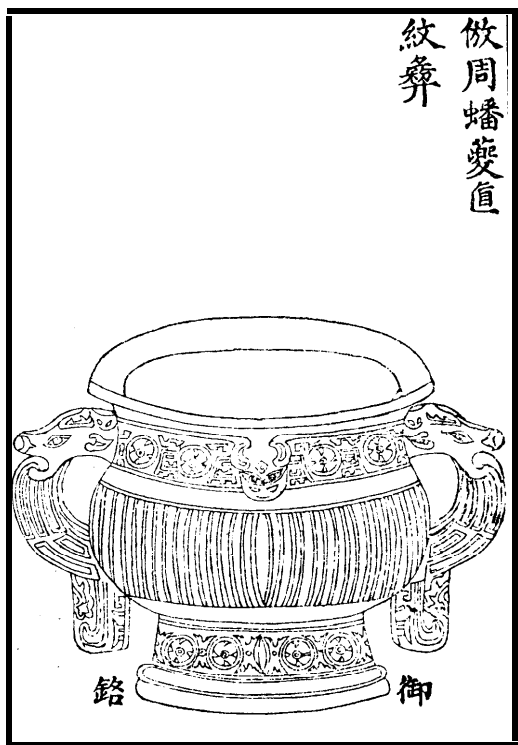


御製  
器以盛物方以義喻勿縱欲敗度當以仁義為先務  
明命己亥

Fig. 41. — N° 24. Vase carré. Modèle de l'époque des Châu, daté « Kỵ-Dậu ».

Pensées de **Minh-Mạng** : « Ce vase est carré et massif ; il incarne « l'austérité. Ne vous adonnez pas aux frivolités ; cela vous avilirait. « Il faut être sévère envers soi-même et se montrer toujours équitable, « car ce sont là les plus grands préceptes de morale qu'il importe « d'appliquer ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.

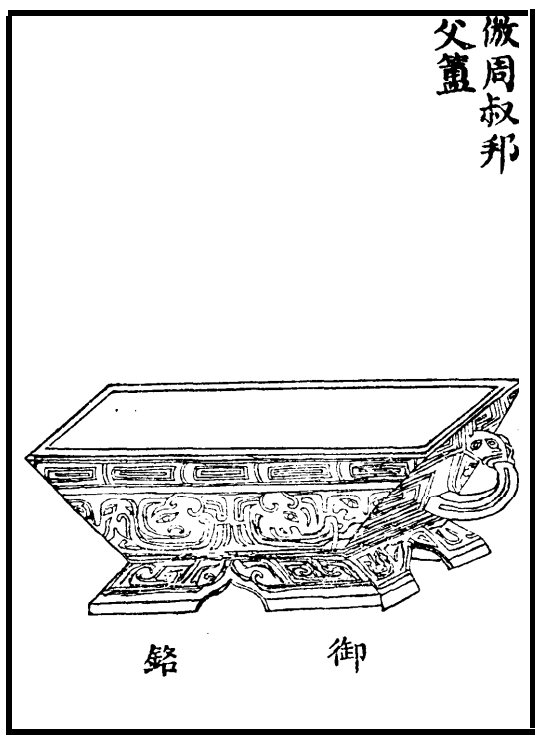


御製  
倣古器思所重子子孫孫永實用  
明命己亥

Fig. 42. — N° 25. Vase du modèle de Bàng-Quy trực văn. Époque des Cháu.

Pensées de Minh-Mạng : « Cet objet de prix sera utilisé par mes descendants qui agiront en toutes circonstances de même que l'illustre personnage qui en a légué le modèle ».

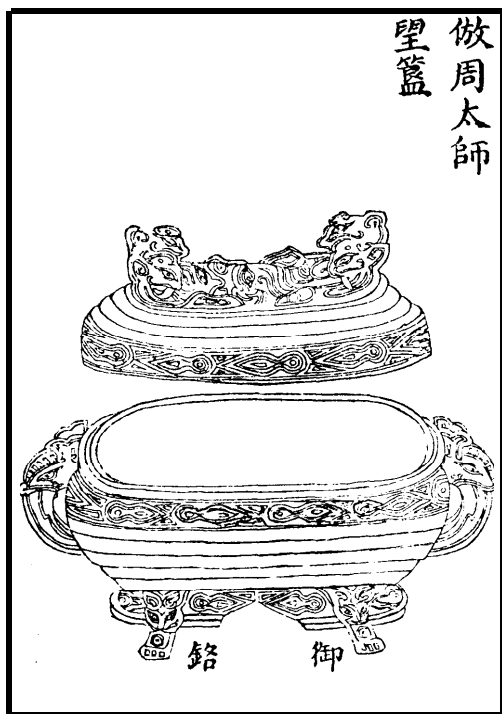
Année Kỵ-Hợi du règne de Minh-Mạng.



御製  
勿大寬勿大猛應佩絃章事期平允克慎幾微  
明命己亥

Fig. 43. — N° 26. Vase. Modèle de Phức-Bang-Phủ. Dynastie des Châu.  
Pensées de **Minh-Mạng** : « Souvenez-vous bien de ceci : Il ne faut  
« vous montrer ni faible ni trop sévère. Il convient de régler toutes  
« choses dans le sens du droit et de la justice. Les questions paraiss-  
« sant présenter le moins d'importance ne doivent pas vous empêcher  
« d'y réfléchir avant de les solutionner ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.

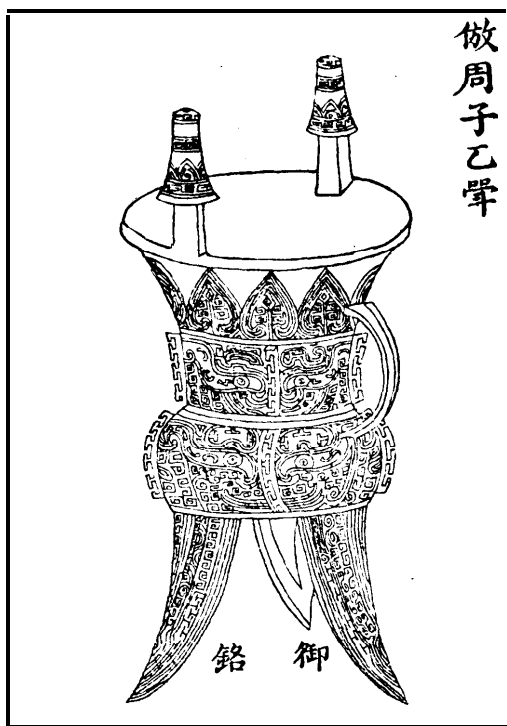


御製  
人心危道心微我之子孫各宜朝夕思之  
明命己亥

做周太師  
望簋

Fig. 44. — N° 27. Vase. Modèle de **Thái-Sư-Vọng**. Dynastie des **Châu**.  
Pensées de **Minh-Mạng** : « L'homme se laisse aisément tenter par  
« les plaisirs faciles, et cependant il ne saurait jamais trop pratiquer  
« l'humanité et la justice. Que nos descendants fassent de cela, matin  
« et soir, un sujet de méditations ».

Année **Kỷ-Hội** du règne de **Minh-Mạng**.



御製  
狂藥勿耽喪儀失德  
明命己亥  
會理難廢有節有量為得

Fig. 45. — N°28. — Tasse. Modèle de Tũ-At. Epoque des Châu.

Pensées de Minh-Mạng : « Abstenez-vous de boire immodérément de  
« l'alcool. L'abus des boissons vous inciterait au mal. Pendant les  
« cérémonies, les festins, si vous prenez du vin que ce soit toujours  
« avec la plus grande modération ».

Année Kĩ-Hội du règne de Minh-Mạng.





倣周螭首方壺

御製  
日思夜思爲民憂之弗敢逸豫以保邦基  
明命己亥

Fig. 46. — N°29. Vase « Ly-Thủ ». Modèle de l'époque des Châu.  
Pensées de Minh-Mạng : « Travaillez nuit et jour pour assurer le  
« bonheur de vos administrés. Si vous vous montrez actifs, si vous ne  
« négligez aucun de vos devoirs, vous contribuerez à la consolidation  
« de l'Empire ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.



Fig. 47. — N° 30. Vase « lòi-văn-ly-thủ » comportant le dessin de têtes de l'animal fabuleux dit « Ly ». Modèle provenant de l'époque des Châu.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Même si vous étiez aussi savants et « habiles que l'illustre Châu-Công, au cas où vous montreriez « orgueilleux et avarés, vous ne seriez point considérés. Souvenez « bien de cela et songez que vous êtes fort loin encore de pouvoir « être comparés à ce grand personnage ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.



Fig. 48. — N° 31 Vase « Son-Long-Ôn ». Modèle provenant de l'époque des **Hán** (206 avant J. C. à 220 après J. C.).

Pensées de **Minh-Mạng** : « Quand le pays est calme, observez « scrupuleusement les lois. Montrez-vous vaillants en temps de guerre. « Il faut, selon les circonstances, assurer les charges civiles ou diriger « les opérations militaires ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.



Fig. 49. — N°32 Tasse forme tête de buffle. Modèle provenant de l'époque des Hân.

Pensées de Minh-Mạng : « De grands personnages ont pu boire beau-  
« coup, mais ils ne se sont jamais enivrés. Etant bien moins, forts  
« qu'eux, il importe que vous vous absteniez totalement de l'usage des  
« boissons alcooliques ».

Année Kỵ-Hội du règne de Minh-Mạng.

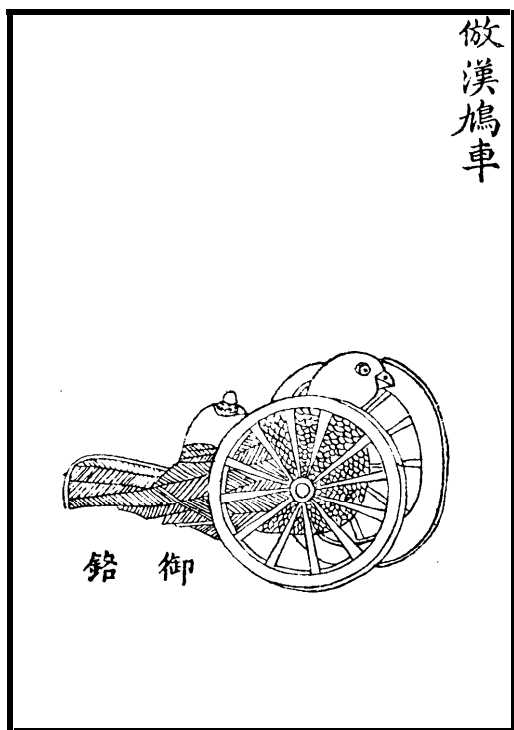


Fig. 50. — N°33. Bronze forme véhicule. Dessin de l'oiseau « **cư** ». Modèle provenant de l'époque des **Hán**.

Pensées de **Minh-Mạng** : « Il faut que les époux vivent en bonne « intelligence. N'imitiez pas la conduite de l'oiseau « **cư** » qui, quand « il fait beau temps, conserve auprès de lui son épouse et la chasse du « nid lorsqu'il pleut ».

Année **Kỷ-Hợi** du règne de **Minh-Mạng**.

M. L. Aourousseau, Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient a eu l'amabilité de me communiquer une série de renseignements qui m'ont permis de rédiger les notes complémentaires qui vont suivre. Le *Ngự chế minh văn cổ khi đồ* n'est en somme qu'un tableau, un catalogue d'objets antiques, reproduisant les inscriptions dûes au pinceau impérial.

Suivant la notice un peu vague, écrite par les mandarins du Nội-Các, Minh-Mạng aurait fait reproduire les 33 ustensiles antiques de formes et d'époques diverses, aujourd'hui exposés au Phụng-Tiền, d'après les illustrations de livres anciens chinois. Des moules auraient été fabriqués, conformément aux modèles et on y' aurait coulé le métal des répliques. L'opération terminée, on grava sur chaque ustensile une courte composition littéraire dûe à Minh-Mạng. Ces inscriptions, qui n'ont pas grande valeur en elles-mêmes, sont intéressantes en ce qu'elles expliquent d'une manière métaphorique, pour chaque objet, le sens des formes et de l'ornementation.

Dans la notice, sont cités comme ustensiles chinois antiques le plat de Thang 湯, le tabouret et le bâton de Võ-Vương 武王.

Thang 湯 est le titre posthume du premier souverain fondateur de la II<sup>e</sup> dynastie celle des les Yên 殷 (en annamite An) ou Chang 商 (en annamite Thương), dynastie qui occupa le trône de 1766 à 1154 avant notre ère, (d'autres disent 1558 à 1102 avant notre ère, mais ce sont là des dates incertaines de la semi-histoire chinoise). Thang 湯 aurait donc vécu vers le XVI<sup>e</sup> ou le XVIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Võ-Vương 武王 est le premier souverain de la III<sup>e</sup> dynastie celle des Tcheou 周 (en annamite Châu) (1122 ou 1050 à 256 avant J.-C.). Il aurait donc vécu au début du XI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

L'urne n°4 imite, avons-nous vu, le đỉnh 鼎 de Văn-Vương 文王 des Châu 周. Văn-Vương est le père de Võ-Vương, fondateur de la III<sup>e</sup> dynastie ; il aurait donc vécu dans la 1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'inscription que fit graver Minh-Mạng sur cette urne comporte un encouragement à imiter le salutaire exemple de vertu donné par le sage Văn-Vương 文王. Il y a lieu de remarquer que l'on trouve clans cette inscription, l'expression Duy-Tân 維新, très ancienne en chinois, mais intéressante à noter sous le pinceau d'un ancêtre de l'Empereur actuel.

L'urne n°5 imite le đỉnh 鼎 de Vương-Bá 王伯 des Châu 周. Vương-Bá devait être un comte de cette dynastie (1122 ou 1050 à 256 avant J.-C.).

Le vase n°10 est de l'époque des Thương 商. Il imite le modèle de Tò-Mậu 祖戊, nom qui est à lire Thái-Mậu 太戊, souverain semi-historique de la II<sup>e</sup> dynastie, qui régnait vers 1637 (d'autres disent 1475) avant J.-C.

Minh-Mạng a fait graver sur le récipient n°23, dit Ngự 敵, de l'époque des Châu 周 une inscription qui comporte un encouragement à imiter les exemples de vertu donnés par les souverains des trois dynasties de la Chine :

- a) Les Hạ 夏 2205 ou 1989 à 1767 ou 1559 avant J-C.
- b) Les Ân ou Thương 殷, 1766 ou 1558 à 1123 ou 1051 avant J-C.
- c) Les Châu 周 1122 ou 1050 à 256 avant J-C.

Le vase n°24 porte la mention : « Epoque des Châu, date Kỷ Dậu 己酉 », c'est-à-dire une de ces dates, au choix = 1092-1032-972- 912-852-792-732-672-612-552-492-432-372 ou 312 avant J-C.

Les modèles des ustensiles n°s 31 vase sơn-long-ôn 山龍溫, 32, tasse à tête de buffle, et 33, chariot pigeon (exactement chariot curu 鳩) datent de l'époque des Hán 漢, c'est-à-dire de 206 avant J-C. à 220 après J-C.

Dans une étude poussée du *Ngự chế minh văn cổ khi đồ*, il conviendrait d'expliquer complètement les noms des vases. La plupart de ces noms renferment des termes techniques désignant tel ou tel décor, telle ou telle forme d'anse ou de couvercle, par exemple les reproductions n°s 8, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 21, 25, 29, 30, 31, 32, 33. D'autres noms rappellent des légendes ou des traditions qu'il serait bon de connaître très exactement : Cf. n°s 1,6,13,22,27,28 etc. D'autres enfin sont plus ou moins authentiquement rattachés à certains personnages marquants de la semi-histoire chinoise, dont les noms ne sont peut-être pas toujours très exactement rapportés : Ex. n°s 2,3,4, 5,7,9,10,18,20,26 etc... Un seul ustensile est à peu près daté, le n°24.

Il faudrait, pour donner des interprétations rigoureusement exactes, connaître l'ouvrage ou les ouvrages chinois où Minh-Mạng est allé chercher ces reproductions. L'on ne peut s'égarer longtemps et les recherches pourraient être circonscrites entre :

1e *Bác cổ đồ lục* 博古錄

1e *Tây thanh cổ giám* 西清古鑑

1e *Cổ ngọc đồ phổ* 古玉圖譜

et l'on pourrait consulter pour les inscriptions le 積古齋鐘鼎彝器款識.

Ces indications permettront peut-être à quelque chercheur, ami du Vieux Hué, de mieux nous renseigner un jour sur chacun des 33 objets qui nous occupent. Quelques explications me sont toutefois communiquées sur le n°33, « le chariot colombe ». C'est un ustensile très connu et très répandu en Asie, qui a pu servir soit de jouet, soit d'ustensile sacrificatoire ; dans ce dernier cas, le chariot était complété

par un récipient qui se fixait sur le dos de la colombe. Le chariot colombe était quelquefois taillé dans du jade. Les textes chinois, anciens authentiques sont malheureusement muets au sujet de ces objets et nous pouvons nous demander si le chariot colombe est d'origine purement chinoise. Cette question se justifie d'autant mieux que des chariots analogues ont été découverts en Egypte, un peu partout en Europe, dans le Caucase, en Hongrie, en Etrurie, en Sibérie, au Siam, etc. Peut-être n'est-il pas impossible que l'art scytho-sibérien, auquel la Chine doit déjà la représentation artistique du lion et celle du galop-volant, ait apporté en Asie l'image de l'oiseau monté sur des roues.



# LES ASSOCIÉS DE GAUCHE ET DE DROITE AU CULTE DU TEMPLE DYNASTIQUE DE THAI-MIEU (1)

Par L. SOGNY,

*Inspecteur de la Garde Indigène.*

Le temple dynastique du Thái-Miêu 太廟 est situé dans l'angle Sud-Est du Palais royal, symétriquement opposé au Thê-Miêu 世廟. On l'appelle également Tả-Miêu 左廟 ou Tả-Tổ-Miêu 左祖廟 « Temple de gauche », « Temple de gauche des Ancêtres », parce qu'il se trouve placé à la gauche de l'Empereur quand ce dernier est assis sur le trône. Il est dédié aux neuf Seigneurs de Cochinchine, les Chúa Nguyễn, et à leur ancêtre commun, Nguyễn-Kim, de son titre posthume Triệu-Tổ Tĩnh Hoàng-Đệ 肇祖靖皇帝. Comme au Thê-Miêu, il existe également deux galeries de gauche et de droite, Tả-Hữu-Tùng-Tự 左右從祀, dans lesquelles sont déposées les tablettes, dites bài-vị 牌位, des serviteurs méritants ayant participé à l'établissement de la Seigneurie du Sud en combattant contre les Tonkinois, les Cambodgiens et les Tây-Sơn. Elles sont au nombre de onze, dont quatre à gauche pour les serviteurs appartenant à la famille royale et sept à droite pour ceux d'origine vulgaire.

Les galeries sont disposées de la même façon qu'au Thê-Miêu : mêmes bâtiments, mêmes murs, mêmes portes, même cour. Une seule partie diffère : le belvédère, qui s'élevait autrefois sur la partie Nord de l'enceinte, a disparu. Il était semblable au belvédère de l'autre temple, mais il ne subsiste plus de nos jours que l'emplacement (2). De chaque

(1) Communication lue à la réunion du 24 juin 1914.

(2) Voici la version donnée par les gens du Palais : Ce belvédère s'appelait Tuy-Thành-Các 綏成閣 « Pavillon de la tranquillité parfaite ». Il se trouvait en mauvais état en la première année de Hàm-Nghi (1885) et menaçait de s'affaisser ; quelques colonnes et autres pièces de bois étaient vermoulues et on n'avait pas sous la main les bois de lim nécessaires aux réparations. Pour éviter tout accident, les deux

côté de cet emplacement, il existe deux ouvertures latérales, le Diên-Hi-Môn 延禧門 « Porte du bonheur éternel », qui communique avec la galerie de gauche, et le Quang-Hi-Môn 光禧門 « Porte du bonheur resplendissant », donnant accès à la galerie de droite. Ces deux portes sont surmontées d'un petit mirador portant, l'un un gros tambour, l'autre une superbe cloche de bronze. En face, au milieu du mur opposé, se trouve la porte d'entrée du temple, appelée Thái-Miêu-Môn 太廟門, dont on aperçoit du dehors le panneau sur fond rouge avec ses grandes lettres d'or.

CÉRÉMONIES RITUELLES. — Dans la précédente notice (1), j'ai laissé sous silence a partie relative aux cérémonies rituelles pratiquées dans les galeries de gauche et de droite. Il n'est pas trop tard de donner ici quelques détails à ce sujet, ces cérémonies étant identiques au Thái-Miêu et au Thê-Miêu.

On sait que les galeries sont ainsi disposées pour que les titulaires puissent être associés, du moins par leurs tablettes, à toutes les fêtes ou anniversaires organisés en l'honneur des mânes des souverains défunts, leurs anciens maîtres. Mais en dehors des manifestations cultuelles célébrées dans les temples dynastiques et auxquelles participent naturellement les tablettes des galeries, ces dernières sont encore l'objet de cérémonies rituelles particulières qui ont lieu, tantôt aux mêmes jours que dans les temples, tantôt à des dates différentes.

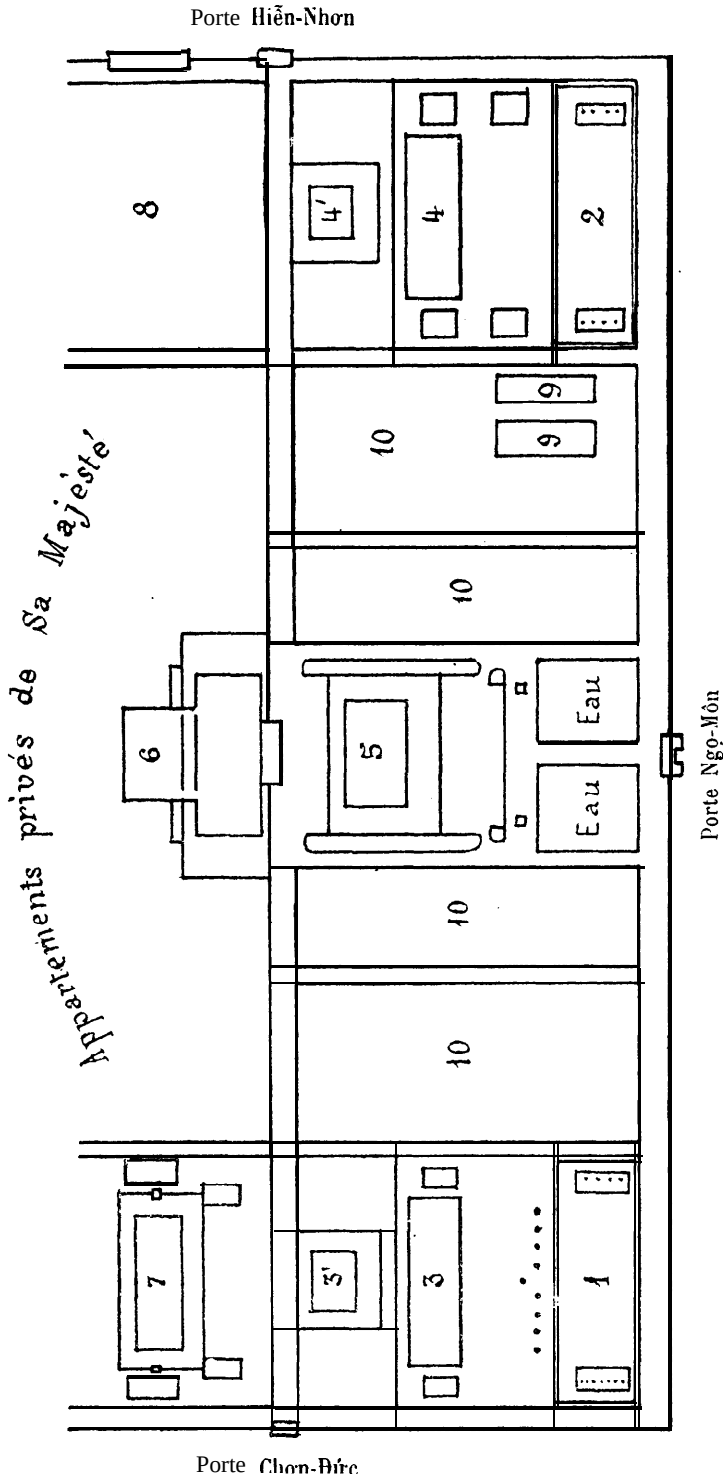
Les plus importantes sont :

*Lễ ngũ hưởng* 禮五饗, cérémonie des cinq sacrifices qui correspondent aux cinq dates suivantes : 1<sup>o</sup> le 8<sup>e</sup> jour du 1<sup>er</sup> mois (printemps) ; 2<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois (été) ; 3<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois (automne) ; 4<sup>o</sup> le 1<sup>er</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois (hiver) ; 5<sup>o</sup> le 22<sup>e</sup> jour du 12<sup>e</sup> mois, ou *hiệp hưởng* 合饗 sorte de cérémonie d'ensemble.

*Lễ nguyên-đán* 禮元旦, ou cérémonie du premier jour de l'an (se continue pendant trois jours), et la cérémonie relative au *đông-chi đông* 冬至 (solstice d'hiver), pour laquelle on ne fixe pas de date à l'avance ; elle se célèbre toujours au 12<sup>e</sup> mois.

régent (Tôn-Thất-Thuyết et Nguyễn-Tường) ordonnèrent de démolir le pavillon, et il ne reste plus de nos jours que la plate-forme sur un soubassement de 20 centimètres de hauteur. Mais d'après ce que m'a raconté un chef gardien qui était déjà en service au temple en 1885, il apparaîtrait plutôt que le véritable motif qui faisait obstacle aux réparations fût la guerre, *hữu sự* 有事, comme disent les Annamites ; ici cette expression doit être traduite par « période de difficultés ».

(1) Notice sur les associés au culte rendu au Thê-Miêu, voir Bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre B. A. V. H. 1914, n<sup>o</sup> 2, pp. 121 et suivantes.



LÉGENDE

- 1 Cour et galeries du Thê-Miêu. — 2 Cour et galeries du Thái-Miêu. — 3 Temple dynastique Thê-Miêu. — 3' Temple dédié au père de Gia-Long. — 4 Temple dynastique Thái-Miêu. — 4' Temple dédié à Nguyễn-Kim, père du 1<sup>er</sup> Seigneur du Sud. — 5 Palais de Thái-Hòa. — 6 Palais de Cấn-Chánh. — 7 Pagode de Phụng-Tiên (musée). — 8 Nội-Vụ. — 9 Casernements, garde royale. — 10 Jardins.

Tandis que l'on offre au temple dynastique un sacrifice de première catégorie, des offrandes de la troisième catégorie seulement sont consacrées aux tablettes des galeries. Je ne parlerai pas de la composition des offrandes de première catégorie qui seront examinées dans une étude d'ensemble sur les temples dynastiques Thái-Miêu et Thê-Miêu. Je me contenterai donc d'énumérer les secondes. Sur les deux tables qui se trouvent devant chaque table-autel : 30 plats composés de volaille, pâtisserie, pâté, hachis de viande dits *nem*, riz, viande de porc ; alcool, bétel, aréc, tabac, feuilles d'or et d'argent en papier (1). Puis viennent les *Lễ tam-nguyên* 禮三元 qui se célèbrent le 15<sup>e</sup> jour (rằm) des 1<sup>er</sup>, 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> mois ; les cérémonies des 5<sup>e</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois, 7<sup>e</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois et 9<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois. La composition des offrandes pour ces deux sortes de cérémonies est : 30 plats comme ci-dessous ; riz gluant (xôi), marmelade (chè), gâteaux (bánh) et thé. Ensuite et en dernier lieu les cérémonies des 1<sup>er</sup> et 15<sup>e</sup> jours de chaque mois (2) où l'on brûle seulement de l'encens sur les tables-autels, sans présenter aucune offrande.

Soit en tout trente manifestations culturelles pendant le cours d'une année.

SERVICE DES CÉRÉMONIES. — Le service des lạy et prosternations a lieu vers 6 heures du matin aussitôt après le coup de canon. Il est assuré par des fonctionnaires revêtus de la grande tenue (habit de cérémonie, bonnet, bottes, ceinture), du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> degré de l'ordre civil apparentés à la famille royale, pour les Ta-Tùng-Tự (galeries de gauche), et du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> degré militaire, d'origine du peuple, pour les galeries de droite. Ces mandarins sont désignés nominativement et sont en outre prévenus du numéro d'ordre de la table-autel devant laquelle ils doivent officier. Par déférence, jamais le nom des titulaires des tablettes n'est prononcé à l'occasion de ces cérémonies. Les mandarins désignés sont placés à raison de un devant chaque table-autel ; ils exécutent quatre séries de quatre prosternations chacune, ce qui fait un total de seize lạy : trois séries pendant que l'on présente l'alcool, la quatrième pendant que l'on présente le thé. Ces prosternations ne se font pas pour les cérémonies où on ne brûle que l'encens.

Voici la biographie des serviteurs méritants dont les tablettes dites *bài-vị* sont déposées dans les galeries de gauche et de droite du temple dynastique Thái-Miêu.

(1) Sous les quatre premiers empereurs, on ajoutait à ces mets et devant chacune des tables-autels, un porc entier comme offrande. Cette pratique cessa après Tự-Đức par mesure d'économie. Un vieux gardien du Thái-Miêu ne m'a pas dissimulé ses craintes de voir un jour les esprits manifester leur mécontentement par quelque vengeance retentissante.

(2) Exception faite pour les jours qui coïncident avec l'une des cérémonies énoncées plus haut.

GALERIE DE GAUCHE (1), *Tả-Tùng-Tự* 左從祀.

(4 Tables-autels, 4 tablettes : soit une tablette par autel).

1° **Tôn-Thất-Khê** (2) **尊室溪**, dixième fils de **Thái-Tổ** (3), frère cadet de **Hi-Tôn** (4), était un homme de ressources, disposant de moyens et de stratagèmes dont il sût user avec beaucoup de succès. Il fut tout d'abord **Chưông-Cơ** (5), avec la dignité de Marquis de **Tư-ông-Quang** 祥光侯. Au printemps de l'année **Bính dần**, 12<sup>e</sup> du règne de **Hi-Tôn** (1624), il fût nommé Gouverneur avec la dignité de Duc de 3<sup>e</sup> rang (6), et le Roi lui confia ensuite la haute direction des affaires civiles et militaires du royaume. Tout aussitôt après l'avènement au trône de **Thần-Ton** (7), le Gouverneur de **Quang-nam**, nommé **Anh** (8) leva l'étendard de la révolte. **Tôn-Thất-Khê**, à la tête de ses troupes réussit à s'emparer de **Anh** et le fit mettre à mort. En récompense de ses services le Roi lui offrit un sceau en cuivre et une litière laquée noir.

(1) Galerie réservée aux Membres de la famille royale.

Les biographies sont tirées du **Đại-Nam chính biên liệt truyện**, 大南正編列傳.

(2) D'après le **Ngọc-diệp** 玉牒, renseignements communiqués par M. R. Orband : **Khê 溪**, né le 5<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, année **Kỷ-sửu**, 12<sup>e</sup> de **Lê-Quang-Hưng**, 19 février 1589. Titre : **Tông-Trần Quận Công**. Mort le 12<sup>e</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois année **Bính tuất**. 4<sup>e</sup> de **Lê-Phúc-Thái** (22 août 1646). Titre posthume : **Khai-Quốc Tôn Thần Tôn Nhơn Phủ Tôn Nhơn Lịnh** 開國尊臣尊人府尊人令. Tombeau : village **Hiền Sĩ huyện** de **Phong-Điền** (Thừa-Thiên). Père de 29 enfants, 13 fils, 16 filles.

(3) **Nguyễn-Hoàng**, le 1<sup>er</sup> Seigneur du Sud (1558-1613). Né au Tonkin le 26 septembre 1525, mort à Hué le 21 mai 1613. Titre posthume : **Thái-Tổ Gia-Dũ-Hoàng-Đế** 太祖嘉裕皇帝.

(4) **Nguyễn-Phúc-Nguyên**, appelé aussi le **Sãi-Vương**, 2<sup>e</sup> Seigneur du Sud (1613-1635). Titre posthume : **Hi Tôn Hiền Văn Hoàng Đế** 熙尊孝文皇帝.

(5) Grade militaire. Se reporter à l'étude précédente (B. A. V. H. 1914. N° 2).

(6) **Tông-Trần-Tường-Quận-Công** 總鎮祥郡公.

(7) **Nguyễn-Phúc-Lan**, 2<sup>e</sup> fils de **Nguyễn-Phúc-Nguyên**. Il fût 3<sup>e</sup> Seigneur du Sud connu aussi sous le nom de **Công-Thượng-Vương**, (1635-1648). Titre posthume : **Thần Tôn Hiền Chiêu Hoàng Đế** 神尊孝昭皇帝.

(8) **Anh 洪**, 3<sup>e</sup> de fils **Nguyễn-Phúc-Nguyên** et frère cadet de **Nguyễn-Phúc-Lan** (**Thần Tôn**). Il avait déjà formé un premier complot contre son père, **Sãi-Vương**, complot qui échoua. A l'avènement de son frère, **Anh** refusa de se soumettre à l'autorité de ce dernier. Ses descendants, ou soi-disant tels, habiteraient aujourd'hui le village de **Dương-Bì, huyện** de **Duy-Xuyên** (Quảng-Nam). Le prince ayant été condamné à mort pour conspiration contre le Roi son frère, les descendants n'ont droit à aucun titre. Ils revendiquent pourtant celui de **Tôn-Thất 尊室** et ont présenté une requête dans ce sens au Ministère de la famille royale, le **Tôn-Nhơn** (1914).

Il mourut pendant l'automne de l'année *Bính tuất* (1646), 11<sup>e</sup> du règne de Thái-Tôn, à l'âge de 58 ans, vivement regretté de son Roi. Titre posthume : Serviteur méritant apparenté au roi, élevé par mesure exceptionnelle au titre de Colonne suprême du royaume, législateur, chargé de la haute direction des affaires d'Etat, gouverneur, avec la dignité nobiliaire de Duc de 3<sup>e</sup> rang. Titre rituel : Conseiller fidèle (1). Un temple a été élevé en sa mémoire au village de Nam-pho (2). En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805) on décida de le traiter comme le plus méritant des serviteurs qui s'étaient distingués lors de la première époque (3) et sa tablette fût placée au 1<sup>er</sup> rang dans la galerie du temple dynastique du Thái-Miêu. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831) son titre posthume fût élevé en celui de : (Serviteur) ayant participé à la fondation du royaume, premier président du ministère de la Famille royale ; son titre rituel changé en : Brave et fidèle ; avec titre nobiliaire de Prince de Nghĩa-Hưng (4).

2<sup>o</sup> Tôn-Thất-Hiệp (5) 尊室 協 quatrième fils de Thái-Tôn (6), frère cadet de Thế-Tôn (7) fût d'abord Chưởng-Cơ 掌奇. Très habile, très ingénieux, il en imposait, par ses qualités et ses talents aux chefs militaires les plus élevés en grade, et, ces derniers faisaient preuve de discipline et d'obéissance.

(1) Tá lý Tôn Thần Đặc Tàn Thượng Trụ Quốc Bình Chương Quân Quốc Đại-Sự Tổng Trấn Quận Công Thụy Trung Nghị 佐理 尊臣特進上柱國平章軍國大事總鎮郡公諡忠誼.

(2) Province de Thừa-Thiên.

(3) Cette époque correspond à l'établissement de la Seigneurie du Sud.

(4) Khai Quốc Tôn Thần Tôn Nhơn Phủ Tôn Nhơn Linh Thụy Trung Trực, Phong Nghĩa Hưng Quận Vương 開國尊臣尊人府尊人令諡忠直封義興郡王.

(5) Il figure sur le *Ngọc-Điệp* sous le nom de Thuần 淳, surnommé Hiệp-Quận-Công 協郡公, né en l'année *quí-tị*, 16<sup>e</sup> de Lê-Thạch-Đức (1653). Titre : Chưởng-Cơ Nguyên-Sứ 掌奇元帥. Vainqueur des Trịnh en 1672 ; mort de la variole le 15<sup>o</sup> jour 6<sup>o</sup> mois de l'année *ất-mão*, 2<sup>e</sup> de Lê-Đức-Nguyên (6 août 1675). Titres posthumes : Thiếu-Uý Quận-Công gín Khai-Quốc Tôn-Thần 少尉郡公加開國尊臣 ; Oai-Quốc-Công 威國公. Tombeau : village de Hiền-Sĩ, huyện de Phong-Điền, Province de Thừa-Thiên - Père de 4 fils.

(6) Thái-Tôn ou Nguyễn-Phúc-Tân, connu également sous le nom de Hiền-Vương, 4<sup>e</sup> Seigneur du Sud (1648-1687). Titre posthume : Thái-Tôn-Hiền-Triết-Hoàng-Đế 太尊孝哲皇帝.

(7) Thế-Tôn ou Nguyễn-Phúc-Khoát, connu aussi sous le nom de Võ-Vương, 8<sup>e</sup> Seigneur du Sud, ni le 26 septembre 1714 ; a régné de 1738 : 1765 — Il y a sûrement une erreur de copiste et Tôn-Thất-Hiệp est frère, non pas de Thế-Tôn mais de Nguyễn-Phúc-Trần, dit le Ngải-Vương, 5<sup>e</sup> Seigneur du Sud (1687-1691). — Titre posthume : Anh-Tôn-Hiền-Nghĩa-Hoàng-Đế 英尊孝義皇帝.

Pendant l'été de l'année *Nhâm-tý* (1672) le Seigneur du Nord *Trịnh* pénétra dans le *Bồ-Chánh* (1) avec une armée de 180.000 hommes. Ce Gouverneur de cette province, *Nguyễn-Triều-Tín*, 阮朝信 en rendit compte à la cour et le roi envoya sur-le-champ *Tôn-Thất-Hiệp* (2) avec le grade de généralissime (元帥). Il avait à peine 20 ans. Arrivé au *phủ* de *Toàn Thắng*, province de *Quảng-bình*, il fit une répartition judicieuse des camps et des postes. Il avait à sa suite des officiers de valeur, tel *Nguyễn-Hữu-Dật* (3) et malgré son jeune âge, tous étaient respectueusement soumis à ses ordres. Les troupes Tonkinoises, comptant sur leur nombre écrasant, s'élancèrent avec enthousiasme et arrivèrent au *Linh-Giang* (4). Le prince avait ordonné d'élever des cavaliers sur le mur de *Trần-Ninh* pour y installer de la grosse artillerie et avait fait enrôler des nouvelles troupes en recrutant des gens du pays. Ces nouvelles troupes formèrent des postes de surveillance pour garder les chemins d'accès laissés sans défense dans la région montagneuse. Il donna le signal de l'attaque et se porta lui-même en avant avec tous ses généraux. Le Commandant en Chef de l'Armée *Trịnh*, *Lê-Thị-Hiền*, 黎時憲, ne pût résister et prit la fuite. Le prince poursuivit les tonkinois en déroute jusqu'à la montagne *Lộ-Đề-Sơn*, puis revint à *Huế*. C'en était fini des guerres de cette longue campagne (1672 - 1673), le Nord et le Sud allaient pouvoir se consacrer enfin à des travaux intérieurs de paix et de réorganisation.

Depuis le jour où il avait reçu la haute mission d'aller combattre les *Trịnh*, le prince s'était plu à montrer à ses officiers et à ses soldats toute la compassion et la sollicitude qu'il ressentait pour eux. Il menait une vie exemplaire. Aussitôt la paix venue, il fit construire un petit temple bouddhique à la capitale pour y continuer sa vie désormais tranquille, dans le recueillement et les exercices pieux. C'était là sa seule joie, son seul bonheur. Jamais il ne s'abandonna aux séductions du libertinage, de ses corruptions, de ses désordres. Ce fut un saint dans toute l'acception du mot.

Pendant l'été de l'année *Ất-mão* (1675) il mourut de la variole à l'âge de 23 ans. Sa mort fut pour le souverain une perte des plus cruelles et sa grande douleur se traduisit en ces mots : « Grâce à mon fils « le pays a retrouvé la paix et la prospérité ; ses mérites vis-à-vis du

(1) Aujourd'hui partie Nord du *Quảng-Bình*.

(2) *Tôn-Thất-Hiệp* était fils du Roi régnant.

(3) Voir plus loin la biographie de *Nguyễn-Hữu-Dật*, 阮有鑑, n° 4 de la galerie de droite.

(4) Fleuve du *Quảng-Bình*, appelé aussi le *Sông-Giang* — Après cette dernière guerre, Ce cours d'eau servira de frontière entre le Nord et le Sud.

« royaume sont inexprimables. Pourquoi le ciel me l'arrache-t-il ainsi  
« si brusquement ! »

Titre posthume : Serviteur méritant, ayant accompli ses devoirs à la perfection, ayant participé à l'établissement du royaume ; Généralissime ; Chef d'État-Major des régiments Cầm-Y-Vệ ; titre de Thiệu-Ủy ; avec dignité nobiliaire de Duc (de 3<sup>e</sup> rang) Hiệp. Titre rituel : Pureté et chasteté parfaites (1). Un temple cultuel a été construit en sa mémoire au village de Văn-Thê (2).

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), il fut classé à la catégorie des sujets méritants ayant participé à la grandeur et à la prospérité du pays, et, sa tablette fut déposée dans l'une des deux galeries des associés au culte du Thái-Miêu. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831), son titre posthume fût changé en : serviteur méritant apparenté au Roi, ayant participé à l'établissement du royaume ; Premier président du Ministère de la famille royale ; élevé par faveur spéciale au titre de Guerrier Redoutable ; Généralissime Chef d'Etat-Major de l'Armée du Centre ; son titre rituel, en : Invincible ; avec le titre nobiliaire de Duc (de 2<sup>e</sup> rang) Oai (3).

3<sup>o</sup> Tôn-Thất-Hạo (4) 尊室皞, fils aîné de Hưng-Tổ (5), fût d'abord Cai-Cơ.

Lors d'une rencontre où il avait pris l'offensive il fût tué par les rebelles sur le champ de bataille.

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), il reçut le titre posthume de : Conseiller du royaume, Duc de 2<sup>e</sup> rang (6) ; titre rituel : Dévoué et Fidèle. Sa tablette fut déposée dans la galerie du Thái-Miêu. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831) il reçut en avancement le titre posthume de : Serviteur méritant apparenté au Roi, ayant participé à la restauration du royaume ; Vice-Président du Ministère de la famille royale ; titre

(1) Minh-Nghĩa-Tuyên-Lực-Công-Thần Khai-Phủ Phụ-Quốc Thượng-Tướng-Quân Cầm-Y-Vệ-Đô-Đốc-Phủ-Chưởng-Phủ-Sự Thiệu-Ủy Hiệp-Quận-Công Thụy Toàn-Tiết 明義宣力功臣開府輔國上將軍錦衣衛都督府掌府事少尉協郡公諡全節.

Le titre de Thiệu-Ủy n'est donné qu'aux princes et aux phò-mã.

(2) Province de Thừa-Thiên.

(3) Khai-Quốc-Tôn-Thần Tôn-Nhon-Phủ-Tả-Tôn-Chánh Đắc-Tấn-Tráng-Võ-Đại-Tướng-Quân Trung-Quân-Đô-Thống-Phủ-Chưởng-Phủ-Sự Thụy-Hiến-Nghị Phong-Oai-Quốc-Công. 開國尊臣尊人府左尊正特進壯武大將軍中軍都統府掌府事諡憲毅封威國公.

(4) Frère aîné de Gia-Long, né vers 1757.

(5) Hưng-Tổ, titre posthume du père de Gia-Long (Voir étude précédente B. A. V. H. 1914, p. 125, note 2).

(6) Thái-Phó Quốc-Công 太傅國公.



rituel : Respect et Concorde ; avec dignité nobiliaire de Prince de **Tương-Dương** (1).

4<sup>o</sup> **Tôn-Thất-Đông** 尊室洞, deuxième fils de Hưng-Tồ, fût d'abord nommé au grade d'officier marinier (2).

Pendant l'été de l'année **Ất-vị** (1775), il suivit Duệ-Tôn (3) en Cochinchine et prit part aux différents combats avec les rebelles. Il fût tué à la prise de Long-Xuyên par les Tây-Sơn, à l'automne de l'année **đinh-dậu** (1777).

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), on lui accorda le titre posthume de : Serviteur méritant, apparenté au Roi, ayant accompli ses devoirs avec perfection et participé à la restauration du royaume, élevé par faveur spéciale au titre de Régent ; Généralissime ; Conseiller ; avec dignité nobiliaire de Duc de 2<sup>e</sup> rang et titre rituel : Dévoué et Fidèle (4). Sa tablette a été déposée au Thái-Miêu.

En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831), il fut élevé aux titres posthumes de : Serviteur méritant, apparenté au Roi ayant participé à la restauration du royaume ; Vice-Président du Ministère de la famille royale ; titre rituel : Respect et Bonté. Dignité nobiliaire : Prince de Hải-Đông (5).

#### GALERIE DE DROITE (6). **Hữu-Tùng-Tự** 右從祀.

7 Tablettes disposées sur 4 tables autels (7).

1<sup>o</sup> Nguyễn-Ư-Kỷ 阮於己 originaire de la province de Hải-Dương, venu dans la suite s'installer au Thanh-Hóa, était fils de Nguyễn-Minh-Biện 阮明辨, qui avait les titres de : Elevé par faveur spéciale au titre

(1) Tá-Vận Tôn-Thần Tôn-Nhon-Phủ-Hữu-Tôn-Chánh Thụy-Cung-Mục Phong-Trương-Dương-Quận-Vương 佐運尊臣尊人府右尊正諡恭穆封襄陽郡王.

(2) Tam-Thuyền-Đội-Trưởng. 三船隊長.

(3) Duệ-Tôn, appelé aussi Định-Vương, le 9<sup>e</sup> Seigneur du Sud (1765-1777).

(4) Dực-Vận Minh-Tôn-Thần Đặc Tàn-Phụ-Quốc Thượng-Tướng-Quân Thái-Sư Quốc-Công Thụy-Trung- Nghĩa 翊運明義尊臣特進輔國上將軍太師國公諡忠義.

(5) Tá-Vận-Tôn-Thần Tôn-Nhon-Phủ-Hữu-Tôn-Chánh Thụy-Cung-Ý Phong-Hải-Đông-Quận-Vương 佐運尊臣尊人府右尊正諡恭懿封海東郡王. — Hải-Đông est l'ancien nom de Hải-Dương. Le second titre paraît moins élevé, moins retentissant que le premier. Minh-Mạng, en effet, à la révision des titres, avantagea certains au préjudice d'autres, ce qui souleva des mécontentements parmi les mandarins de la cour et parmi les descendants des Công-Thần.

(6) Réservée aux Serviteurs méritants d'origine vulgaire.

(7) 1<sup>re</sup> table-autel : Nguyễn-Ư-Kỷ 2<sup>e</sup> table-autel : Đào-Duy-Từ et Nguyễn-Hữu-Tân : 3<sup>e</sup> table-autel : Nguyễn-Hữu-Dật et son fils Nguyễn-Hữu-Canh ; 4<sup>e</sup> table-autel : Nguyễn-Cưu-Dật et Nguyễn-Cưu-Trinh.

de Régent ; Généralissime ; titre de Thự-Vệ-Sự (1), à la cour des Lê.

Il était le frère aîné de la reine Triệu-Tổ (2), et avait obtenu lui-même de la cour des Lê, le titre de : Conseiller du royaume, Duc de Oai (du 2<sup>e</sup> rang) (3).

En l'année *bính-tuất* (1526), l'usurpateur Mạc s'empara du pouvoir. Triệu-To se rendit à Aì-Lào afin d'y recruter des troupes pour combattre les Mạc et restaurer la dynastie des Lê. A ce moment Thái-Tổ (4) n'avait que deux ans et le soin de l'élever fut confié à Nguyễn-Ư-Kỷ qui ne cessa jamais de le considérer et de le protéger comme son propre fils. Quand l'enfant eût atteint 17 à 18 ans, il s'efforça de développer en lui l'amour de la patrie et le sentiment du devoir.

Lorsque Thái-Tổ fut désigné comme Gouverneur du Thuận-Hóa (5), Kỷ partit à sa suite, accompagné de toute sa famille et de tous ses serviteurs. Grâce aux conseils éclairés que lui permettait sa vieille expérience, grâce aussi à ses nombreux stratagèmes et artifices, le Roi put travailler en paix au développement et à la prospérité de la Seigneurie du Sud. On peut affirmer que Nguyễn-Ư-Kỷ est le plus méritant des serviteurs ayant contribué à l'établissement du royaume. Le culte lui fut rendu à l'ancien temple, cữu-miêu, de la dynastie, situé au Qui-Hương (6), jusqu'en la 2<sup>e</sup> année de Gia-Long (1803). A cette date, on apporta des modifications au temple des Ancêtres, et la Cour décida qu'il y avait lieu de faire cesser le culte rendu à Kỷ parce que ce dernier n'était apparenté qu'à la reine Triệu-To, et non pas à la famille royale.

En la 5<sup>e</sup> année de Thiệu-Trị (1845), le haut dignitaire (4<sup>e</sup> Colonne de l'Empire) Võ-Xuân-Cẩn 武春謹 (7) demanda une revision des

(1) Đắc-Tàn-Phụ-Quốc Thượng-Tướng-Quân Thự-Vệ-Sự 特進輔國上將軍 署衛事.

(2) Epouse de Nguyễn-Kim, père du premier Seigneur du Sud. Nguyễn-Kim est mort au Tonkin le 23 mai 1545, sans avoir jamais régné, à l'âge de 78 ans. Titre posthume : Triệu-Tổ-Tĩnh-Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝.

(3) Thái-Phó-Oai-Quốc-Công 太傅威國公.

(4) Nguyễn-Hoàng, le premier Seigneur du Sud. Il était fils de Nguyễn-Kim, cité plus haut.

(5) Comprenait à peu près les territoires qui s'étendaient du Quảng-Bình, jusque et y compris le phủ de Diên-Bàng au Quảng-Nam. Nguyễn-Hoàng (titre posthume : Thái-Tổ) partit en 1558 et établit sa résidence à Aì-Tử 愛子, province de Quảng-Trị.

(6) Qui-Hương, l'illustre village, le Noble pays natal. C'est là que se trouve le berceau de la dynastie des Nguyễn, dans la province de Thanh-Hóa. On dit aussi Qui-Huyện pour désigner le huyện de Tống-Sơn, où se trouve situé le Qui-Hương.

(7) Đông Các-Đại-Học-Sĩ 東閣大學士.

titres de Nguyễn-Ư-Kỷ et des services rendus par ce mandarin (1). Sa majesté ordonna alors au Ministère des Rites de faire les recherches nécessaires et de présenter un rapport au trône. Aussitôt après la lecture de ce document le Roi lui accorda le titre posthume de : Serviteur méritant, ayant contribué à l'établissement du royaume, élevé par faveur spéciale au titre de Guerrier Redoutable ; Général en chef; Chef d'Etat-Major de l'Armée du Centre ; premier Conseiller ; titre rituel : Pureté et Fidélité ; avec titre nobiliaire de Duc de Oai (du 2<sup>e</sup> rang) (2). Sa tablette a été déposée au Thái-Miêu, au premier rang de la galerie de droite.

2<sup>o</sup> Đào-Duy-Từ 陶維慈 fils d'un comédien du nom de Đào-Tá-Hán, avait une physionomie qui reflétait l'intelligence et le génie d'une façon extraordinaire. Il possédait à fond les livres classiques et était très versé dans la littérature. Expert dans les sciences magiques et divinatoires, il était doué, en outre, de véritables qualités administratives et militaires. La réputation de Thái-Tổ, l'affection que ce souverain prodiguait à son peuple, le grand intérêt qu'il portait aux étudiants, la façon dont il s'imposait aux nobles et aux puissants du royaume, le déterminèrent à se mettre en route pour le Sud. Arrivé au huyện de Võ-Xương (3), il apprit que le gouverneur de Qui-Nhơn, Trần-Đức-Hòa 陳德和 était un mandarin très estimé du Roi. Il se rendit à Qui-Nhơn et se fit gardien de buffles chez un riche propriétaire du village de Tùng-Châu, Trần-Đức-Hòa l'ayant un jour aperçu, fut extraordinairement surpris ; il ressentit pour lui une si vive affection qu'il lui donna une de ses filles en mariage. Đào-Duy-Từ avait l'habitude de fredonner des passages du poème Ngọa-Long-Cương 臥龍崗, se considérant lui-même comme un nouveau Gia-Các-Lượng (4).

(1) En somme, le résumé de la biographie ne laisse pas paraître que cet homme ait été un héros. Aucune action d'éclat ou service extraordinaire n'y est relaté. Mais il ne faut pas oublier que ce grand mandarin était pourvu d'une dignité très élevée à la Cour des Lê et qu'il sacrifia une situation sûre et stable pour courir l'aventure à la suite de Nguyễn-Hoàng. On peut affirmer que la réussite de ce dernier est due en partie à Nguyễn-Ư-Kỷ.

(2) Khai-Quốc-Công-Thần Đắc-Tân-Tráng-Võ-Tướng-Quân-Trung-Quân-Đô-Thông-Phủ-Chương-Phủ-Sự Thái-Sư Thụy-Trung-Tĩnh Phong-Oai-Quốc-Công 開國功臣特進壯武將軍中軍都統府掌府事太師諡忠貞封威國公.

(3) Province de Quang-Trị.

(4) Voici quelques notes, relatives à ce sujet, communiquées par M. Hồ-Phú-Vien commis indigène à la Résidence Supérieure de Hué, : 諸葛亮, Gia-các-Lượng, petit non Khổng-Minh sous lequel il fut appelé souvent, vivait retiré sur la butte Ngọa-Long, au temps de la lutte des Tam-Quốc, comme un philosophe las du monde et des luttes politiques qui se livraient entre trois princes ou usurpateurs

Trần-Đức-Hòa disait de lui : « Duy-Từ ne seraient-ils pas le Ngọa-Long de notre époque ? ». Il le présenta au Roi Hi-Tôn qu'il réduisit dans un entretien qu'il eût avec lui, et qui le nomma immédiatement au grade de mandarin militaire du 3<sup>e</sup> degré, attaché à l'Etat-Major, avec le titre mobilière de Marquis de Lộc-Khê (1), chargé de la direction des Troupes et des Affaires civiles et politiques du royaume.

Đào-duy-Từ préconisa de nombreux stratagèmes et ruses de guerre contre les Trịnh et fit construire des murs de défense à la frontière (2). Il conseilla au Roi d'améliorer le recrutement et l'instruction des troupes en choisissant des hommes robustes, de passer des revues et inspections, d'établir des concours qui permettraient de faire une sélection de sujets instruits et pourvus de talents. Premier Ministre durant huit années, il dirigea les affaires de l'état avec une haute compétence et se signala par des services éclatants. Il est considéré comme l'un des plus illustres serviteurs qui aient participé à l'établissement du nouveau royaume.

Il mourut de maladie pendant l'hiver de l'année *giáp-tuất* (1646) à l'âge de 63 ans. Sa mort fut pour le prince une perte immense de laquelle il ne se consola jamais. Titre posthume : Stratégiste ; serviteur méritant de la catégorie des **Đổng-Đức** ; élevé par mesure exceptionnelle au titre de Soutien du royaume, avec bannière de couleur or et violet portant le titre funéraire Vinh-Lộc-Đại-Phu ; Grand chambellan de la cour Thái-Thường ; avec titre nobiliaire de Marquis de Lộc-Khê (3) ; titre rituel : Trung-Lương 忠良 « Bonté et Fidélité ».

d'Etat pour s'attribuer le sceptre impérial. Ces chefs d'Etat furent Tào, Ngô et Lư-Bị 曹, 吳, 劉 備.

Lư-Bị, aventurier qui se prétendait héritier légitime des empereurs, soutint mollement la lutte contre ses deux puissants voisins ; après des fortunes diverses, la cause de Lư-Bị perdit du terrain de jour en jour. Sur les conseils qui lui avaient été donnés, Lư-Bị se rendit au lieu dit Ngọa-Long 臥龍 où, à force d'insistance, il obtint une entrevue avec Khổng-Minh 孔明. Ce n'est qu'à la troisième visite que notre personnage consentit à quitter sa retraite et à accepter la charge de Grand Chancelier d'Etat (Thái-Sư 太師). La grande Sagesse de ce Ministre, qui était en outre doublé d'un diplomate clairvoyant, allait bientôt changer la face des choses au profit de son Seigneur et Maître. Les limites du territoire furent reculées au détriment des principautés Tào et Ngô, et le pays connût à cette époque une heure de prospérité. Malheureusement, la principauté de Lư-Bị était à peine agrandie et consolidée qu'un regrettable événement allait briser cet essor : la mort de Khổng-Minh. Ce fût bientôt la dislocation, et, avec le successeur de Lư-Bị, le pays allait être accaparé par l'état Tào.

(1) Vệ-Ủy Nội-Tân Lộc-Khê-Hầu 衛尉內贊祿溪侯.

(2) Les murs de Trường-Dục, construit en 1650, et de Đồng-Hới, en 1651.

(3) Hiệp-Mưu Đồng-Đức Công-Thần Đặc-Tân-Trụ Quốc Kim-Tử Vinh-Lộc-Đại-Phu Thái-Thường-Tự-Khanh Lộc-Khê-Hầu 協謀同德功臣特進柱國金紫榮祿大夫太常寺卿祿溪侯.

Le titre de chambellan de la Cour Thái-Thường existait en Chine dans l'antiquité

Il fut enterré au village de Tùng-Châu où un temple a été élevé en sa mémoire par ordre du souverain.

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), l'examen de ses états de services le fit affectuer à la catégorie hors classe des serviteurs ayant participé à l'établissement du nouveau royaume, et sa tablette a été déposée dans la galerie de droite du Thái-Miêu. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831), son titre posthume a été changé en : serviteur méritant ayant participé à l'établissement du royaume, élevé par faveur spéciale au titre de Vinh-Lộc-Đại-Phu (1) ; 4<sup>e</sup> Colonne, Conseiller du royaume ; même titre rituel ; avec dignité nobiliaire de Duc (du 2<sup>e</sup> rang) de Hoàng.

3° Nguyễn-Hữu-Tân, 阮有進, originaire du village de Ngọc-Son, province de Thanh-Hoá vint dans la suite s'installer au Binh-Dinh. D'une belle prestance, pourvu d'un joli physique, il joignait à tous ces dons naturels, une volonté de fer.

En la 18<sup>e</sup> année de Hi Tôn (1929) le Hội-Tân Đào-Duy-Từ, dans un songe, vit entrer chez lui un tigre noir, venant de la direction du Sud. Un instant après, alors qu'il avait repris ses sens, il aperçut Nguyễn-Hữu-Tân, habillé de noir. Il l'interrogea sur son âge et apprit qu'il était né en l'année *nhâm-dần* (année du tigre). Il vit dans cette coïncidence bizarre un événement surnaturel et retint Nguyễn-Hữu-Tân. Après s'être entretenu avec ce dernier, il constata en lui un sujet d'élite et lui donna sa fille en mariage. Hi-Tôn, à qui il avait été présenté, le nomma immédiatement « Porte drapeau du Roi » (2). Tân sut se concilier rapidement la confiance de ses chefs, le respect et l'estime de ses subordonnés, et fut successivement nommé aux grades de Cai-Cơ 該奇 et Chương-Cơ 掌奇.

Les Trịnh reprirent la campagne en l'année *mậu tí* (1648), 13<sup>e</sup> du règne de Thân-Tôn. Le prince héritier, Thê-Tử (3), reçut l'ordre de se porter à leur rencontre et les arrêta à l'embouchure du fleuve Nhứt-Lệ (4). Nguyễn-Hữu-Tân l'accompagnait, et à la tête d'une centaine d'hommes du corps des Hùng-Tượng 雄象 (5), il assaillit le camp ennemi à la faveur de la nuit. L'attaque fut menée avec une telle

(1) Khai-Quốc-Công-Thần Đặc-Tấn-Vinh-Lộc-Đại-Phu Đông-Các-Đại-Hộ : Sĩ Thái-Sư Thụy-Trung-Lương Phong-Hoàng-Quốc-Công 開國功臣特進榮祿大夫東閣大學士太師諡忠良封弘國公.

(2) Đội-Trưởng Diễn-Quân-Trầm-Kỳ-Trưởng 隊長演斬旗長.

(3) Le futur Hiến-Vương, qui devait monter sur le trône quelques mois plus tard (1648)

(4) Nhứt-Lệ — 日麗, fleuve de la province du Quảng-Bình.

(5) Hùng-Tượng 雄象 « les éléphants héroïques ». Nom d'un corps de troupes qui avait la conduite des éléphants de guerre.

vigueur que les Tonkinois eurent des hommes tués ou faits prisonniers en quantité considérable.

Au printemps de l'année *ất-vị*, 7<sup>e</sup> du règne de Thái-Tôn (1655), le Général en chef de l'Armée des Trịnh envahit les Bò-Chánh. Le Roi nomma Nguyễn-Hữu-Tân au Commandement des troupes et lui conféra le titre nobiliaire de Marquis de Thuận-Nghĩa 順義侯. Le Đốc-Chiêu Nguyễn-Hữu-Dật fut également désigné, et tous deux se mirent en route à la tête des troupes cochinchinoises. Arrivés au fleuve Linh-Giang, ils battirent le Tham-Độc tonkinois qui prit la fuite. Nguyễn-Hữu-Tân s'empara des retranchements rebelles, anéantit le camp de « Tam-Hiệu » dont le chef, Tật-Toàn 必全, dût s'enfuir, et poursuivit l'ennemi jusqu'à Bàn-Xá 彬舍 (1). Tous les généraux prirent la fuite, ce fut une déroute désastreuse pour les Trịnh.

A la nouvelle de cette victoire le Roi fut transporté de joie et s'écria : « Hữu-Tân et Hữu-Dật sont de véritables Guerriers-Tigres ».

Nguyễn-Hữu-Tân avait le grade de Généralissime ; il étudiait et arrêtait tous les plans de bataille ou d'opérations militaires. Au Tonkin on l'appelait « Grand Général-Tigre » (2) ; son nom inspirait la terreur. Sa renommée égalait celle de Nguyễn-Hữu-Dật ; il est considéré comme un serviteur méritant ayant contribué à l'établissement du royaume.

Il mourut de mort naturelle à l'automne de l'année *bính ngọ* (1866), à l'âge de 65 ans, très regretté de son roi. Voici son titre posthume : Serviteur méritant, ayant rendu d'éminents services en stratégie ; chef d'Etat-Major de l'Armée de l'aile gauche ; Général commandant en Chef ; avec dignité nobiliaire de Duc (de 3<sup>e</sup> rang) de Thuận.

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805) on décida qu'il serait considéré comme appartenant à la catégorie des serviteurs méritants ayant contribué à l'établissement du royaume, et affecté au rang hors classe. Sa tablette a été déposée au Thái-Miêu.

En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831) son titre a été changé en : serviteur méritant ayant participé à l'établissement du royaume, élevé par mesure exceptionnelle au titre de Guerrier Redoutable et de Grand chef militaire ; Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'aile gauche ; Grand précepteur. Titre rituel : Tương-Võ 襄武 ; avec titre nobiliaire de Duc (de 2<sup>e</sup> rang) de Anh (3)

4<sup>e</sup> Nguyễn-Hữu-Dật 阮有鑑, originaire du Quí-Huyện, était fils du mandarin Nguyễn-Triều-Vân, Administrateur Civil pourvu de

(1) Province de Hà-Tĩnh, sur la route Mandarine au pied de la montagne Hồng-Lãnh.

(2) Hổ-Oai-Dại-Tướng 虎威大將.

(3) Hiệp Mưu Tá Lý Công Thần Đắc Tàn Tả Quân Đô Đốc Phủ Chương Phủ Sự Tiệt Thuận Quận Công 協謀佐理功臣特進左軍都統府掌府事節制順郡公.

fonctions militaires (1). D'une intelligence remarquable, il était doué, en outre, de sérieux talents.

En l'année *Kỷ vị*, 6<sup>e</sup> du règne de Hi-Tôn (1619), quoique mandarin de l'ordre civil, il s'occupa également de questions militaires. Il battit les Trịnh à plusieurs reprises et ses exploits retentissaient jusqu'au milieu des populations.

En l'année *mậu ti*, 1<sup>re</sup> de Thái-Tôn (1648) hors de la campagne contre les Trịnh, il proposa d'installer des miradors d'observation pourvus de fusées de signaux, dans tous les forts de la province de Quảng-Bình. Cette disposition permettrait d'être avisé très rapidement de tout événement ou mouvement ennemi. Il apportades améliorations au mur de défense de Trương-Dục de façon à y déposer des réserves de riz pour le ravitaillement des troupes. Le Roi le récompensa en le nommant Đốc-Chiến 督戰 avec le titre nobiliaire de Marquis de Chiêu-Võ 昭武侯. Etant au Sông-Giành avec le Tiệt-Chê Nguyễn-Hữu-Tân, il divisa ses troupes en trois colonnes d'attaque et pût ainsi enlever le camp de Hà-Trung 河中. Il réussit à disperser les généraux ennemis et assura la garde des sept sous-préfectures du Nghệ-An nouvellement prises aux Trịnh. Il se créa de grands mérites à la suite des nombreuses victoires qu'il remporta sur les Tonkinois. Partout où il se battait la victoire était avec lui. Sa considération augmentait de jour en jour et, parmi les populations, il était devenu légendaire ; on le comparait à Khong-Minh 孔明 et à Bá-Ôn 伯溫 (2).

Nguyễn-Hữu-Dật mourut au printemps de l'année *tân dậu* (1681), à l'âge de 78 ans. Le Roi fut douloureusement éprouvé par la perte de ce brave serviteur. Il reçut le titre posthume de Serviteur méritant ayant participé à l'établissement du royaume et ayant assisté aux prospérités et aux revers du pays ; élevé par faveur spéciale au titre de Régent : Généralissime ; Chef d'Etat Major de l'Armée de l'aile gauche et des régiments de Cẩm-Y-Vệ ; avec dignité nobiliaire de Duc de Chiêu (du 3<sup>e</sup> rang) (6).

(1) Quốc sơ công thần sự trạng 國初功臣事狀.

(2) Khai Quốc Công Thần Đắc Tàn Tráng Võ Tướng Quân Tả Quân Đô Thống Phủ Chương Phủ Sự Thái Bảo Thụy Tương Võ Phong Anh Quốc Công 開國功臣特進壯武將軍左軍都統府掌府事太保諡襄武封英國公.

(3) Ancêtre de Nguyễn-Hữu-Độ 阮有度 qui fut Kinh-lực du Tonkin et qui mourut en 1889 à Hanoi. Sa veuve et ses enfants habitent Kim-Long près de Hué ; deux des fils sont Phò Mã.

(4) Tham Tướng Chương Cơ 參將掌奇.

(5) Voir notes, biographie de Đào-Duy-Từ.

(6) Tân-Trị Tịnh-Nặng-Công-Thần Đắc Tàn-Phụ-Quốc Thượng-Tướng-Quân Cẩm-Y-Vệ Tả Quân-Đô-Độc-Phủ-Chương-Phủ-Sự Chiêu Quận-Công 贊治靖難功臣特進輔國上將軍錦衣衛左軍都督府掌府事昭郡公.

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), il fut classé : Serviteur méritant de groupe hors classe et sa tablette déposée dans la galerie du Thái-Miêu. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831), il reçut en avancement le titre posthume de Serviteur méritant ayant contribué à l'établissement du royaume ; élevé par mesure exceptionnelle au titre de Redoutable Guerrier ; Général ; Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'aile droite ; Conseiller. Titre rituel : Brave et courageux ; avec dignité nobiliaire de Duc de Trịnh (du 2<sup>e</sup> rang) (1).

5<sup>o</sup> Nguyễn-Hữu-Cảnh 阮有鏡, fils de Nguyễn-Hữu-Dật, avait combattu de très bonne heure aux côtés de son père, et sa belle conduite lui avait valu les galons de Cai-Đội 該隊.

En l'année *nhâm-thân* (1692), 1<sup>re</sup> du règne de Iliên-Tòn (2), le Roi du Champa, Ba-Tranh 婆爭, se révolta et s'empara de Diên-Ninh 延寧 (3). Désigné par le souverain comme Thống-Binh 統兵 des troupes, Cảnh se porta à la rencontre des envahisseurs et les battit. Leur Roi, fait prisonnier, fut emmené à Hué et ce qui restait de ce pays fut annexé au royaume sous le nom de trấn de Thuận-Thành. Hữu-Cảnh fut élevé au grade de Chưởng-Cơ et investi des fonctions de Gouverneur de Binh-Khương 平康.

Au printemps de l'année *mậu-dần* (1698), il reçut du Roi le grade de Thống-Suất 統率, avec mission de diriger une expédition contre le Cambodge. A la tête de ses troupes, il s'empara du pays de Đông-Phổ 東浦 qu'il transforma en une Circonscription nouvelle à laquelle il donna le nom de phủ de Gia-Định. Il fit appel à la population flot-tante des provinces depuis le Bắc-Chánh jusqu'au Sud, pour peupler les territoires nouvellement conquis. Il fonda des villages et des hameaux, fit mettre en valeur les terrains en friche et établit l'assiette de l'impôt foncier et personnel. A son retour le Roi le nomma titulaire du grade dont il avait auparavant assumé les fonctions.

A l'automne de l'année *kỷ-mão* (1699), le Roi du Cambodge. Thất-Thu 匿秋 (4), leva l'étendard de la révolte. Nguyễn-Hữu-Cảnh fut de

(1) Khai-Quốc-Công-Thần Đắc-Tân-Tráng-Võ-Tướng-Quân Hữu-Quân-Đô-Thống-Phủ-Chưởng-Phủ-Sự Thái-Phò Thụy-Nghị-Võ Phong-Tĩnh-Quốc-Công 開國功臣特進壯武將軍右軍都統府掌府事太傅謚毅武封靜國公.

(2) Nguyễn-Phúc-Chu, 6<sup>e</sup> Seigneur du Sud, connu aussi sous le nom de Minh-Vương, né le 11 juin 1675 fils aîné du Ngải-Vương. A régné à partir de 1691 ; mort le 1<sup>er</sup> juin 1725. Titre posthume: Hiên-Tôn-Hiệu-Minh-Hoàng-Đệ 顯尊孝明皇帝. Père de 42 enfants (38 fils 4 filles) inscrits au *Ngọc-Điệp* ; en réalité il eût 146 enfants. Tombeau au village de Đình-Môn, lui dit Kim-Ngọc, Huyện de Hương-Trà, province de Thừa-Thiên.

(3) Au Khánh-Ilàa.

(4) En Cambodgien : Néak-Âng-Thu.



nouveau désigné comme **Thống-Suất** avec mission de réduire les Cambodgiens. **Thất-Thu** effrayé prit la fuite et **Thất-Yêm** 匿淹<sup>(1)</sup> fit sa soumission. Il entra à Pnom-Penh, et, la paix rétablie, il ramena ses troupes au chêu de **Tiêu-Mục** et annonça sa victoire à Hué. Peu de temps après il fut pris de crachements de sang et mourut en arrivant à **Sâm-Khê** 岑溪. Il n'avait que 51 ans et sa mort fut une perte très sensible pour le Roi. Titre posthume : Serviteur méritant, officier attaché à l'Etat-Major, élevé par faveur spéciale au grade de Général de division (2), Titre rituel: **Trung-Cần** 忠勤 « Fidèle et Dévoué ».

En la 4<sup>e</sup> année de Gia-Long (1805), il fut considéré comme Serviteur méritant du groupe hors classe et sa tablette déposée dans les galeries du **Thái-Miếu**. En la 12<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1831), son titre posthume fut transformé en celui de Serviteur méritant ayant contribué à l'établissement du royaume, Général brave et redoutable ; Général Commandant l'Artillerie ; Conseiller ; titre rituel : Intrépide ; avec dignité nobiliaire de Marquis de **Vĩnh-An** (3).

6<sup>o</sup> **Nguyễn-Cửu-Dật** 阮久逸, dit Du 猷, originaire du **Quí-Huyện**, était le troisième fils de **Nguyễn-Cửu-Pháp** 阮久法. D'une bravoure à toute épreuve, d'une intrépidité que rien n'abat, possédant aussi toutes les qualités nécessaires à un grand Chef, il fut d'abord nommé **Đội-Trưởng**, 隊長, au corps des **Tả-Tiếp** 左捷.

Pendant l'hiver de l'année *quí-tị* (1773), alors que les bandes **Tây-Sơn** de **Nguyễn-Nhạc** et **Nguyễn-Huệ** dévastaient les campagnes, il partit à la suite du Commandant en chef **Huy** (4) chargé de combattre les rebelles dans le **Quang-Nam**. Ces derniers occupaient le camp d'approvisionnement de **Mỹ-Thị** 美市. De sa propre initiative, **Dật** les cerna, les battit et les mit en déroute. Dès que le Roi eût connaissance de ce fait d'armes, **Dật** fût nommé au grade de Maréchal de l'aile gauche, général en chef, Duc de **Du** (du 3<sup>e</sup> rang), et reçut en outre la mission de continuer la campagne. L'ardeur de sa fidélité et de son loyalisme se manifestait plus forte de jour en jour. Au Cours des combats, il était monté à dos d'éléphant et se tenait toujours en avant de ses troupes. Il impressionnait l'ennemi avec son visage couleur rouge pourpre, et partout où il passait l'ordre était rapidement rétabli. On le considérait comme un nouveau **Quan-Vân-Trưởng** 關雲長 (5). Même avec peu de troupes il arrivait

(1) En Cambodgien : Néak-Âng-Yêm.

(2) **Hiệp-Tân-Công-Thần** **Đặc-Tần-Chương-Dinh**. 協贊功臣特進掌營.

(3) **Khai-Quốc-Công-Thần** **Tráng-Võ-Tướng-Quân** **Thần-Cơ-Dinh-Đô-Thống-Thiếu-Phó** **Thụy-Tráng-Hoàn** **Phong-Vĩnh-An-Hầu** 開國功臣壯武將軍神奇營都統少傅諡壯桓封永安侯.

(4) **Ta-Quân-Đại-Đô-Độc** **Du-Quân-Công** 左軍大都督猷郡公.

(5) Le plus brave des lieutenants de **Lưu-Bi** 劉備.

toujours à vaincre un adversaire très supérieur en nombre ; il gagna plus de dix batailles ; la terreur l'accompagnait, l'ennemi promptement démoralisé était vaincu d'avance.

Dans le courant de l'hiver de l'année *giáp-ngo* (1774), les troupes tonkinoises envahirent le pays et s'emparèrent de Hué. Duệ-Tôn s'enfuit au Quảng-Nam suivi de Dật qui lui conseilla de gagner Gia-Dịnh dans le but d'organiser la défense et de prendre ensuite l'offensive. Le Roi prit passage à bord d'une jonque et Dật, monté sur une autre embarcation, reçut mission d'escorter le bateau royal. Au bout de 18 jours de mer, ils furent pris dans un violent ouragan où la jonque de Dật se perdit corps et biens.

En la 9<sup>e</sup> année de Gia-Long ( 1810), il fut mis au rang des Công-Thần fidèles et loyaux (1). En la 21<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1840) il fut promu au titre posthume de : Serviteur méritant de la classe des Héros Fidèles ; élevé par mesure exceptionnelle au titre de Guerrier redoutable ; Général, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'aile gauche ; Précepteur ; avec le titre rituel de Fidèle et Conscientieux, et la dignité nobiliaire de Duc de Thăng-Binh (du 3<sup>e</sup> rang) (2). Sa tablette a été déposée au Thái-Miêu.

7<sup>o</sup> Nguyễn-Cur-Trinh 阮居真, originaire du village de Thiên-Lộc, province de Nghệ-An, vint dans la suite s'installer au Thừa-Thiên, et se fit inscrire au rôle du village de An-Hoà, huyện de Hương-Thủy. Il était le plus jeune des enfants de Nguyễn-Dăng-Đệ 阮登第. D'une rare intelligence, il était déjà, à l'âge de 11 ans, très versé dans la littérature et capable de composer des poésies fort goûtées. Reçu au grade littéraire de Hương-Công 鄉貢, du Concours de l'année *canh-thân* (1740), il devint Tri-Phu de Triệu-Phong (3) et passa aussitôt après dans le service de la Censure. Il avait l'âme d'un Censeur et n'hésitait pas à critiquer tout acte qu'il croyait irrégulier, sans s'attacher à la qualité des intéressés.

Pendant l'été de l'année *giáp-ti* (1744), Thè-Tôn monta sur le trône (4). Nguyễn-Cur-Trinh était chargé d'étudier et de rédiger tous

(1) Trung-Tiết-Công-Thần 忠節功臣. Ici « tiết » implique l'idée de mort au champ d'honneur.

(2) Kiệt-Tiết-Công-Thần Đặc-Tấn-Tráng-Võ-Tướng-Quân-Tả-Quân-Đô-Thống-Phủ-Chưởng-Phủ-Sự-Thái-Bảo-Thụy-Trung-Mãn-Phong-Thang-Binh-Quận-Công 竭節功臣特進壯武將軍左軍都統府掌府事太保諡忠愍封升平郡公.

(3) Dans la province de Quảng-Trị.

(4) L'Annaliste a voulu dire, sans doute, que Thè-Tôn était sur le trône, car ce prince régnait déjà depuis 6 ans (1753-1765). Mais à cette date il prit le titre de « Souverain ».

les actes administratifs. Au printemps de l'année **canh-ngo** (1750), il fut nommé **Tuân-Phủ** de la province de **Quảng-Ngãi** et là il parvint, à force de diplomatie et de persévérance, à obtenir la soumission des sauvages **Đá-Vách**. Désigné ensuite comme **Ký-Lục** (1) du **Bồ-Chánh**, il s'occupa de l'installation de postes et de camps de protection contre les **Trịnh**, et tant qu'il occupa ce poste, ceux-ci se gardèrent bien de tout mouvement hostile. Plus tard, il fut chargé comme **Tham-Mưu** 參謀 (2), de combattre les cambodgiens, et sa victoire permit d'agrandir le territoire du royaume. Devenu Ministre de l'Intérieur, il se fit remarquer à la cour en dénonçant les Mandarins concussionnaires et prévaricateurs, sans crainte de vengeance ou de représailles. Sa franchise lui valait l'admiration et le respect des grands dignitaires de la Capitale. Il était doué d'un talent administratif vraiment génial et d'une rigueur de raisonnement telle que lorsqu'une affaire avait été examinée par ses soins, on pouvait être assuré que les décisions prises étaient justes au sens le plus strict du mot. Chargé d'opérations militaires dans le Sud, il recula les limites du royaume et pacifia les frontières. A cette occasion et encore à d'autres reprises, il se signala par des faits de guerre, eût à supporter de grandes fatigues, et acquit ainsi une renommée glorieuse.

Il mourut pendant l'été de l'année **đinh-hợi** (1767) des suites de maladie, âgé seulement de 52 ans.

Titre posthume : Serviteur méritant ayant participé à l'établissement du royaume ; élevé par faveur spéciale au titre de Soutien du royaume ; avec bannière de couleur or et violet, portant le titre funéraire de **Vinh-Lộc-Đại-Phu** ; Haut dignitaire chargé des affaires civiles ; Conseiller d'Etat (3), avec titre rituel de **Văn Định** 文定 (4).

En la 20<sup>e</sup> année de son règne (1839), **Minh-Mạng** décida, après révision des services de **Cư-Trinh**, de lui accorder le nouveau titre posthume de : Serviteur méritant, ayant contribué à l'établissement du royaume, avec titre de **Vinh-Lộc-Đại-Phu** » ; Grand Chancelier, chargé des fonctions de Ministre du personnel ; avec titre rituel de **Văn-Khắc** 文恪 (5)

(1) Fonctionnaire civil dont le grade correspond aujourd'hui à celui de **Bồ-Chánh**.

(2) Fonctionnaire civil appelé à remplir le rôle de stratège dans les opérations de guerre.

(3) **Tả-Lý-Công-Thần** **Đặc-Tần-Trụ-Quốc** **Kim-Tử Vinh-Lộc-Đại-Phu** **Chánh-Trì** **Thượng-Khánh** **Tham-Nghị** ; 佐理功臣特進柱國金紫榮祿大夫正治上卿參議.

(4) **文** Văn. Ici il faut traduire par : « qui possède des connaissances politiques étendues, et qui est capable d'expliquer les phénomènes de la nature.

**定** Định. Esprit assez prompt pour prendre une décision rapide, lorsque les circonstances où les événements l'exigent.

(5) **恪** Khắc. Distingué, digne.

et la dignité nobiliaire de marquis de Tân-Ninh (1). Sa tablette a été déposée dans la galerie du Thái-Miêu (2).

Lecteurs, vous voudrez bien me pardonner cette émunération un peu sèche, hélas ! des mérites, grades et titres obtenus. L'histoire officielle des grands hommes d'Annam (3) est peu riche en anecdotes, on le sait, et j'ai préféré m'en tenir à une traduction sévère plutôt que d'embellir le texte par des récits fantaisistes.

( 1 ) Khai-Quốc-Công-Thần Vinh-Lộc-Đại-Phu Hiệp-Biên-Đại-Học-Sĩ Lãnh-Lại-Bộ-Thượng-Thor Thụy-Văn-Khắc Phong-Tân-Minh-Hầu 開國功臣榮祿大夫協  
辦大學士領吏部尚書諡又恪封新明侯.

(2) Dans l'étude précédente j'avais donné le chiffre de 16 pour les tablettes déposées primitivement au Thái-Miêu. Ce chiffre doit être ramené à 14, les deux dernières tablettes n'ayant été déposées que dans les 20<sup>e</sup> et le 21<sup>e</sup> années de Minh-Mạng.

(3) Le Đại-Nam Chanh-biên liệt-truyện 大南正編列傳.

# LA PORTE DORÉE DU PALAIS DE HUÉ ET LES PALAIS ADJACENTS.

## NOTICE HISTORIQUE (1)

Par L. CADIÈRE,  
*des Missions Etrangères de Paris.*

L'ensemble de temples, de palais, de maisons d'habitation, de jardins, de terrains vagues ou de mares qui forment la citadelle de Hué, se divise en trois enceintes, en trois cités, **Thành 城**: L'enceinte extérieure qui forme ce que les documents appellent la Cité Capitale, **Kinh-Thành 京城**; la Cité Impériale, **Hoàng-Thành 皇城**; enfin, enfermée dans les deux premières, la Cité Pourpre Interdite, **Tử-Cầm-Thành 紫禁城**, qui est à proprement parler la résidence particulière du Souverain.

La Porte Dorée, appelée par les documents la Porte de la Grande Résidence, **Đại-Cung-Môn 大宮門**, est la porte principale, ouverte sur le coté Sud, de cette troisième enceinte ; c'est ce qui en fait l'importance ; c'est par elle que le Souverain sort de sa Résidence habituelle ou y rentre, dans les circonstances solennelles, car, on le verra plus loin, c'est le coté Sud qui, dans une capitale ou dans la résidence du Souverain, est le plus honorable et le plus important.

L'histoire de cette porte est liée intimement à l'histoire des palais qui la précèdent ou qui la suivent immédiatement sur l'axe central de la résidence royale. Après avoir passé la Porte du Midi, **Ngọ-Môn 午門**, qui est la porte principale de la face Sud de la Cité Impériale, on a devant soi le Palais **Thái-Hòa 太和殿**. Puis vient un édifice qui recouvre la Porte Dorée. Derrière s'élève le Palais **Cần-Chánh 勤政殿** ; c'est là que s'arrête le visiteur qui a obtenu l'autorisation de pénétrer dans le Palais. Plus loin, ce sont les appartements réservés au Souverain, le Palais **Càn-Thành 乾成殿**, puis la Résidence **Khôn-Thái 坤泰宮** (2). C'est l'histoire de ces édifices, mais principalement de ceux qui précèdent la Porte Dorée que je ferai dans la présente étude.

(1) Communication lue à la réunion du 29 juillet 1914.

(2) J'ai été obligé, pour la clarté des explications, d'adopter une terminologie pour désigner les divers édifices du Palais royal. Je traduirai donc :

**Thành 城**, Cité, Enceinte ;

**Kinh-Thành 京城**, Cité Capitale ;

**Hoàng-Thành 皇城**, Cité Impériale ;

**Tử-Cầm-Thành 紫禁城**, Cité Pourpre Interdite ;

**Cung-Thành 宮城**, Cité de la Résidence ;

**Điện 殿**, Palais ;

**Cung 宮**, Résidence ;

**Miếu 廟**, Temple ;

**Lầu 樓**, Belvédère ;

**Các 閣**, Pavillon ;

**Vũ 廡**, Salle ;

**Đàng 堂**, Maison ;

**Viện 院**, Cabinet ;

**Thự 署**, Salon ;

**Lăng 廊**, Galeries ;

**Đài 臺**, Terrasse ;

**Môn 門**, Porte ;

**Phong-Môn 坊門**, Portique ;

**Quyết-Môn 闕門**, Entrée ;

**Giáp-Môn 夾門**, Porte latérale.

L'histoire de cette partie du Palais est résumée dans les deux passages suivants de la Géographie de Duy-Tân.

DOCUMENT I (1). — « La Cité Impériale 皇城. An commencement de la période Gia-Long, à l'endroit situé au milieu même de la face antérieure était la Terrasse de l'Entrée du Sud, Nam-Quyết 南闕臺. Au-dessus (2), on construisit le Palais Càn-Nguyễn 乾元殿. A gauche et à droite, il y avait deux portes, appelées porte Đoan de gauche et porte Đoan de droite 左右端門 (3).

« La 14<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng (1833), on changea et on construisit cinq portes : celle du milieu fut la porte du Midi, Ngọ-Môn 午門, avec deux portes latérales de gauche et de droite 左右夾門, et deux entrées de gauche et de droite. 闕門 (4) Au-dessus, on éleva le Belvédère des Cinq phénix, Ngũ-Phụng-Lầu 五鳳樓.

DOCUMENT II (5). — « La Cité Pourpre Interdite, Từ-Cầm-Thành 紫禁城... La porte du Sud s'appelle Porte de la Grande Résidence, Đại-Cung-Môn 大宮門. [On y a suspendu la tablette de la Résidence Càn-Thành 乾成宮].... En avant (6) est la Résidence Càn-Thành 乾城宮. Le Palais d'avant s'appelle Palais Cẩn-Chánh 勤政殿. Construit en la 3<sup>e</sup> année de la période Gia-Long (1804), il subit des réparations importantes, la 11<sup>e</sup> année la période Thành-Thái (1899) ; on mit des dalles à fleurs.....

« Au Nord du Palais Cẩn-Chánh est un Palais qui s'appelle Palais Càn-Thành 乾成殿. De plus, au Nord, est un édifice appelé Résidence Khôn-Thái 坤泰宮.....

« Examen diligent :

« La Cité Pourpre Interdite, Từ-Cầm-Thành 紫禁城. En la 3<sup>e</sup> année de la période Gin-Long (1804), on en traça le plan et on l'éleva, lui donnant le nom de Cité de la Résidence, Cung-Thành 宮城.

« En la 3<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng (1822), on changea son nom et on lui donna le nom actuel.

(1) *Đại Nam nhứt thống chí*, livre 1 folios 5b 6 a.

(2) C'est-à-dire soit, d'après des textes connexes, en arrière, soit, plus probablement, au-dessus même de la terrasse.

(3) 端, đoan, « le commencement. » ou bien, « la perfection. » Sous la dynastie chinoise des Hân, c'est le nom que l'on donnait à la porte Sud du Palais Impérial.

(4) *Quyết* 闕, tour bâtie sur une porte, porte d'une ville. Ici désigne les deux portes percées dans les parties de la porte Ngọ-Môn qui avancent, des deux côtés, formant tourelles.

(5) *Đại Nam nhứt thống chí*, livre 1, folio 6 a b.

(6) Ne pas comprendre : en ayant de la Porte de la Grande Résidence, mais dans la partie antérieure de la Cité Pourpre interdite.

« Au milieu même de la face antérieure de la Cité, au commencement de la période Gia-Long, était le Palais Thái-Hoà 太和殿. A gauche et à droite étaient les deux Portes Túc » de gauche et de droite 左右肅門 (1).

En la 14<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng, on déplaça un peu vers le Sud le Palais Thái-Hoà, on supprima les Portes Túc de gauche et de droite, et on prit l'emplacement pour construire la Porte de la Grande Résidence 大宮門, Đại-Cung-Môn.

« A l'extérieur de la Porte de la Résidence, 宮門, à l'Est et à l'Ouest, on éleva deux Portiques, Phòng-Môn 坊門, celui de l'Est nommé la Pureté du Soleil, Nhật-Tĩnh 日精, et celui de l'Ouest appelé la Splendeur de la Lune, Nguyệt-Anh 月英. [Jadis le nom en était l'Eclat de la Lune, Nguyệt-Hoa 月花 (2) ; la première année de la période Thiệu-Trị (1841), on le changea].

« Les deux résidences 宮 Càn-Thành 乾成 et Khôn-Thái 坤泰 furent construites au commencement de la période Gia-Long.

« Dans le Grand Intérieur 大內, il n'y avait pas encore de nom à la Résidence. La 14<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng (1833), on se conforma complètement aux règles et aux usages, et on décida pour la première fois que tous les Palais en avant du Palais Trung-Hoà 中和殿 seraient la Résidence Càn-Thành 乾成宮, et que tous les Palais en arrière du Palais Trung-Hoà seraient la Résidence Khôn-Thái 坤泰宮 ».

Reprenons en détail chacun des éléments de cette notice historique.

C'est au commencement de la période Gia-Long que furent tracés les plans et jetées les fondations de la Cité Impériale et de la Pourpre Interdite, laquelle était appelée alors Cité de la Résidence. Les Annales de Gia-Long nous confirment ce fait.

DOCUMENT III (3). — « En l'année *giáp-ti*, troisième de la période Gia-Long, en été, à la 4<sup>ème</sup> lune. . . , le jour *kỉ-vị* (9 mai 1804), on construisit la Cité de la Résidence, Cung-Thành 宮城 et la Cité Impériale, Hoàng-Thành 皇城.

« La Cité de la Résidence avait un développement total, pour les quatre côtés, de 307 perches 3 pieds 4 pouces. (Les murs) furent bâtis

(1) Túc 肅, « vénérer, crainte respectueuse, introduire ; les portes par où on est introduit auprès du Souverain avec une crainte respectueuse ».

(2) Les deux mots *anh, hoa* 英花 (plus loin nous verrons *ba 葩*), signifient une fleur, une fleur éclatante, d'où éclat, splendeur.

(3) *Đại-Nam-thất-lục-chính-biên-đệ-nhứt-kỉ*, livre XXIV, folio 1 a b. Désormais je citerai ces Annales par la mention abrégée *Thất-lục-chính-nhứt*.

en briques et étaient hauts de 9 pieds 2 pouces, sur une épaisseur de 1 pied 8 pouces. Par devant étaient la Porte Túc de gauche et la Porte Túc de droite 左右肅門.....

« La Cité Impériale avait, sur les quatre faces, une longueur totale de 614 perches. Les murs, bâtis en briques, étaient hauts de 1 perche 5 pieds et épais de 2 pieds 6 pouces. Les fossés, sur le côté gauche, sur le côté droit et par derrière, soit sur trois côtés seulement, avaient une longueur totale de 464 perches 1 pied. Par devant étaient la Porte Đoạn de gauche et la Porte Đoạn de droite 左右端門].....

« Ordre fut donné à Nguyễn-Văn-Trương 阮文張 et à Lê-Chất 黎質 de diriger les travaux. On augmenta la solde des troupes qui exécutaient le travail et on donna des ordres pour que l'on récompensât ceux qui se montraient expéditifs et que l'on punit ceux qui travaillaient lentement.

Je laisse de côté les autres textes des Annales de Gia-Long concernant la construction des deux enceintes intérieures de la citadelle, parce qu'ils n'ont pas trait à la question qui nous occupe. Je retiens seulement ce fait, que ces deux enceintes, telles que nous les voyons, datent de l'année 1804, et sont l'œuvre de Gia-Long, à part quelques détails de leur côté Sud que nous signalerons tout à l'heure. Les dimensions données par la Géographie de Duy-Tân sont à peu près exactement les mêmes que celles que nous venons de voir énumérées dans les Annales de Gia-Long (1) : la discordance même que nous voyons, qui n'est que de un ou deux pieds ou de quelques pouces, prouve que l'auteur du dernier ouvrage n'a pas purement et simplement copié le premier, chose qui arrive fréquemment chez les auteurs annamites, et que, par conséquent, les deux enceintes actuelles sont bien les deux enceintes que construisit Gia-Long. Une autre preuve en est qu'aucun document ne mentionne une réfection de ces deux enceintes (2).

(1) La Géographie, *Đại-Nam-nhĩt-thống-chí*, livre I, folios 5b, 6a donne pour la Cité Pourpre 306 perches, 12 pieds de long, au lieu de 307 perches, 3 pieds, 4 pouces, en ce qui concerne la longueur ; mais comme 306 perches, 12 pieds font en réalité 307 perches, 2 pieds, la différence n'est pas grande. Hauteur des murs 9 pieds, 3 pouces au lieu de 9 pieds, 2 pouces. Pour la longueur des murs de la Cité Impériale, 614 perches, 1 pied, au lieu de 614 ; hauteur des murs, 1 perche, 5 pouces au lieu de 1 perche, 5 pieds erreur de copiste dans l'un ou dans l'autre document.

(2) Je parle d'une réfection totale, car, par exemple, le *Hội-diễn*, livre CCV, folio 24b, mentionne des réparations, des augmentations à l'enceinte de la Cité Impériale la 11<sup>e</sup> année de Minh-Mạng, 1830. Il a dû y avoir aussi des répartitions plus tard du côté de l'enceinte.



Donc, les deux Portes **Đoạn** qui permettaient de pénétrer dans la Cité Impériale du côté Sud, étaient à l'emplacement actuel de la Porte du Midi, **Ngọ-Môn**. C'est ce que nous avons pu déduire du texte de la Géographie de **Đuy-Tàn** (Document I) ; mais c'est ce qui ressort plus clairement d'un passage du Recueil des Lois.

DOCUMENT IV (1). — « Au milieu même de la face antérieure de la Cité Impériale **皇城** était le Palais **Càn-Nguyễn 乾元殿**, à la gauche et à la droite duquel étaient les Portes **Đoạn 端門**.... De plus (en 1833), sur le soubassement du Palais **Càn-Nguyễn** que l'on changea, on construisit la Porte du Midi **Ngọ-Môn 午門**, et le Belvédère des Cinq phénix **五鳳樓**, supprimant les Portes **Đoạn** de gauche et de droite. »

Ainsi donc, à la place du **Ngọ-Môn** actuel il y avait d'après les documents déjà cités la Terrasse de l'Entrée du Sud, **Nam-quyết-Đài 南闕臺** (Document I) ; sur cette terrasse, — il faut abandonner je crois le sens de : un peu en arrière — était le Palais **Càn-Nguyễn** (Documents I-IV) ; et de chaque côté de ce Palais étaient les Portes **Đoạn** (Documents I-III-IV). C'était là, comme aujourd'hui, le milieu de la face Sud de la Cité Impériale.

Mais on remarquera que les Annales de **Gia-Long** (Document III). lorsqu'elles nous parlent de la construction de la Cité Impériale, ne mentionnent pas le Palais **Càn-Nguyễn** dont parlent les documents postérieurs. Ce silence paraît surprenant. Un autre texte du Recueil des Lois nous en donne l'explication, mais pose un autre problème.

DOCUMENT V (2). — « En la 5<sup>e</sup> année de la période **Gia-Long** (1806), on construisit le Palais **Càn-Nguyễn 乾元殿**. [En la 14<sup>ème</sup> année de la période **Minh-Mạng** (1833), obéissant à un ordre impérial on changea et on l'appela Résidence **Càn-Thành 乾成宮**.] »

Le Palais n'aurait donc pas été construit en même temps que les enceintes des deux Cités intérieures, mais deux ans plus tard. Quoiqu'il en soit je n'ai pas trouvé mention de cette construction dans les Annales de **Gia-Long** à l'année indiquée.

Si je fais rapidement l'histoire de ce Palais c'est à cause de l'indication que nous avons ici que, en 1833, le Palais **Càn-Nguyễn** fut changé en la Résidence **Càn-Thành**. Mais nous verrons plus loin que cette Résidence **Càn-Thành** désigne non un seul Palais, mais tout un ensemble de Palais, lesquels se trouvaient en arrière de Porte Dorée. Laissons cette difficulté pour plus tard, lorsque nous aurons tous les éléments de la question en main.

(1) *Khâm-dịnh Đại-Nam-hội-diễn-sự-lệ*, livre CCV, folio 29a. Désigné plus bas par l'abréviation *Hội-diễn*.

(2) *Hội-diễn* livre CCV. folio 27 a.

Nous avons donc, du côté Sud, un emplacement dont les constructions ont été remaniées sous Minh-Mạng en 1833, mais qui a toujours été fixe jusqu'à aujourd'hui.

Si nous voulons trouver, du côté Nord, un autre emplacement fixe, nous devons aller jusqu'au Palais Cẩn-Chánh.

Le Palais fut construit sous Gia-Long.

DOCUMENT VI (1). — « En l'année *tân-vị*, 10<sup>ème</sup> de la période Gia-Long, à la 5<sup>ème</sup> lune, au jour *mậu dần* (21 juin 1811), on construisit magnifiquement le Palais Cẩn-Chánh 勤政殿 (2) ».

DOCUMENT VII (2). — « En l'année *tân-vị*, 10<sup>ème</sup> de la période Gia-Long, à la 7<sup>ème</sup> lune, (19 août- 17 septembre). Pour les deux Palais Trung-Hoà et Cẩn-Chánh 中和勤政二殿, les travaux furent terminés. On récompensa les troupes et les artisans en leur accordant sept mille cinq cents ligatures en espèces ; les mandarins reçurent en récompense la solde en espèces de deux mois. »

Le Palais Trung-Hoà, que nous retrouverons plus loin, avait été commencé quelques jours avant le Palais Cẩn-Chánh, le jour *ky-vi* de la 4<sup>ème</sup> lune de la même année le 2 juin 1811 (3).

Le Recueil des Lois nous donne, comme date de la construction du Palais Cẩn-Chánh, la même date 1811, dixième année de Gia-Long (4). Mais la géographie de Duy-Tân (5) porte la date de la 3<sup>ème</sup> année (1804). Or, à cette date, les Annales de Gia-Long ne mentionnent pas cette construction.

Il est inutile d'élucider ici cette question. Retenons seulement ce fait, que le Palais Cẩn-Chánh occupe actuellement l'emplacement que lui donna Gia-Long en 1811, peut-être même dès 1804. Il fut réparé et recouvert en la 8<sup>ème</sup> année de Minh-Mạng (1827) (6), de nouveau recouvert et réparé la 3<sup>ème</sup> année de Tự-Đức (1850) (7), et décoré magnifiquement la 11<sup>ème</sup> année de Thành-Thái (1899) (8), mais l'emplacement ne changea jamais, ni l'ensemble de la charpente sans doute.

C'est entre ces deux points fixes, au Nord le Palais Cẩn-Chánh, au Sud la Porte Ngọ-Môn, que se trouve la Porte Dorée et que les édifices ont été déplacés pour la construction définitive du Palais.

(1) *Thật lục chính nhứt*, livre XLII. folio 16 a.

(2) *Thật lục chính nhứt*, livre XLIII. folio 2 a.

(3) *Thật lục chính nhứt*, livre XLII. folio 15 b.

(4) *Hội-diễn*, livre CCV, folio 25<sup>a</sup>.

(5) *Đại-Nam nhứt-thống-chí*, livre I, folio 6<sup>b</sup>,

(6) *Hội-diễn*, livre CCV, folio 28<sup>a</sup>.

Ce remaniement important eut lieu, la géographie de Duy-Tàn nous l'a déjà appris (Documents I et II). la 14<sup>ème</sup> année de Minh-Mạng, 1833. Voici comment les Annales de ce prince relatent le fait.

DOCUMENT VIII (1). — « En l'année *qui-ti*, 14<sup>e</sup> de la période Minh-Mạng, au printemps, à la 1<sup>ère</sup> lune... au jour *canh-dần*, (9 mars 1833), on construisit le Palais de la Suprême Paix, Thái-Hoà-Điện 太和殿, ainsi que la Porte de la Grande Résidence, Đại-Cung-Môn 大宮門 et la Porte du Midi, Ngọ-Môn 午門.

« On affecta à ce travail dix mille hommes des troupes de la capitale. Ordre fut donné à Lê-Đăng-Dinh 黎登瀛, faisant fonction de Grand Chancelier Assistant (2), au Généralissime (3) Nguyễn-Tăng-Minh 阮增明, à Hồ-Văn-Khuê 胡文奎, faisant fonction de Généralissime (4), à Lê-Văn-Đức 黎文德, faisant fonction de Ministre (5), de diriger les travaux en se partageant la besogne. Les Assistants du Ministère des Travaux Publics (6) Nguyễn-Trung-Mâu 阮忠懋 et Đoàn-Văn-Phú 段文富 devaient les aider.

« Dans les premières années de la restauration (sous Gia-Long), on avait construit la Cité de la Résidence, Cung-Thành 宮城 et la Cité Impériale, Hoàng-Thành 皇城 ; on avait élevé des Résidences et des Palais. Au milieu même de la face antérieure de la cité de la Résidence (7) était le Palais Thái-Hoà 太和殿. Les deux portes de gauche et de droite étaient appelées Túc 肅 de gauche et Túc de droite.

Au milieu de la face antérieure de la Cité Impériale était le Palais Càn-Nguyên 乾元殿. Les deux portes de gauche et de droite étaient désignées sous le nom de Đoàn 端 de gauche et Đoàn de droite.

« Arrivés à l'époque désignée ci-dessus (1833), on déplaça le Palais Thái-Hòa et on l'édifia un peu au Sud, en lui donnant la même hauteur et les mêmes dimensions que précédemment. Au bas des degrés du Palais furent les Marches de la Salle du Trône (8), au bas desquelles

(1) *Thật-lục chính-nhi* livre LXXXVIII, folios 14<sup>ab</sup> 15<sup>ab</sup>.

(2) Thư Hiệp-Biên Đại-Học-Sĩ 署協辦大學士.

(3) Thông-Chế 統制.

(4) Thư Thông-Chế 署統制.

(5) Thư Thượng-Thư 署尙書.

(6) Công-Bộ-Thị-Lang 工部侍郎.

(7) Les annalistes annamites se répètent très souvent les uns les autres mot-à-mot. Je n'ai pas pu éviter complètement ces répétitions, qui, d'ailleurs, sont utiles pour l'intelligence de la question.

(8) Đan-bệ 丹陛, Désigne sans doute les esplanades où se placent les mandarins lors des audiences solennelles.

fut l'Allée conduisant à la Salle du Trône (1). Sur le Bassin du Grand Liquide, **Thai-Dich-Tri 太液池** (2), qui est au bas de l'Allée, on construisit le Pont de la Voie Centrale, **Trung-Đạo-Kiểu 中道橋**. Aux deux extrémités du Pont on plaça un portique. [Pour les colonnes en cuivre, décorées d'ornements, on se servit de cuivre rouge et d'étain, dans la proportion de quatre et six parties, mélangées ensemble.]

« Puis, à l'endroit qui occupe le milieu même de la face antérieure de la Cité de la Résidence, **宮城**, on éleva la Porte de la Grande Résidence, **Đại-Cung-Môn 大宮門**. [Une porte au centre, une à gauche, une à droite.] Au Nord de cette porte, des deux côtés, on agença les Galeries latérales de gauche et de droite (3), qui communiquaient avec les Salles de gauche et de droite (4) du Palais Cẩn-Chánh. Devant les gradins de la Porte était un intervalle de deux perches et quelques pieds, et on arrivait aux gradins Nord du Palais Thái-Hòa. A gauche et à droite on plaça aussi deux portiques : celui de gauche fut appelé la Pureté du Soleil, **Nhật-Tinh 日精**, et celui de droite l'Eclat de la Lune, **Nguyệt-Ba 月葩** (5) [Par après on changea ce nom en **Nguyệt-Anh 月英**, la Splendeur de la Lune] (6).

« Au milieu même de la face antérieure de la Cité Impériale, on éleva la Porte du Midi, **Ngọ-Môn 午門**. [Au milieu, une porte ; deux portes à gauche et deux à droite, en tout cinq, soit la porte centrale et deux portes latérales de gauche et deux de droite. Au-dessus des portes on plaça des linteaux transversaux et des poutres longitudinales, le tout en cuivre : pour les linteaux, au nombre de cinquante-huit, on se servit de cuivre rouge et d'étain, mélangés dans la proportion de trois parties contre sept ; pour les poutres, au nombre de douze, la proportion était de quatre contre six. Toutes les pièces avaient une coupe de trois pouces de haut sur deux pouces de large. Aux deux côtés de gauche et de droite de la porte, on construisit deux tours].

« Au-dessus de la porte on éleva le Belvédère des Cinq Phénix, **Ngũ-Phụng-Lầu 五鳳樓**.

(1) Long-tri 龍墀.

(2) Dans le Palais impérial de Pékin il existe un bassin de ce nom. D'ailleurs beaucoup de ces désignations sont empruntées au Palais de Pékin.

(3) Tả, Hữu-Dực-Lang 左右翼廊.

(4) Tả, Hữu-Vũ 左右廡.

(5) Nous avons vu que la Géographie de Duy-Tân donne **Nguyệt-Hoa 月花**. Au fond c'est le même mot.

(6) D'après la Géographie de Duy-Tân, ce fut en la 1<sup>re</sup> année de Thiệu-Trị, 1848.

« Le bassin situé en avant de la porte fut appelé le Bassin de l'Eau d'Or Kim-Thùy-Tri 金水池. Sur le bassin on construisit le Pont de l'Eau d'Or, 金水橋. [Un pont au milieu, un à gauche, un à droite.]

« De plus, aux Marbres de la Salle du Trône, à l'Allée, au Bassin du Grand Liquide, au Pont de l'Eau d'Or, ainsi qu'aux étages supérieurs de la Porte du Midi, on plaça des balustrades. [Partout on se servit de briques vernissées de diverses couleurs].

« L'aspect et l'arrangement de tous ces monuments étaient pleins de majesté : on se conforma vraiment aux lois et aux rites de l'Ere de la Suprême Paix.

« L'Empereur, pensant que le travail ainsi commandé était important et pénible, résolut de régler l'effort des troupes. Aussi il décida de déterminer des heures de travail et des heures de repos : chaque jour, au point du jour, on devait commencer, et, au commencement de l'heure *ngọ* (11 heures du matin), on devait s'arrêter ; on reprenait les travaux au commencement de l'heure *mùi* (1 heure du soir), et on cessait au coucher du soleil. De plus on chargea cinq membres de la Grande Chambre de médecine de prendre des médicaments de l'Etat, de se rendre sur les chantiers et de soigner ceux qui seraient malades.

L'Empereur interrogea l'Assesseur du Ministère des Travaux publics Nguyễn-trung-Mậu 阮忠懋 et lui dit : Jusqu'à ce jour a-t-on toujours absolument choisi l'orientation au Sud dans la construction des capitales ? Il répondit : Oui : si ce n'est pas la direction de *tí* à *ngọ*, il faut nécessairement que ce soit la direction de *quí* à *định*, ou celle de *nhâm* à *bính*, ou encore celle de *cán* à *tốn*, qui appartiennent au côté du Sud.

L'Empereur dit : Cette année est l'année *quí-tị* ; le malheur est dans la région de l'Est, le succès dans la région du Sud. La construction de la Cité peut être entreprise et menée à bonne fin ».

Avant d'aller plus loin, expliquons, par quelques notions de géomancie élémentaire, la réponse de l'Assesseur des Travaux Publics.

Dans la boussole chinoise, dont se servent les géomanciens annamites pour le choix des emplacements favorables, le premier cercle après l'espace central occupé par l'aiguille aimantée est divisé en huit casiers renfermant chacun un des huit trigrammes de Phục-Hi, dits Bát-Quái 八卦. Quand la boussole est disposée régulièrement, le casier d'en haut, ou du Nord, renferme le diagramme Khôn 坤, symbole de la terre, formé de trois lignes brisées. Au bas, le casier correspondant, casier du Sud, renferme le diagramme Càn 乾, symbole du Ciel, de la perfection, formé de trois lignes pleines superposées.

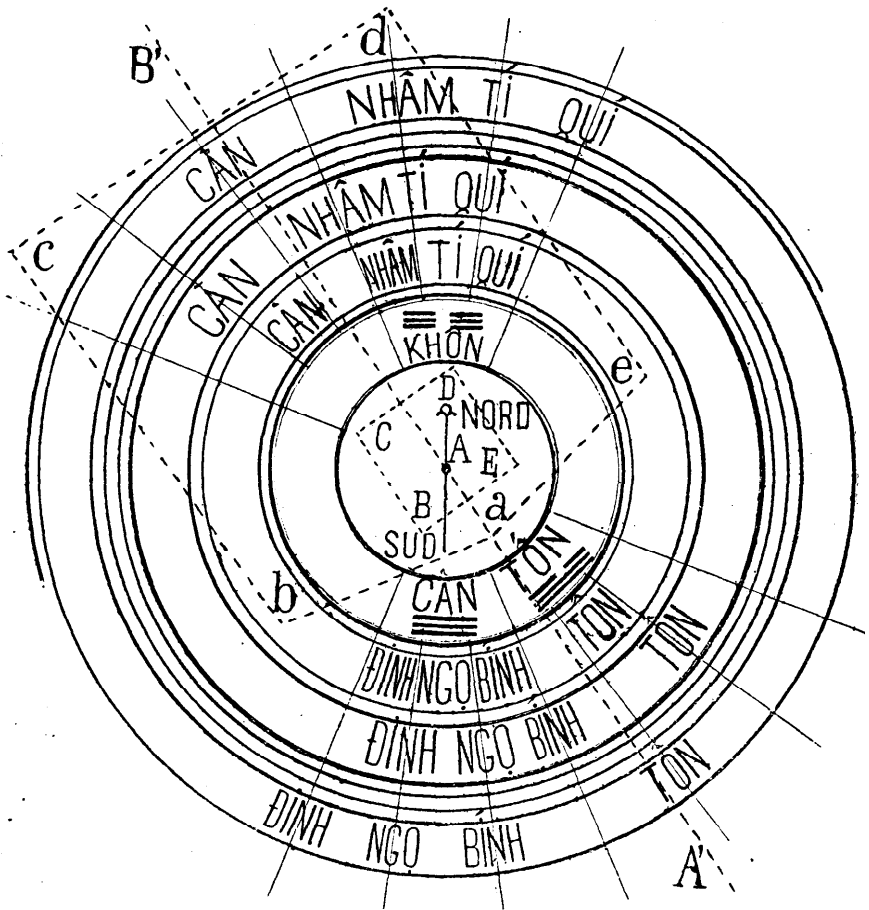


Fig. 53. — Partie de la boussole géomantique chinoise donnant les directions favorables pour la construction d'une capitale (1).

LÉGENDE : A, Emplacement du Palais *Thái-Hòa* — BCDE, Enceinte du Palais — abcde, Enceinte de la Citadelle de Hué — A'B', Axe du Palais de la Citadelle.

(1) Ces détails ont été pris directement sur une boussole géomantique. Le dessin donné par G. DUMOUTIER, *La Géomancie chez les Annamites*, dans *Revue Indo-chinoise*, février 1914, p. 212, diffère sur quelques points. Les cercles inutiles à la discussion ont été retrécis. — L'enceinte du Palais et l'enceinte de la Citadelle sont indiquées d'après la carte du Service géographique au 1 : 25000°.

Si nous sautons au troisième cercle concentrique, nous voyons que chacun des casiers *Khôn* et *Càn* s'y divisent en trois casiers secondaires correspondant les uns aux autres. Le casier secondaire du milieu renferme, en haut, le caractère cyclique *Tí* 子, en bas, le caractère *Ngọ* 午 ; par conséquent, la ligne *Tí-Ngọ* donne exactement la direction Nord-Sud. Le casier secondaire de droite du haut renferme le caractère *Qui* 癸, et celui de gauche du bas, qui lui correspond, est occupé par le caractère *Đinh* 丁 ; la ligne (*Qui* *Đinh*) nous donne donc approximativement la direction Nord-Nord-Est Sud-Sud-Ouest. Enfin le casier de gauche du haut et celui de droite du bas renferment respectivement les caractères *Nhâm* 壬 et *Bính* 丙, dont la ligne nous donne à peu près la direction Nord-Nord-Ouest Sud-Sud-Est. Dans ce même troisième cercle, sautons un casier, à gauche en haut, et à droite en bas, et nous trouvons non plus deux caractères cycliques, mais deux noms de diagrammes : *Càn* 乾 en haut, *Tôn* 巽 en bas ; la ligne formée par ces caractères nous donne la direction Nord-Ouest Sud-Est.

Laissons le quatrième cercle concentrique, et passons au cinquième cercle, nous retrouvons encore, mais toutes un peu inclinées vers la droite pour les caractères du bas, vers la gauche pour les caractères du haut, les mêmes ligues *Càn-Tôn*, *Nhâm-Bính*, *Tí-Ngọ* et *Qui-Đinh*. Enfin, au neuvième cercle, ces mêmes lignes se forment encore, mais inclinées cette fois un peu à droite pour les caractères du haut, un peu à gauche pour les caractères du bas.

Pour nous résumer, d'après l'Assesseur du Ministère des Travaux publics, les capitales furent toujours orientées entre les lignes extrêmes Nord-Ouest Sud-Est (avec une légère inclinaison vers l'Ouest-Nord-Ouest et l'Est-Sud-Est pour la ligne *Càn-Tôn* du cinquième cercle) et Nord-Nord-Est Sud-Sud-Ouest (avec une légère inclinaison vers le Nord-Est et le Sud-Ouest, pour la ligne *Qui-Đinh* du neuvième cercle). Ce sont les orientations favorables, parce que toutes sont considérées comme appartenant au côté Sud.

En réalité, d'après la carte du Service géographique au vingt-cinq millième, l'axe des palais principaux et de la citadelle de Hué est orienté sur une des lignes *Càn-Tôn* avec tendance vers la ligne *Nhâm-Bính*, c'est-à-dire approximativement Nord-Ouest Sud-Est, se rapprochant de Nord-Nord-Ouest Sud-Sud-Est, donc dans une des directions traditionnelles et favorables.

Les civilisations extrême-orientales tiennent grand compte du choix de l'emplacement d'un édifice et de son orientation. Les Rois eux-mêmes n'échappent pas aux lois minutieuses qui règlent ces matières délicates. Mais ils ont aussi à tenir compte des difficultés matérielles de l'exécution. Plusieurs ordonnances, que nous a conservées le

Recueil des Lois (1), furent publiées au sujet de la construction du Ngọ-Môn.

D'abord, en 1832, le Ministère compétent avait, sur l'ordre de l'Empereur, demandé aux autorités des deux provinces du Thanh-Hoa et du Quảng-Nam si elles pouvaient fournir des pierres de grandes dimensions. On avait répondu que les ouvriers pouvaient tailler des pierres de 5 à 6 *thước* (2<sup>m</sup> à 2<sup>m</sup> 40) de longueur, mais que, pour des pièces de 8 ou 10 *thước* (3<sup>m</sup> 20 à 4<sup>m</sup>), et plus, il était difficile de les obtenir. Une ordonnance prescrivit alors aux deux provinces d'avoir à fournir, avant la fin de l'année, le nombre de pierres de petites dimensions qu'on leur demanderait. Pour les grandes traverses, on emploierait du métal, que les services de l'Arsenal militaire devaient fournir aux fondeurs.

Les poutres transversales, d'après une autre ordonnance, au nombre de cinquante-huit, comme nous avons vu plus haut, avaient dix pieds et cinq pouces ou quatre mètres vingt centimètres de longueur, sur une épaisseur de trois pouces et une largeur de quatre pouces. Les dimensions, on le voit, diffèrent de celles données par les Annales de de Minh-Mang. D'après le Recueil des Lois, ce n'est que les poutres longitudinales, au nombre de douze, destinées à supporter les autres aux deux extrémités, qui avaient trois pouces sur deux seulement, et pour la fonte desquelles on ne mit que six parties de cuivre pour quatre d'étain, pour cause d'économie.

Toutes ces indications avaient été données dans le courant de l'année 1832, pour que tout fut prêt lorsqu'on commencerait les travaux.

En 1833, une ordonnance régla la composition du mortier : ordinairement on employait sept livres de mélasse pour cent livres de chaux ; mais comme la construction des pleins cintres des portes du Ngọ-Môn présentait certaines difficultés, on décida d'ajouter une livre de mélasse par cent livres de chaux. De plus, pour le jointoiement des pierres de Thanh-Hoa que l'on devait employer, on se servirait d'un mastic fait avec l'huile de l'Aleurites cordata (2).

C'est donc au 9 mars 1833 que les Annales de Minh-Mạng placent la construction de la Porte Dorée, du Palais Thái-Hoà et de la Porte Ngọ-Môn. C'est la date que portent les deux grands panneaux laqués et dorés suspendus à la charpente de l'édifice qui recouvre la Porte Dorée : « Construit en la 14<sup>ème</sup> année de la période Minh-Mạng, à la 1<sup>ère</sup> lune, un jour faste ».

(1) *Hội-diễn*, livre CCLIX, folios 11 ab, 13 ab.

(2) 桐油, *Đồng du*.



Ici encore nous devons, pour comprendre quelle fut exactement l'opération faite ce jour là, avoir recours aux habitudes magiques des Annamites. Une maison doit être élevée un jour faste. Ces jours sont déterminés par le calendrier, d'une manière générale, ou, dans certains cas, par le sorcier. L'érection d'une maison consiste, à proprement parler, dans l'acte de placer debout les colonnes des fermes de la charpente, au moins celles de la première ferme. Parfois même, si, au jour faste indiqué, les bois ne sont pas prêts, on plante en terre deux pieux reliés à leur sommet par une barre transversale, qui figurent la première ferme de la charpente : le principe est sauf ; ce simulacre d'érection suffit pour attirer sur la demeure que l'on élèvera définitivement par après, et sur ses habitants futurs, tous les avantages qui doivent découler de l'observance du jour favorable.

Pour tous les Palais de la citadelle, les documents mentionnent expressément les caractères cycliques du pays de l'érection ; les panneaux portant la date donnent soigneusement l'indication que l'érection eut lieu un jour faste. A n'en pas douter, Gia-Long et Minh-Mạng se conformaient, quand ils construisaient un édifice, aux usages suivis par le peuple annamite tout entier : ils choisissaient un jour favorable, et, ce jour là, ils accomplissaient l'acte considéré comme le plus important dans la construction d'un édifice, ils faisaient élever la charpente, au moins une des travées de l'édifice. C'est dire que, avant ce jour indiqué dans les documents, on avait fait un grand nombre d'opérations préliminaires : terrassements, préparation sommaire du soubassement, fondations à l'endroit où reposeraient les colonnes, équarrissage, ajustages et polissage des pièces principales de la charpente, etc. De même, dans les pays d'Occident, on solennise et on commémore la date de la pose de la première pierre ; mais ce jour n'est pas exactement la date du commencement des travaux. C'est dans ce sens qu'il faut entendre les dates données par les documents pour la construction des édifices annamites (1).

Ces vastes édifices, aux charpentes puissamment sculptées, aux parois recouvertes à profusion de sculptures délicates, de sentences, de laque et d'or, ne furent pas construits en un seul jour. Quelques textes postérieurs nous font assister à ces travaux et nous font soupçonner les difficultés que remontrait Minh-Mạng.

DOCUMENT IX (2). — « En *qui-ti*, 14<sup>ème</sup> année de la période Minh-Mạng, au printemps, à la troisième lune (20 avril — 18 mai 1833),

(1) Je dois cette remarque à l'obligeance de M. Orband.

(2) *Thật-lục-chính-nhị*, livre XC. folio 2 ab.

..... L'Empereur, réfléchissant qu'aux derniers mois du printemps les chaleurs sont très fortes, donna l'ordre de changer les prescriptions relatives aux chantiers de constructions du Palais **Thái-Hoà**, de la Porte **Đại-Cung** et de la Porte du Midi : Chaque jour, au point du jour on commencerait les travaux et on les arrêterait au milieu de l'heure *tị* (10 heures du matin) ; on les reprendrait au milieu de l'heure *mùi* (2 heures du soir) et on cesserait au coucher du soleil.

« C'est pourquoi l'Empereur s'adressant au Directeur général **Lê-Văn-Dức** 黎文德 lui dit : j'aime à bien entretenir mes officiers et mes soldats, et je veux ménager leurs forces, de sorte que tous viennent comme des fils joyeux. Pas n'est besoin de les astreindre à terminer dans un temps fixé.

« De plus il dit : Les Saints Empereurs de Notre Dynastie qui se sont succédés se sont légué cette tradition depuis longtemps. Seulement, au début, lorsqu'on commença la construction de la cité et des palais, on n'avait pas encore le loisir de faire un travail parfait. Notre Auguste Père ayant restauré Notre Dynastie commença à élever la Cité Capitale **京城**. J'ai l'intention de continuer son dessein et de poursuivre son entreprise en l'augmentant et la perfectionnant, de façon que dix mille générations en profitent. Pour cela on ne peut éviter une grande fatigue.

« Ordre fut donné de donner en récompense aux officiers et aux soldats qui étaient occupés à ces travaux la solde d'un demi mois ».

Lorsque Gia-Long commença la construction de la résidence royale, des grands mandarins lui adressèrent des remontrances respectueuses. Le texte que nous venons de voir nous permet de supposer que sous Minh-Mạng aussi, les grands travaux entrepris n'étaient pas sans exciter des plaintes que l'Empereur dut calmer par de bonnes paroles et par des mesures de douceur, diminution des heures de travail et distribution de récompenses.

Un mois plus tard, nouvelle faveur accordée aux ouvriers.

DOCUMENT X (1). — « En *quí-tị*, 14<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng, en été, à la quatrième lune (19 mai-17 juin 1833). . . . On régla que sur les chantiers du Palais **Thái-Hoà**, de la Porte **Đại-Cung** et de la Porte du Midi, depuis les Directeurs généraux jusqu'aux hommes de troupes, tous recevraient des vivres une fois ».

Je n'ai pas encore pu rencontrer le texte des Annales mentionnant l'achèvement des travaux. Retenons donc les données suivantes : L'érection de la première ferme de la Porte Dorée ainsi que du Palais

(1) *Thật lục-chính-nhiết*, livre XCIII, folio 16<sup>a</sup>.

Thái-Hòa et de la Porte Ngọ-Môn, eut lieu le 9 mars 1833, et, vers le mois de juin, on y travaillait encore. Sans doute les travaux durent durer encore plusieurs mois.

Il nous reste à donner quelques détails sur deux points particuliers.

La Porte Dorée fut construite, avons-nous vu, sur l'emplacement même où Gia-Long avait élevé le Palais Thái-Hòa. Le Palais avait été construit en 1805.

DOCUMENT XI (1). — « En *ất-sửu*, 4<sup>ème</sup> année de la période Gia-Long, au printemps, à la première lune. . . . le jour *đinh-vị* (21 février 1805) on éleva le Palais Thái-Hòa 太和殿. On récompensa les troupes et les ouvriers en leur distribuant plus de mille quatre cents ligatures » (2).

Les travaux durèrent huit mois environ.

DOCUMENT XII (3). — « En l'année *ất-sửu*, quatrième de la période Gin-Long, en automne.. . à la 8<sup>ème</sup> lune (23 septembre-21 octobre 1805)... le Palais Thái-Hòa fut achevé. On distribua en récompense aux troupes et aux ouvriers qui avaient exécuté le travail mille ligatures »

C'est dans ce palais que, l'année suivante, au jour *kỷ-vị* de la 5<sup>e</sup> lune, 28 juin 1806, cinquième année de la période Gia-Long, ce prince se déclara le titre d'Empereur (4).

D'après le Document VIII, lorsque Minh-Mạng le fit déplacer, en 1833, il le reconstruisit en lui donnant les mêmes dimensions et la même hauteur qu'auparavant. Mais je ne saurais dire s'il employa les mêmes matériaux, et si, par conséquent, la charpente et les sculptures que nous voyons aujourd'hui datent de Gia-Long (1805), ou de Minh-Mạng (1833).

Le Palais Thái-Hòa fut réparé d'abord en la 18<sup>e</sup> année de Gia-Long (1819) (5), et une seconde fois la 20<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1839) ; cette année là on enduisit de laque et l'on orna les colonnes principales et les colonnes de la partie antérieure. On fit la même opération à la Porte Dorée et au Ngọ-Môn (6).

(1) *Thật-lục-chính-nhứt*, livre XXVI, folio 5<sup>a</sup>.

(2) La Géographie de Dục-Tân donne, comme date de la construction du Palais Thái-Hòa, la 3<sup>e</sup> année de Gia-Long, 1004 (liv. I, folio 5<sup>b</sup>). Mais elle est en contradiction formelle avec les Annales de Gia-Long que je viens de citer, et avec le *Hội-diễn*, livre CCV, folio 26<sup>a</sup>.

(3) *Thật-lục-chính-nhứt*, livre XXVII folio 4<sup>b</sup>.

(4) *Thật-lục-chính-nhứt*, livre XXIX, folios 1 et suivants.

(5) *Thật-lục-chính-nhứt*, livre LIX, folio 17<sup>b</sup>. On répara en même temps les palais Cẩn-Chánh, Trung-Hòa, et divers autres édifices. *Hội-diễn*, livre CCV, folio 27<sup>a</sup>.

(6) *Hội-diễn*, livre CCV, folio 30<sup>a</sup>.

La Géographie de Duy-Tân nous apprend encore (1) que l'édifice fut réparé la troisième année de Thành-Thải, 1891, et que, en 1899, on plaça les carreaux en ciment, décorés de dessins, que l'on y voit actuellement.

La question qu'il nous reste à traiter est un peu plus compliquée ; c'est celle du Palais Càn-Nguyễn.

Nous avons vu, par les Documents I et VIII, que ce palais occupait le milieu de la face Sud de la Cité Impériale, et qu'il était bâti sur la terrasse de l'entrée du Sud, c'est-à-dire soit sur cette terrasse même, soit un peu en arrière. Le document IV nous a appris que la Porte Ngo-Môn fut construite en 1833 sur le soubassement même du Palais Càn-Nguyễn. Enfin, le document V nous a donné un renseignement qui paraissait contradictoire en nous disant que, en 1833, le Palais Càn-Nguyễn reçut une dénomination nouvelle et fut appelé Résidence Càn-Thành 乾成宮. Or, et c'est ici que la question du Palais Càn-Nguyễn se rattache étroitement à l'histoire de la Porte Dorée, nous voyons, suspendu à la travée centrale de l'édifice qui abrite la Porte Dorée, un grand tableau laqué et doré, portant l'inscription : « Résidence Càn-Thành ; construite en la 14<sup>ème</sup> année de la période Minh-Mạng, 1833, à la 1<sup>re</sup> lune, un jour faste ».

Quels sont les rapports qui unissent l'ancien Palais Càn-Nguyễn et l'édifice qui abrite la Porte Dorée ? La charpente de cet édifice est-elle la charpente de l'ancien Palais Càn-Nguyễn, ou bien n'y aurait-il qu'une corrélation de nom ?

Il est possible que Minh-Mạng, ayant résolu de démolir le Palais Càn-Nguyễn bâti par son père, ait employé les matériaux de ce palais pour construire l'édifice de la Porte Dorée. Mais ce n'est pas, je crois, la conclusion que l'on peut tirer des testes que j'ai cités. Je crois plutôt que nous n'avons, entre le Palais Càn-Nguyễn et la Résidence Càn-Thành, qu'une relation de nom, chacun de ces noms désignant des édifices distincts.

Remarquons d'abord que dans l'enceinte de la Cité Pourpre Interdite, immédiatement en arrière du Palais Càn-Chánh 勤政殿, est un édifice appelé Palais Càn-Thành 乾成殿. Je n'ai pas dit Résidence Càn-Thành 乾成宮, mais Palais Càn-Thành, car les deux expressions s'appliquent à deux choses différentes.

Ce Palais Càn-Thành portait primitivement le nom de Palais Trung-Hoà 中和殿, ou de « la Paix équilibrée et parfaite. » Il fut commencé le jour *kỉ-dị* de la 4<sup>ème</sup> lune de la 10<sup>e</sup> année de la période Gia-Long,

(1) *Đại-Nam nhứt-thống chí*, livre I. folio 5 b.

2 juin 1811 (1), et achevé, en même temps que le Palais Cấn-Chánh, qui le précède, vers août-septembre de la même année (2).

Il s'appelait Palais Trung-Hoà, ai-je dit. Cette appellation lui fut maintenue sous Minh-Mạng. Mais, à la 14<sup>e</sup> année de ce prince, 1833, une décision fut prise qui compliqua l'appellation.

DOCUMENT XIII (3). — « De plus, on fit une proclamation : Dans les premières années de la période Gia-Long on construisit le Grand Intérieur 大內 (l'habitation particulière du Souverain). Arrivé à la période Minh-Mạng, on augmenta à la fois et les palais, et les maisons, et les pavillons, et les belvédères, donnant à tous un nom noble ; mais il n'y avait pas encore de nom pour la Résidence 宮.

« Cette même année (1833), on a construit en se conformant exactement aux règles et aux usages. Il convient qu'il y ait une appellation pour ennoblir le lieu où réside le souverain. Ordre est donné que tout ce qui est en avant du Palais Trung-Hoà 中和殿 (et ce Palais lui-même) porte le nom de Résidence Cấn-Thành 乾成宮, ou de « la Perfection du Ciel », et ce qui est en arrière porte le nom de Résidence Khôn-Thải 坤泰宮, ou de « la Libéralité de la Terre ». Ainsi, le Palais Trung-Hoà, le Palais Cấn-Chánh et les palais qui leur sont joints à gauche et à droite jusqu'à l'enceinte, les galeries, les sables, les habitations, les pavillons, tout appartient à la Résidence Cấn-Thành. Pour la Résidence Khôn-Thải il en est de même.

« [Nous agissons ainsi] pour que tout soit durable et sans fin comme la durée et la perpétuité du Ciel et de la Terre. »

D'après ce texte, conformé par le Document II, il est évident que l'expression Résidence Cấn-Thành 乾成宮 désigne non un simple palais, un seul édifice, mais toute la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite, depuis le Palais Trung-Hoà, actuellement Palais Cấn-Thành, avec tous les édifices qui y sont compris.

Cela amena une complication dans le nom du Palais Trung-Hoà. On le désigna par l'expression Palais Trung-Hoà de la Résidence Cấn-Thành 乾成宮 中和殿. C'est cette expression que nous trouvons dans les Annales de Minh-Mạng à partir de ce moment.

DOCUMENT XIV (4). — « En l'année *ất-vị*, 16<sup>ème</sup> année de la période Minh-Mạng, à la 7<sup>e</sup> lune (24 août-21 septembre 1835), . . . on répara le

(1) *Thật-lục-chính-nhiệt*, livre XLII, folio 15<sup>b</sup>.

(2) Voir Document VII.

(3) *Hội-diễn*, livre CCV, folio 29<sup>b</sup>. Comparez Document II.

(4) *Thật-lục-chính-nhiệt*, livre CLVI, folio 15 a. Comparez *Hội-diễn*, livre CCV, folio 29<sup>b</sup>.

Palais Trung-Hòa de la Résidence Càn-Thành. Ordre fut donné au généralissime (1) Nguyễn-Tàng-Minh 阮增明 et au Tham-Tri Hà-Duy-Phiên 參知何維藩 de diriger les travaux. »

Cette double appellation était gênante dans l'usage ordinaire. On la simplifia :

DOCUMENT XV (2). — « En *kỉ-hội*, 20<sup>e</sup> année de la période Minh-Mạng, en automne, à la 8<sup>e</sup> lune (8 septembre-6 octobre 1839), . . . on changea l'appellation du Palais Trung-Hòa de la Résidence Càn-Thành en celle de Palais Càn-Thành 乾成殿. [Le Palais Trung-Hòa anciennement avait ce nom de Trung-Hòa, mais comme on ne voulait pas un double nom on le changea].

C'est une note de l'Annaliste qui nous donne le motif de la décision impériale.

Mais cette détermination n'affecta que le nom du Palais Trung-Hòa. Toute la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite continua comme avant à porter le nom de Résidence Càn-Thành 乾成宮, tandis que le nom de Palais Càn-Thành était donné à l'édifice qui, nous l'avons vu au Document XIII, était, sous son nom ancien de Palais Trung-Hòa, comme le commencement et le noyau de la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite, de la Résidence Càn-Thành. Cet édifice prenait donc le nom même de la partie de la Cité dont il était comme le centre.

Lorsque nous voyons, aux poutres de l'édifice qui abrite la Porte Dorée, la grande inscription portant les caractères Càn-Thành-Cung 乾成宮, Résidence Càn-Thành, il ne faut donc pas croire que cette appellation désigne uniquement l'édifice de la Porte Dorée. C'est une appellation générale s'appliquant à tous les édifices contenus dans la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite, jusqu'au Palais Càn-Thành 乾成殿 : inclusivement. Encore moins faudrait-il confondre ces deux expressions de Résidence Càn-Thành 乾成宮 et de Palais Càn-Thành 乾成殿 cette dernière ne s'applique qu'à un seul édifice de la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite.

Enfin nous pouvons harmoniser les textes que nous venons de citer en dernier lieu avec le Document V, et résoudre la difficulté qui nous avait arrêtés. Lorsque le Recueil des Lois nous dit que le Palais Càn-Nguyên, construit par Gia-Long en 1806, et démoli par Minh-Mạng en 1833 pour édifier sur son emplacement la Porte Ngọ-Môn, lorsqu'on nous dit donc que le nom de ce palais fut changé en celui de Résidence Càn-Thành 乾成宮, il ne faut pas croire — ce que l'on peut admettre

(1) Thông-Chê 統制.

(2) *Thật-lục-chính-nhị*, livre CCV, folio 6 a.

d'ailleurs, mais ce qui ne découle pas péremptoirement du texte, — que Minh-Mạng prit les matériaux du Palais Càn-Nguyên, pour en faire l'édifice qui abrite actuellement la Porte Dorée et où est suspendue la tablette portant l'inscription : Résidence Càn-Thành 乾成宮, mais il faut entendre ce texte d'une allusion au sens des mots seulement. Gia-Long avait construit un palais qu'il avait dénommé Càn-Nguyên, 乾元 « le Principe du Ciel » ; Minh-Mạng fait disparaître ce palais, mais, pour conserver la vertu favorable et en même temps la majesté de l'appellation, il donne à toute la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite le nom à peu près analogue de Càn-Thành 乾成, « la Perfection du Ciel ». La relation qui existe entre la Porte Dorée et l'ancien Palais Càn-Nguyên est une pure relation d'idées.

Ne quittons pas ces alentours de la Porte Dorée, sans mentionner deux anciens édifices dont on voit les soubassements des deux côtés du Palais Thái-Hoà, à une distance de 60 à 80 mètres.

Gis-Long fit construire, en 1813, de chaque côté et en avant du Palais Thái-Hoà, qui occupait alors l'emplacement de la Porte Dorée, deux édifices : celui de gauche était appelé Võ-Công-Thự 武公署, « le Salon des Mandarins militaires », et celui de droite Văn-Công-Thự 文公署, « le Salon des Mandarins civils (1) ». Minh-Mạng, en 1823, changea leur appellation en celle de Tả-Triều-Đàng et Hữu-Triều-Đàng 左右廟堂, « Maison des Audiences de gauche et de droite ». Enfin, en 1833, nouveau changement d'appellation : ces bâtiments furent appelés Tả-Đãi-Lậu-Viện et Hữu-Đãi-Lậu-Viện, 左右待漏院, « Antichambres de gauche et de droite ». Mais, deux ans plus tôt, en 1831 (2), Minh-Mạng, avait pris une décision qui avait fait passer les Mandarins civils de droite à gauche. On a remarqué en effet que sous Gis-Long le Salon des Mandarins militaires était à gauche et celui des Mandarins civils à droite. Minh-Mạng, pour se conformer aux règles de l'antiquité, donna la place d'honneur aux Mandarins civils : *cedant arma togæ* !

Aujourd'hui ces deux édifices ont disparu, et il n'en subsiste que les soubassements.

Résumons en quelques lignes l'histoire, un peu touffue, de la Porte Dorée.

Le jour faste de l'érection fut le 9 mars 1833. On devait en même temps élever le Palais Thái-Hoà et la Porte Ngọ-Môn. Dix mille hommes de troupes furent employés à cet ouvrage, et en juin de la même année

(1) D'après *Hội-diễn* livre CCV, folio 27 a, et *Đại-Nam-nhiệt-thống-chí*, livre 1, folio 6 a.

(2) *Hội-diễn*, livre CCV, folio 29 a.

les travaux n'étaient pas achevés. Les laques et les ors qui ornent la Porte Dorée et les deux autres édifices que je viens de mentionner, furent appliqués en la 20<sup>ème</sup> année de **Minh-Mạng** (1839).

La charpente de l'édifice qui abrite la Porte Dorée fut peut-être prise à l'ancien Palais **Cần-Nguyên**, bâti par Gia-Long en 1806 à l'emplacement actuel du **Ngọ-Môn**, mais aucun texte ne le prouve.

Ce n'est pas cet édifice abritant la Porte Dorée qui est la Résidence **Cần-Thành**, bien qu'un tableau portant cette inscription soit suspendu à la charpente de cet édifice. En réalité l'expression Résidence **Cần-Thành** désigne toute la partie antérieure de la Cité Pourpre Interdite à partir du Palais **Cần-Thành**.

La Porte Dorée occupe, au milieu de la face Sud de la Cité Pourpre Interdite, l'emplacement du Palais **Thái-Hòa**, construit en 1805 par Gia-Long, déplacé et construit en 1833 à l'endroit actuel par **Minh-Mạng**, qui employa peut-être toute la charpente de l'ancien édifice, qui, en tout cas, donna au nouveau palais les mêmes dimensions qu'avait l'ancien.

Enfin, la Porte **Ngọ-Môn** occupe, au milieu de la face Sud de la Cité Impériale, l'emplacement de l'ancien Palais **Cần-Nguyên**, construit par Gia-Long en 1806, et de la Terrasse de l'Entrée du Sud.



# NOTE SUR LE MOT QUINAM <sup>(1)</sup>

Par H. COSSERAT,

*Représentant de Commerce.*

Au hasard de mes lectures, j'ai trouvé dans un numéro de la *Revue Indochinoise* de l'année 1907 la traduction du Journal de bord du yacht hollandais « Grol » envoyé du Japon au Tonkin par le Directeur du Commerce hollandais du Japon, journal qui s'étend du 30 janvier 1637 au 8 août de la même année.

En dehors de l'intérêt rétrospectif qui s'attache, pour nous Français d'Indochine à une pareille relation, j'ai été frappé par le nom de Quinam, que le narrateur emploie constamment quand il parle du royaume et du roi d'Annam.

Dans le cours du récit, il est fait mention 20 fois de ce mot, et toujours à n'en pas douter se rapportant au roi ou au royaume d'Annam.

Je vais résumer ci-dessous succinctement, les phrases où se trouvent employé ce mot, ainsi que donner en note quelques opinions émises par le traducteur du Journal, dont je n'ai pu malheureusement trouver le nom.

Le Journal de bord commence au 31 janvier 1637.

Le 25 février il est fait mention pour la 1<sup>re</sup> fois du mot Quinam dans la phrase suivante :

*1<sup>er</sup> Mention.* — 25 Février. — « Sous continuâmes notre voyage avec l'intention de visiter en premier lieu *Quinam* (2) ».

*2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Mentions.* — Toujours à la date du 25 février : « Le capitaine Bencan avait l'intention d'envoyer des marchandises à *Quinam* et il demandait à ne pas payer plus de 15 % de droits d'entrée et de sortie.

On comptait gagner 40 à 50 % sur les lankins et 150 % sur les porcelaines grossières en les envoyant comme c'était l'intention du capitaine Bencan, à *Quinam* ».

(1) Communication lue à la Réunion du 30 septembre 1914.

(2) Le traducteur met en note : « on verra plus loin que les Hollandais appelaient la ville de Hué, Quinam ».

4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> Mentions. — 5 Mars. — « Le 5 mars nous approchâmes de la baie de Turon ou Turan. Seize Portugais que nous avons amenés de Tayouwan furent mis en liberté et envoyés à terre..... Deux prêtres Portugais qui se trouvaient à notre bord sont retenus encore. Les marchandises pour *Quinam* (1) sont débarquées et après cela nous mettons en liberté les deux prêtres Portugais. On les a retenus parce que l'un des officiers de notre comptoir de *Quinam*, comptoir qui est sous la direction de Monsieur Ducker, s'était échappé et on pensait qu'il se tenait chez les Portugais. Ces derniers cependant affirmant qu'il n'était pas chez eux, ou mit les prêtres en liberté. A *Quinam* nous achetons une autre jonque pour remplacer celle qui a été perdue en voyage ».

7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> Merdions. — 13 Mars 1637. — « Nous sommes partis de *Quinam*. M. Ducker donne à M. Hartsinck le mémoire suivant sur le Tonquin : « Tonquin » et *Quinam* se font la guerre (2). Les rois de ces deux pays sont très irrités l'un contre l'autre. Il est permis cependant aux marchands des deux pays de continuer leur commerce. Par conséquent nous avons l'occasion, pendant notre séjour au Tonkin de rester en communication avec notre comptoir de *Quinam* etc... Les rois de *Quinam* et du Tonquin sont parents. On profitera de la visite que fait le bateau « Grol » au Tonquin pour rechercher secrètement si le roi du Tonquin pourrait et voudrait nous aider à rentrer dans les 23580 réales qui furent sauvés du bateau naufragé Grooten-Bkock et dont les gens de *Quinam* se sont emparés d'une manière illégale. Cette affaire devra cependant se traiter d'une façon tout à fait délicate et secrète, et sans qu'on en parle au roi lui-même du même à l'un de sa cour, car tout ce qui se passe à la cour du Tonquin est rapporté secrètement à la cour de *Quinam* et si cette dernière prenait connaissance de vos tentative, tous les officiers de la Compagnie qui sont attachés au comptoir de *Quinam* seraient exposés aux plus grands dangers etc. Signé le 12 mars 1637 ».

14<sup>e</sup> Mention — 28 Avril. — « Nous recevons une réponse favorable, et voudrions bien donner des nouvelles à *Quinam* de tout ce qui leur

(1) Note du traducteur : « La désignation de *Quinam* se rapporte nécessairement à un point qui est dans la baie de Tourane ou voisin de cette haie et non à *Qui-Nhon* qui est à plus de 70 lieues vers le Sud. La capitale de l'Annam était alors connue aujourd'hui d'ailleurs, Hué, qui n'est qu'à quelques lieues au Nord-Est de Tourane. Par conséquent la désignation du roi de *Quinam* équivaut à celle de roi de l'Annam ».

(2) Note du traducteur : « Les rois d'Annam et du Tonquin étaient en effet en guerre à cette époque, ce qui constitue, une autre preuve, que l'expression roi de *Quinam* dans le Journal du voyage, équivaut bien à roi d'Annam ».

était arrivé ; mais malheureusement nous n'avons pas pu trouver d'occasion pour cela. »

15<sup>e</sup> Mention. — 29 Avril. — « Les Japonais qui demeurent au Tonquin ont alors offert leur médiation, ce qui fut accepté. par le chef kapado, mais refusé par nous. Notre expérience à *Quinam* nous avait appris dans une circonstance analogue qu'on ne pouvait pas attendre beaucoup de bien d'un pareil procédé. »

16<sup>e</sup> Mention. — 9 Mai. — « Ensuite le roi (du Tonquin) demande à Hartsinck s'il était vrai que la Compagnie avait offert au prince de Quinam 150 pièces de perles en échange de l'île Champello. Hartsinck nie la véracité de ce bruit et le met sur le compte des Portugais, ajoutant qu'une telle action serait contraire au principe et aux ordres donnés par la Compagnie. »

17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> Mentions. — 2 Juin. — « Un jeune kapado envoyé au nom du roi. s'informe auprès de Monsieur Hartsinck :

1<sup>o</sup> — Si le prince de *Quinam* a pris notre argent ?

Rép : Oui. — En 1633 il a volé les canons et l'argent du Yacht de Kemphaan qui a fait naufrage près de Campello. Plus tard il a volé tout l'argent que l'équipage du Yacht Grôtenbruk naufragé par les Paracelles, avait sauvé et apporté en Cochinchine.

2<sup>o</sup> — Si la Compagnie réclamait encore son argent ?

Rép : Oui.

3<sup>o</sup> — Si la Compagnie serait portée à l'aider dans sa guerre avec *Quinam* ?

Rép : c'est une affaire qui ne peut être décidée que par le Gouverneur général à Java.

4<sup>o</sup> — Si la Compagnie persisterait dans sa demande au cas où le Tonquiu subjugerait *Quinam* ?

Rép : Qui. »

Enfin nous arrivons à la date du 29 juin où nous trouvons la 20<sup>e</sup> et dernière mention du mot *Quinam*, lorsque sur le départ les Hollandais vont faire leurs adieux au roi du Tonquin.

20<sup>e</sup> Mention. — 29 Juin. — « Nous sommes allés à la cour pour faire nos adieux au roi. — Nous recevons du roi des lettres pour le Gouverneur général des Indes Orientales et pour le chef du Commerce du Japon.

« On nous donne le grand drapeau et le sceau du roi. Le roi renouvelle ses demandes pour la coopération de la Compagnie dans l'assujettissement de *Quinam* »

Le 7 juillet le « Grol » met à la voile et arrive sur rade de Hirado le 7 août 1637.

Voici terminée cette énumération, un peu sèche, je l'avoue, mais qui s'excuse d'elle-même, par la quasi certitude qu'elle donne que les Hollandais du dix-septième siècle, n'appelaient pas autrement le royaume d'Annam, que *royaume de Quinam*.

Or où avaient-ils pris ce nom ?

J'ai donc pensé qu'il serait peut-être intéressant de savoir si par ce mot, les Hollandais entendaient réellement désigner Hué et le royaume d'Annam, ainsi que le croit le traducteur du document dont je viens de vous lire quelques passages, et dans l'affirmative quelle est l'origine du mot *Quinam*, son étymologie, depuis quand et jusqu'à quelle époque ce mot a été employé pour désigner le royaume d'Annam et enfin pourquoi et à quelle date il est tombé en désuétude.

Je n'ai pas à ma disposition les éléments nécessaires pour faire une pareille recherche, d'un autre côté, mon temps très pris, et hélas, il me faut l'avouer aussi, mon peu de compétence en la matière ne me le permettent pas ; mais j'ai pensé que ces quelques renseignements, inciteraient peut-être un de nos érudits collègues à étudier à fond cette question qui ne me paraît pas sortir du cadre de nos études (1).

(1) Après la lecture de cet article, M. Aurousseau suggère pour expliquer la terme Qui-nam, une hypothèse que l'on trouvera reproduite *infra* p. 347.

# ÉNUMÉRATION DES PAGODES ET LIEUX DE CULTE DE HUÉ

(Suite et fin) (1).

Par le Dr SALLET et NGUYỄN-ĐÌNH-HÒE

111 (2) — *Miếu* des Ngũ Hành dit *miếu* de Thượng-tử 上驥. Il fut construit autrefois pour les cavaliers de la garde et se trouve dans un bosquet proche du Mirador 8, à droite de l'entrée. Il est aux soins du *phường* de Thái-Trạch 泰澤.

112 — *Miếu* des Ngũ Hành, construit et entretenu par le *phường* de Thái-Trạch.

113 — *Miếu* des Ngũ Hành, appartenant au même *phường*.

114 — *Miếu* des Ngũ Hành, relevant du *phường* de Trung-Tích 忠積.

115 — *Miếu* des Ngũ Hành, appartenant au *phường* de Phú-Nhơn 富仁.

116 — *Miếu* et *Đàn* des Am-Hôn, construits et entretenus pour le *phường* de Vĩnh-An 永安.

117 — *Miếu* en paillotte, dédié à Thánh-Mẫu, dont le culte appartient à Vĩnh-An.

118 — *Đình* du *phường* de Vĩnh-An, près de ce *đình* se trouve un arbre sacré.

119 — *Am* de Tế-Sanh 宰牲, dédié à Thánh-Mẫu. Il est construit sous un arbre sacré tout près du canal transversal de la Citadelle, dans le *phường* de Vĩnh-An. Il est entretenu par un particulier.

120 — *Am* de Cầu-Kho 掾庫. Anciennement construit par le service des Greniers royaux 倉場. Dedicé à Thánh-Mẫu. Il est entretenu par un particulier. Il est abrité par deux arbres sacrés et est adossé à un *miếu* en rendus qui existe dans le parc de Tĩnh-Tâm 靜心.

121 — *Miếu* de Hậu-Bồ 後圃, construit autrefois par le service des Magasins royaux 武庫, il est servi par un particulier et consacré au culte des Génies Văn-Quan 文官 et Võ-Quan 武官, représentés l'un et l'autre par deux statues en pierre. Ce *miếu* est construit tout contre le mur du parc royal Hậu-Bồ, près de sa porte Nord. Il est également nommé *Miếu* de Võ-Khê.

(1) Communication lue à la réunion du 29 juillet 1914.

(2) Toutes les pagodes qui suivent se trouvent dans l'intérieur de la Citadelle de Hué.

Pierre sacrée située près de l'entrée de l'Ecole professionnelle, et appelée Etoile-génie du Võ-Kkố 武庫. Cette pierre-génie reçut un culte de l'un des anciens directeurs des magasins militaires annamites (Võ-Khố), à la suite d'une apparition qui s'était manifestée dans l'un des arbres de la direction à gauche de la porte d'entrée de l'Ecole professionnelle actuelle.

123 — *Am* du *phường* de Trung-Hậu 忠厚, dédié à Di-Lạc, à Quan-Công et à Thánh-Mẫu. Construit en 1902, il reçoit, les soins d'un groupe d'habitants de ce *phường*.

124 — *Đình* en paillotte du *phường* de Phú-Nhơn 富仁.

125 — Emplacement de l'ancienne pagode de Linh-Hựu 靈囿. Cette pagode était appelée Pagode des Chasseurs après 1885 (elle fut occupée par les Chasseurs à pied du Général de Courcy. Il n'existe que des arbres sur cet emplacement.

126 — Petit *Miếu* des Tam-Vị, construit et entretenu par le *phường* de Tây-Lộc 西祿.

127 — *Miếu* des Ngũ-Hành appartenant à ce même *phường*.

128 — Ruines d'un pagodon situé dans l'enceinte du Khâm-Đường-Ngục-Thất 勘堂獄室.

129 — *Đình* du village Phú-Xuân 富春 dans lequel on vénère Thành-Hoàng 城隍, Khai-Cơ, 開基, les 7 chefs de famille et les 3 Tiên-Chủ des noms de Hồ, Nguyễn et Lê.

130 — Explanade de Tịch-Điền 籍田 pour les sacrifices au dieu de l'agriculture dont les cérémonies étaient autrefois présidées par le roi après le Giao et le Tắc. (Ces cérémonies sont abandonnées depuis le règne de Thành-Thái).

131 — Pierre sacrée en bordure de la route près pont de Vĩnh-Lợi 永利.

132 — *Miếu* des Tam-Vị relevant du *phường* de Ti-Vụ 司務.

133 — *Miếu* des Ngũ-Hành appartenant au *phường* de Huệ-An 惠安.

134 — *Miếu* des Ngũ-Hành, à ce même village.

135 — *Miếu* des Ngũ-Hành du *phường* de Thuận-Cát 順吉.

136 — *Đàn* des Âm-Hồn, à Thuận-Cát.

137 — Petit *Miếu* dédié au patron des soldats du régiment des Long-Võ 龍武營. Le culte est aux soins actuels du village de Thuận-Cát.

138 — Pagode de Đô-Thành-Hoàng 都城隍 entretenue par la cour.

139 — Explanade de Xã-Tắc (社稷), où se font chaque année au printemps, sous la présidence d'un délégué royal, les sacrifices au dieu de la Terre 本地土神.

140 — Pagode de Võ-Ban 武班 dédiée à Cửu-Thiên-Thánh-Mẫu 九天聖母. Elle est entretenue par les mandarins militaires de la capitale.

# EPHÉMÉRIDES ANNAMITES (1)

Par R. ORBAND,

*Administrateur des Services civils.*

Les événements d'aujourd'hui seront, demain, l'histoire. Notre dévoué Président ouvre aujourd'hui dans notre Bulletin une rubrique : *Ephémérides annamites*, et ouvrira plus tard une autre rubrique : *Notices nécrologiques*, qui seront utiles aux historiens de l'avenir, et fourniront l'occasion de rappeler un grand nombre de faits passés intéressant l'histoire de la capitale. Dans les Ephémérides seront relatées au jour le jour les fêtes civiles ou religieuses auxquelles la Cour est mêlée ; on aura ainsi, au bout de quelques années, le cycle religieux et le cycle funéraire du Palais, illustrés de notes précieuses sur les hommes, les monuments, les traditions, les coutumes.

Dans les notices, on retracera — de façon à ne froisser personne — la vie des grands mandarins qui ont gouverné l'Annam dans ces derniers temps et qui se couchent dans la tombe, leur tâche accomplie.

Les fonctions que l'auteur de ces notes remplit au Palais, les relations qu'il entretient avec les hauts personnages de la Cour, l'intérêt qu'il porte au passé de la Capitale, tout nous laisse prévoir une abondante moisson de renseignements intéressants et très sûrs.

*(Note du Rédacteur du Bulletin).*

**1<sup>er</sup> Octobre 1914.** — 12<sup>e</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois de la 8<sup>e</sup> année de *Duy-Tân*. — Sa Majesté la Reine-Mère (Mère du Roi) s'installe solennellement au Palais de Truờng-Ninh 長寧 récemment reconstruit sur l'emplacement même qu'occupait l'ancien palais du même nom.

Cette ancienne résidence officielle des Grandes Reines-Mères, notamment de S. M. Lê-Thiên-Anh-Hoàng-Hậu 天英皇后, femme légitime de Tự Đức, et de S. M. Từ-Minh-Hoàng-Thái-Hậu 慈明皇太后, femme légitime de Dục Đức, fut construite en la 3<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1822) et réparée en la 3<sup>e</sup> année de Thiệu-Tri (1843). L'ensemble des bâtiments comprenait alors : 1<sup>o</sup> Une grande porte dite Cung-Môn 宮門. 2<sup>o</sup> Deux petites portes appelées Phường-Môn 坊門. 3<sup>o</sup> Une maison principale qui fut désignée sous le nom de Ngũ-Dại-Đường 五代堂 en l'honneur du descendant (5<sup>e</sup> génération) de la Reine Thuận-Thiên-Cao-Hoàng-Hậu 順天高皇后, femme de second rang de Gia-Long, mère de Minh-Mạng,

morte le 6 novembre 1846. 4° Derrière le Ngũ-Hại-Đường, un premier bâtiment dit Thọ-Khương 壽康. 5° Une maison appelée Vạn-Phước-Lâu 萬福樓, à étage de laquelle figurait un panneau portant cette inscription 日月升恒 *nhật nguyệt thăng hằng* (le soleil et la lune brillent successivement) Ces bâtiments étaient reliés entre eux par des couloirs et le tout affectait assez exactement la forme du caractère Vương, ce qui justifia l'appellation de Vương-Tự-Điện 王宇殿 attribuée à ce palais. A gauche du Vạn-Phước avait été aménagé un monticule qui fut appelé Khê-Quan-Phong 鷄冠峯 et une rocaille dite Kinh-Ngư 鯨魚 ; à droite deux monticules : An-Ninh-Lãnh 安寧嶺 et Hồ-Tồn-Lãnh 虎蹲嶺 ; en arrière, un autre monticule dit Bửu-Sơn 寶山 dont la partie Nord communiquait avec la presqu'île Động-Đào 洞桃 ; entourant le palais, un étang dit Kim-Thủy-Hồ 金水湖, sur lequel flottaient les barques royales Văn-Hương-Khả 聞香舸, Thê-Liên-Châu 採蓮舟 et Nhơn-Thọ-Phường 仁壽舫. Le site, disent les poésies de l'Empereur, était particulièrement agréable et pittoresque ; le voisinage des montagnes artificielles, l'épanouissement des lotus dans l'étang aux eaux d'or, faisaient de ces lieux un séjour comparable à celui réservé aux Immortels.

Cet ancien palais fut entièrement démoli en décembre 1907 et les bâtiments nouveaux, tout en conservant un caractère d'architecture purement annamite, ont été aménagés suivant les plans fournis par le Ministère des Travaux Publics qui a tenu grand compte des conditions les plus favorables de l'hygiène et du confort.

## 24 Octobre 1914. — 6<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> mois, 8<sup>e</sup> année de Duy-Tân.

— Sa Majesté l'Empereur, les Princes Hoàng-Thân et les mandarins de la Cour assistent aux cérémonies rituelles qui ont lieu au temple de Long-An 隆恩 à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Sa Majesté Dục-Đức 育德.

Nguyễn-Phúc-Ứng-Chân, surnommé Dục-Đức, était le 2<sup>e</sup> fils de Hùơng-Y 洪依, Thoại-Thái-Vương 瑞太王, qui était le 4<sup>e</sup> fils de Thiệu-Trị 紹治. Il reçut à sa naissance, le 4<sup>e</sup> jour 1<sup>er</sup> mois de la 5<sup>e</sup> année de Tự-Đức (23 février 1852), le nom de Chân ou Chơn 禪. En la 21<sup>e</sup> année de son règne (1868), Tự-Đức, qui n'avait pas d'enfant, désigna Ứng-Chân comme prince héritier ; il fit alors construire pour ce prince une maison d'habitation sur laquelle il fit poser un panneau portant les caractères 育德 (Dục-Đức), d'où le nom de Dục-Đức donné au futur Empereur. Ce prince reçut le titre de Thụy-Quốc-Công 瑞國公. Il succéda à Tự-Đức en 1883, mais ne régna que pendant quelques jours, sans avoir pris de titre de période. Il mourut le 6 octobre 1883 (6<sup>e</sup> jour 9<sup>e</sup> mois) et reçut le titre posthume de Cung-Tôn-Huệ-Hoàng-Đế 恭尊惠皇帝. Son tombeau, appelé An-Lăng 安陵, est situé au village de An-Cự 安舊, huyện de Hương-Thủy 香水, province de Thừa-Thiên 承天. Le An-Lăng comprend également la sépulture de la reine Từ-Minh 慈明, femme légitime de Dục-Đức, mère de Thành-Thái, morte le 27 décembre 1906, (12<sup>e</sup> jour, 11<sup>e</sup> mois, 18<sup>e</sup> année de Thành-Thái).

## 27 Octobre 1914. — 9<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois 8<sup>e</sup> année de Duy-Tân 維新. — Fête de Trùng-Dương 重陽 ou Trùng-Cửu 重九.

Légende : Sous la dernière dynastie des Hán 漢 vivaient au pays de Nhữ-Nam 汝南 (Chine) le personnage Phí-Trường-Phong 費長房 et son disciple Hoàn-Cảnh 桓景.



**Phòng** tint certain jour à **Cảnh** le langage suivant : « Au 9<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois, il se produira chez toi une effroyable calamité. Tu feras préparer par les gens de ta famille un sac contenant des plantes de *phù-du* 芙蕖 (éphémères) ; tu t'attacheras ce sac au bras et tu te rendras à la montagne où tu prendras du vin de camomille ; c'est là le moyen d'échapper au fléau ».

Au jour dit, **Cảnh**, porteur du sac magique, se rendit avec sa famille à la montagne. Le soir, lorsqu'il rentra chez lui, il constata la mort, des suites de la peste, de tout le bétail qu'il possédait.

Lorsque **Phi-Trường-Phòng** apprit que sa prophétie s'était réalisée, il dit simplement ceci : « Mieux vaut la mort des animaux que celle des hommes ».

Depuis lors les lettrés célèbrent chaque année la fête de **Trùng-Dương** Ils se rendent à la montagne pour y boire du vin ; les femmes qui les accompagnent portent chacune à la main des plantes de *phù-du* 芙蕖).

**9 Novembre 1914.** — 22<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois de la 8<sup>e</sup> année de **Duy-Tân**. — Madame **Dương-Thị** 楊氏 femme de feu Sa Majesté **Đồng-Khánh** 同慶, mère de Son Altesse le Prince **Phụng-Hóa**, ayant été élevée à la dignité de **Tam-Giai-Nghi-Tân** 三階儀嬪 (3<sup>e</sup> degré), la cérémonie d'investiture a lieu dans les conditions suivantes : Un mandarin **Khâm-Mạng** (Envoyé impérial), porteur d'une bannière, se rend chez la nouvelle dignitaire, accompagné d'un groupe de l'inh munis des grands parasols et porteurs de la table-autel sur laquelle a été déposé le brevet royal. Des musiciens font également partie du cortège.

**Đồng-Khánh** 同慶. Période de règne 1885-1889. Fils aîné de **Kiên-Thái-Vương** 堅太王 qui était le 26<sup>e</sup> fils de **Thiệu-Trị** 紹治. Il est donc petit-fils de **Thiệu-Trị**, neveu de **Tự-Đức** et de **Hiệp-Hòa**, cousin de **Dục-Đức**, frère de **Kiên-Phước** (Ưng-Đăng) et de **Ưng-Lịch** qui, après **Kiên-Phước** régna, jusqu'au 5 juillet 1885, sous le nom de période **Hàm-Nghị** 咸宜.

**Đồng-Khánh** est né le 19 février 1864 (12<sup>e</sup> jour, 1<sup>er</sup> mois, 17<sup>e</sup> année de **Tự-Đức**). Il porte successivement les noms de **Ưng-Kỵ** 膺歧 et **Ưng-Dương** 膺禳. A son avènement, le 14 septembre 1885, prend le nom de **Biện** 昇. Mort le 28 janvier 1889 (27<sup>e</sup> jour, 12<sup>e</sup> mois, 3<sup>e</sup> année de **Đồng-Khánh**) Père de 4 enfants : 2 fils, 2 filles. Titre posthume : **Cảnh-Tôn-Thuần-Hoàng-Đệ** 景尊純皇帝. Son tombeau, **Tư-Lăng** 思陵, est situé au village de **Dương-Xuân-Thượng** 楊春上, huyện de **Hương-Thủy** 香水, province de **Thừa-Thiên** 承天.

**14 Novembre 1914.** — 27<sup>e</sup> jour 9<sup>e</sup> mois 8<sup>e</sup> année de **Duy-Tân**. — Sa Majesté l'Empereur d'Annam ordonne qu'à compter du 1<sup>er</sup> jour et jusqu'au 15<sup>e</sup> jour du 10<sup>e</sup> mois, des prières soient faites par les bonzes dans les pagodes publiques, pour obtenir que les vaillantes troupes françaises et celles non moins vaillantes des alliés qui défendent à leurs côtés la cause du droit, de la justice et de la civilisation, remportent la victoire.

## NOTES, DISCUSSIONS, RENSEIGNEMENTS

Parfois, dans nos réunions, la lecture d'une étude annonce une discussion pleine d'intérêt : on contredit une assertion de l'auteur, on précise un point de la question, on donne un supplément de renseignements, on répond à la question qui a été posée, on éclaircit le sens d'un mot.

Ou bien, en flânant dans les environs de Hué, en parcourant un livre, en causant avec un mandarin ou un simple homme du peuple, on apprend un détail historique, on découvre une œuvre d'art, un monument peu connu.

Ces parcelles de vérité, ne dépassant pas une page ou deux, tenant parfois en quelques lignes, ne peuvent pas faire l'objet d'une longue étude. Mais elles méritent d'être conservées et mises à la disposition des curieux, des travailleurs.

On les réunira désormais dans le Bulletin sous un titre spécial.

LE QUI-NAM (1). — *Qui-Nam* pourraient être deux mots sino-annamites représentant le chinois 貴南 *Kouei-nam*. *Kouei* a le sens de « précieux », et, par extension, celui du pronom possessif « votre ». *Nam* aurait le sens de « Sud », et pourrait être une abréviation pour An-nam 安南. On aurait dit ou écrit 貴南, *Qui-Nam*, comme on dit ou écrit 大南 *Đại-Nam* dans le sens de « Votre Sud », « le pays d'Annam », et ce terme aurait été enregistré par l'auteur hollandais pour désigner l'Annam.

A rapprocher, pour le sens de *qui*, l'expression très courante dans l'Annam d'aujourd'hui, de *Qui-Quốc* 貴國, « la France ». Non seulement un Annamite lettré dit *Qui-Quốc*, en parlant de la France à un Français, mais ce même Annamite, s'adressant à un autre Annamite, dit encore *Qui-Quốc*, pour désigner la France.

Voilà, je crois, comment *Qui-Nam* a pu signifier non seulement « votre pays d'Annam », mais « le pays d'Annam » en général. (L. Aourousseau).

ENCORE LE QUI-NAM (2). — A la question posée par M. Cosserat au sujet du nom de *Qui-nam* donné par les Hollandais du XVII<sup>e</sup> siècle au pays qui forme aujourd'hui l'Annam, M. Aourousseau a fait une réponse très juste : il a expliqué le sens des deux mots formant ce nom ; il a donné les raisons grammaticales de l'emploi du premier mot : *Qui-nam*, *Qui-nam*, « le noble Sud, votre noble royaume du Sud » ; mais il n'a pas fait voir les raisons historiques de l'emploi du second mot, il n'a donné aucun document prouvant que ce mot *nam* désignait la Cochinchine, il n'a pas indiqué les sens que ce-

(1) Hypothèse suggérée par M. Aourousseau à la réunion du 30 septembre 1914, en réponse à la question posée dans la communication que M. H. Cosserat venait de lire. Cf. ci-dessus, *Note sur le mot Qui-Nam*.

(2) Note communiquée à la réunion du 25 novembre 1914.

mot a eu suivant les époques. Je voudrais combler cette lacune dans les renseignements suivants, qui viennent à l'appui de l'hypothèse de M. Aurousseau.

La première fois que nous trouvons ce mot employé pour désigner le pays annamite, c'est vers la fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. En, 208, **Triệu-Đà** prit le titre de Seigneur du **Nam-việt**, « du Việt du Sud ». **Triệu-Đà** était le chef de la nation que l'on considère comme la souche des Annamites actuels, les **Giao-Chi**. Sa capitale était dans la province actuelle de Canton. Le mot *nam* n'est employé ici que comme adjectif.

Près de cinq siècles plus tard, en 264 après J. C., ce mot *nam* est employé avec un sens plus clair. Le pays et la nation annamite étaient tombés sous la domination chinoise. Le gouverneur reçut le titre de **An-Nam-Tướng-Quân**, « Maréchal d'An-nam ». Cette dénomination d'An-nam, que nous voyons apparaître pour la première fois dans un document officiel, signifie « le Sud pacifié ». Donc le mot *nam* est employé comme substantif. Il signifie « le pays qui est au Sud de la Chine, le pays du Sud ». Il s'applique à tout le pays occupé par les Annamites, c'est-à-dire, d'une façon approximative, au Tonkin et aux provinces Nord de l'Annam actuel.

C'est ce nom d'An-nam qui fut encore employé par la Chine lorsqu'elle se décida à reconnaître l'indépendance du royaume annamite : En 1236, **Trần-Thái-Tôn** reçut le titre officiel de **An-Nam-Quốc-Vương**, « Seigneur du Royaume d'An-nam ». Et ce nom désigna officiellement tous les princes des dynasties annamites jusqu'à **Gia-Long**.

Dans cette appellation, le mot *Nam* est substantif et désigne « le pays du Sud, le royaume annamite ». Nous avons d'autres preuves de l'emploi de ce mot avec le même sens. Un vieux chroniqueur et moraliste annamite, qui joua un grand rôle dans son pays au commencement du XV<sup>e</sup> siècle, **Nguyễn-Trại** 阮鵬, cite un ouvrage dont le titre est **Thiên-Nam thật lục** 天南實錄 « Histoire véridique du Céleste Sud », C'est-à-dire du royaume annamite. Quelques années plus tard, en 1483, **Lê-Thánh-Tôn**, ses conquêtes achevées, fit composer un ouvrage sur l'administration du royaume, et lui donna comme titre : **Thiên-Nam dư hạ tập** 天南餘暇集, « Recueil composé pendant les loisirs du Céleste Sud ».

Remarquons que dans cette expression **Thien-Nam**, « le Céleste Sud », le mot **Thiên** perd son sens propre et devient un déterminatif de grandeur: « le Céleste Sud, le Suprême Sud, le Noble pays d'Annam », tout comme dans l'expression **Qui-nam**, nous disait M. Aurousseau, le mot **quí** « précieux, noble », tend à devenir un simple pronom, « Votre noble, votre ».

Nous avons donc, depuis le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, une expression, **An-nam**, où le mot *Nam* désigne le pays du Sud, le royaume annamite. C'est une expression officielle, protocolaire, employé par la Cour de Chine, et, par conséquent, par la Cour annamite.

Nous avons aussi, dans les titres d'ouvrages que j'ai cités, des preuves que ce mot *Nam* désignait, dans des circonstances moins officielles, dans la vie intérieure du royaume, je pourrais dire dans l'usage courant, le royaume annamite.

Mais il faut bien se rendre compte de la signification de ces expressions, An-nam, Nam, au point de vue géographique. Elles s'appliquaient à la nation annamite, au peuple annamite tout entier, au roi annamite qui avait son trône à Hanoi. Pour les Chinois, ce sens dura jusqu'au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que Gia-Long changea l'ancien nom de An-nam en celui de **Việt-nam**. Par conséquent, une question se pose : Comment ce mot *Nam*, qui désignait le royaume annamite, c'est-à-dire le delta tonkinois avec son extension vers le Sud, en vint-il à s'appliquer uniquement dans l'expression **Qui-nam**, à la partie Sud de ce royaume, à la Cochinchine, au domaine des **Nguyễn**.

C'est au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle que le premier des **Nguyễn** s'établit dans les environs de Hué. A cette époque le pays était divisé en deux gouvernements dont le plus au Nord portait le nom de **Thuận-Hoá**. Ce nom n'était pas inconnu des Hollandais. Le journal de la Société commerciale de Batavia mentionne, en 1637, un comptoir à Sinua ; le chef en était Abraham Duijcker (1). Vers 1640-1641, le représentant des Hollandais à Sennoa était le Japonais Rise-mondono (2). Vers 1636, on nous parle aussi de Sinua (3). Ces graphies diverses nous rappellent le Sinoa ou le Singoa des missionnaires portugais et français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le dictionnaire du P. de Rhodes, au mot *hốá* donne *kẻ hốá, kẻ hốé, thốá, thốá hốá*, « capitale de la Cochinchine, que les Portugais appellent Sinua. »

Au Sud de cette province de **Thuận-Hoá**, qui s'étendait jusqu'à une certaine distance au Sud de Tourane, était la province de **Quảng-Nam**.

Ce nom avait été donné au pays par **Lê-Thánh-Tôn**, lorsque, en 1471, il le conquiert sur les Chams. Nous avons vu plus haut que les Chinois donnèrent au royaume annamite, après la conquête qu'ils en avaient faite, le nom de An-Nam « le pays du Sud pacifié ». **Lê-Thánh-Tôn** fit de même. Ayant soumis un territoire situé au Sud de son domaine, il lui donna le nom de **Quảng-Nam**, « le Vaste Sud, le Sud agrandi ». Le procédé est le même dans les deux cas : le pays situé au Sud du royaume conquérant est appelé « le Sud ».

Ces noms administratifs consacraient, plusieurs indices le prouvent, un usage populaire.

En effet, je n'ai aucune preuve que les **Nguyễn**, jusqu'à Gia-Long du moins, aient adopté pour désigner leur royaume un titre protocolaire en relation avec le mot *nam*. Gia-Long adopta le titre **Việt-Nam**, mais avant lui, les rares documents que j'ai concernant la question montrent que les premiers **Nguyễn** se donnaient le titre de **Dại-Việt-Vương** « Seigneur, du grand Việt ». Mais en revanche, nous voyons souvent, dans les Annales concernant les **Nguyễn**, des expressions comme celles-ci : **Nguyễn-Hoàng** « entra vers le Sud », c'est-à-dire vint dans le **Thuận-Hoá**, dans son nouveau royaume ; les Tonkinois a firent irruption contre le Sud, attaquèrent le Sud », c'est-à-dire

(1) *Dagh Register*, année 1637, pp. 158-159.

(2) *Dagh Register*, années 1640-41, pp. 249-255.

(3) *Dagh Register*, année 1636, pp. 79-80.

le royaume de Cochinchine ; « le Sud et le Nord cessèrent les hostilités » nous dit-on après la campagne de 1672 qui mit fin aux attaques des Tonkinois contre la Cochinchine. Toujours le mot *nam* désigne le royaume des Nguyễn.

Cette coutume est prouvée aussi par les expressions dont se sert le peuple pour désigner le Tonkin et la Cochinchine. Celle dernière est désignée par les mots sino-annamites Nam-Kỳ, « la région du Sud », qui s'applique actuellement à la Cochinchine française, mais qui devait désigner auparavant tout le royaume de Hué. Le Tonkin est « la région du Nord » Bắc-Kỳ. La Cochinchine est désignée aussi par les deux mots annamites Đàng-Trong, « la Voie, la direction, la région de l'Intérieur », c'est-à-dire, d'après le génie de la langue annamite, la région du Sud. et le Tonkin est « la région du dehors, du Nord » Đàng-Ngoài. Ces deux expressions étaient usitées dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comme le prouvent les noms annamites des missions de la Cochinchine et du Tonkin, et elles s'appliquaient exactement aux limites des royaumes de Hué et du Tonkin.

Enfin nous avons d'autres preuves qui montrent que les Nguyễn eux-mêmes, au moins au XIX<sup>e</sup> siècle, appelaient leur royaume du nom de *nam*, « le Sud ». Les ouvrages historiques concernant leur dynastie ne désignent par autrement leur pays que par le titre Đại-Nam, » le « Grand Sud » : *Đại-namthặtlục*, Histoire véridique du Grand Sud » ; *Đạinamliệttruyện*, « Série de biographies du Grand Sud. » Pour les Nguyễn du XIX<sup>e</sup> siècle, « le Sud » Nam, c'était leur pays, leur dynastie. Ce qui le fait ressortir clairement, c'est que Tự-Đức, faisant rédiger une histoire Générale non plus de sa dynastie, mais de toutes les dynasties annamites, n'emploie plus les mots Đại-nam, mais Việt : Khâm-ĐịnhViệt-Sử-Thông-GiámCang-Mục, « Texte et explications formant le miroir complet de l'histoire de Việt, établis par ordre impérial. » C'est en effet ces mots Việt, Đại-Việt, que nous lisons en tête de presque tous les ouvrages concernant le royaume annamite tout entier, composés avant l'avènement définitif des Nguyễn.

Les ouvrages dont le titre porte l'expression Đại-Nam ont été composés, me dira-t-on, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. Sans doute. Mais les preuves que j'ai signalées plus haut indiquent que ces titres consacrent un usage populaire antérieur à l'époque où ils furent composés.

Je me résume : Divers appellations administratives prouvent que le pays au Sud de la Chine, c'est-à-dire le royaume annamite, fut désigné dès le III<sup>e</sup> siècle de « notre ère par le mot *nam*, le Sud », et les titres de certains ouvrages prouvent que cette appellation avait cours dans l'usage vulgaire.

Après la division du royaume annamite en deux royaumes, l'usage s'établit d'appliquer ce mot *nam* « le Sud » au royaume des Nguyễn, dont une partie avait déjà été appelée, au XV<sup>e</sup> siècle, Quảng-nam, « le vaste Sud ». Mais cet usage ne paraît pas avoir été consacré par des appellations administratives. Il resta purement populaire.

Il n'est donc pas étonnant que les Hollandais, que leur commerce mettait surtout en relation avec le peuple ou les mandarins parlant le langage du

peuple, aient remarqué et retenu pour désigner le royaume de Hué ce mot *nam*, « le Sud », précédé de l'adjectif d'honneur *quí*, « noble » (1).

(L. CADIÈRE)

LA PAGODE DE L'ÉLÉPHANT QUI BARRIT (2). — Avis du *Quận-Công Nguyễn-Đức-Xuyên*, du village de *Đương-Nỗ*, huyện de *Phủ-Vang*, province de *Thừa-Thiên*, ayant le titre de *Khâm-Sai*, Commandant le corps des cornacs, administrateur du service des éléphants, chargé des affaires du *Thương-Bạc* (Relations extérieures).

« En date du 1<sup>er</sup> jour du 8<sup>e</sup> mois de la 1<sup>re</sup> année de *Gia-Long* (28 août 1802), j'avais adressé à Sa Majesté un rapport au sujet du sacrifice triennal qui se fait à la pagode *Long-Châu*, en l'honneur des Génies et pour la prospérité des éléphants du gouvernement, avec une offrande commémorative pour les mânes des officiers et soldats de notre corps, morts aux combats ou à la suite de maladies, sacrifice suivi de représentations théâtrales. L'Empereur a ordonné un crédit de 300 ligatures pour couvrir les frais des victimes et des offrandes. Ce crédit a cessé à la mort de l'éléphant mâle du *Đô-Đốc-Bích* ». (Note traduite et communiquée par S. E. le Ministre des Travaux Publics).

LA STATUE BOUDDHIQUE DE HÀ-TRUNG (3). — Grâce à l'obligeance de M. *Trần-dinh-Thắng*, *Tri-Huyện* de *Phủ-Vong*, j'ai obtenu des notables du village de *Hà-Trung* les renseignements suivants sur la statue bouddhique de la Déesse *Quan-Âm* 觀音佛妃, que le dit village possède dans la pagode.

Cette statue, en marbre blanc, est représentée assise. Elle mesure en hauteur 1<sup>m</sup>33. La tête est recouverte d'un capuchon dit *mũ Quan-Am*, « bonnet de *Quan-Am* » ; le corps est habillé d'un vêtement appelé *nhứt-bình* 日平, vêtement de prêtre bouddhiste ; la largeur des épaules est de 0<sup>m</sup>53 ; les mains sont jointes sur la poitrine ; les pieds sont croisés ; au bas, le pourtour mesure 2<sup>m</sup>38.

La statue est installée sur une estrade de 1<sup>m</sup>05 de hauteur divisée en quatre gradins : le dessus et le premier gradin est couronné d'une fleur de lotus mesurant 2<sup>m</sup>70 de circonférence ; les autres gradins mesurent

(1) Je laisse de côté la question de l'extension géographique de cette expression, *Qui-nam*. Je n'ai pas actuellement tous les documents nécessaires sous la main. D'après les citations données par M. Cosserat, et d'après d'autres documents que j'ai utilisés et cités dans *Le Mur de Đồng-Hới*, B. E. F. E. O. 1906, *Qui-nam* désigne le royaume de Hué ; mais il faut remarquer que « la rivière de *Qui-nam* » désigne le fleuve qui passe à Faifoo, et « le comptoir de *Qui-nam* » peut s'appliquer parfois au comptoir de Hué, mais désigne ordinairement le comptoir de Faifoo.

(2) Note communiquée à la réunion du 24 juin 1914 — Voir B. A. V. H. I. p. 76.

(3) Note communiquée à la réunion du 24 juin 1914. — Voir B. A. V. H. I. La *Pagode Quốc-Ân* : le *Fondateur*, notamment p. 156.

respectivement 2<sup>m</sup>85, 2<sup>m</sup>93 et 3<sup>m</sup>42 circonférence. L'estrade a la forme d'un hexagone, dont cinq faces sont décorées de *giao-long* 蛟龍, dragons en formation, demi-dragons, et de fleurs, la sixième restant nue.

En ce qui concerne la fabrication et l'installation de la statue, les notables, disent qu'ils ne peuvent préciser la date où l'époque à laquelle la statue est parvenue au village ; tout ce qu'ils peuvent dire et affirmer c'est que cette statue a été léguée par leurs ancêtres et vénérée depuis trois ou quatre cents ans, et ce qu'il y a de remarquable comme manifestation c'est que lorsque la statue paraît de couleur blanche et lumineuse 光白色, ce sera pour le village une bonne année de récolte, tandis que quand elle se laisse voir de couleur sombre 昏暗色, ce serait une année de mauvaises affaires. (Nguyễn-dinh-Hòe).

# DEUXIÈME PARTIE

## DOCUMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

### DÉPARTS

Le 8 septembre, notre Président, M. Dumotitier, nous quittait. L'état de santé où il se trouvait ne permit pas aux Amis du Vieux-Huê de l'accompagner à la gare aussi nombreux qu'ils l'auraient voulu, et de lui manifester le regret qu'ils avaient de le voir quitter la direction d'une œuvre à la fondation de laquelle il avait eu une grande part.

A la réunion du 30 septembre, avant de procéder à l'élection d'un nouveau Président, le Rédacteur du Bulletin a rappelé en quelques mots les qualités dont avait fait preuve celui qui nous quittait. Dès qu'il connut le projet de constituer la Société des Amis du Vieux-Huê, il s'y intéressa vivement. C'est chez lui qu'eurent lieu les premières réunions où furent discutés et élaborés les statuts qui nous régissent. Nommé Président de la Société à la séance du 16 novembre 1913, il s'acquitta de ses fonctions délicates avec une ponctualité, une discrétion et un tact auxquels tous rendaient hommage. Les membres du Bureau ont pu se rendre compte de son zèle et de sa délicatesse dans les mesures qu'il suggérait pour l'administration et la prospérité de la Société. En partant, il voulut affirmer la sympathie qu'il nous gardait, en se libérant de ses cotisations mensuelles, non seulement pour la fin de l'année courante, mais encore pour l'année prochaine.

Le Rédacteur du Bulletin est heureux de rappeler l'étude précise autant qu'élégante que M. Dumoutier nous donna sur quelques porcelaines européennes décorées sous Minh-Mạng.

Les membres présents s'associèrent aux éloges faits par le Rédacteur du Bulletin et en approuvèrent l'insertion dans le Bulletin, comme gage de reconnaissance et de sympathie à l'égard de notre ancien Président.

Les amis de M. le D'Sallet, qui ne sont pas seulement les Amis du Vieux-Huê, mais tous les habitants de la Capitale, tant les Européens que les Hauts Mandarins, s'étaient donné rendez-vous à la gare, le 31 octobre, pour saluer une dernière fois notre sympathique et zélé Secrétaire qui partait pour la France, appelé à prendre part au grand drame qui se joue actuellement en Europe. Cette circonstance augmentait notre émotion et nous donnait quelque fierté. Les choses du passé nous intéressent, elles nous émeuvent parfois, mais que sont ces sentiments discrets, et quelque peu fanés, en comparaison du présent, de ce présent tragique et grandiose, qui angoisse et étreint nos cœurs, nous rendant si pénible, impossible même, souvent, l'examen des petites minuties d'autrefois !



Déjà, plusieurs de ceux qui ont donné leur nom à notre Société sont partis et accomplissent leur devoir en France, chacun suivant le rôle qui lui a été assigné. Nous sommes fiers d'eux. Quand ils seront revenus, bien souvent, dans nos séances, les communications qu'ils nous feront sur ce qu'ils ont vu, sur ce qu'ils ont fait, nous paraîtront plus intéressantes, plus vivantes infiniment, que les meilleures que nous aurons jamais entendues. Qu'ils nous reviennent tous ! Qu'ils nous reviennent vite !

C'est devant le tout Hué européen et annamite que notre Président prononça la vibrante allocution suivante :

« Mon cher Docteur,

« Tous les Amis du « Vieux-Hué » sont ici. Ils vous saluent bien bas au moment où vous les quittez, ayant été choisi pour aller, sur les champs de bataille, exercer non pas votre « métier », mais le plus noble, le plus généreux sacerdoce. Vous appartenez en effet à celle admirable phalange d'apôtres qui constitue le corps de santé militaire français ; C'est tout dire. « Nous nous réjouissons pleinement de savoir que vous allez là-bas, sur le plus vaste champ d'honneur qui fut jamais, conquérir un peu de cette gloire dont un de nos grands hommes d'Etat a dit qu'il y en aurait pour tous ceux qui feront courageusement, honnêtement leur devoir ; vous n'aviez, en quittant, provisoirement, ce pays d'Annam, que vous aimez tant, deux petits regrets, par conséquent deux petits chagrins. Je me souviendrai longtemps de l'émotion avec laquelle vous m'avez annoncé que vous vous proposiez de demander à votre chère femme de demeurer ici, loin de vous, loin des vôtres. Premier regret, premier chagrin...

« L'autre, c'est le « Vieux-Hué », notre jeune « Vieux-Hué » ainsi que vous le désigniez dans votre dernière lettre à ses nombreux « Amis » — Ce regret là, mon cher Docteur, nous l'apprécions d'autant plus, que c'est nous qui nous ressentirons de votre départ, car vous fûtes incontestablement le plus dévoué des organisateurs et vous vous êtes révélé le plus ardent propagandiste.

« Ah ! quel heureux choix fit notre première assemblée lorsqu'elle vous confia les délicates fonctions de Secrétaire. Vos comptes-rendus de nos séances résonnent comme des bulletins de victoire, et quand vous nous en donniez lecture il nous semblait entendre des appels de clairon. Avec le distingué Père Cadière, dont le savoir, l'aménité, la modestie forcent au plus profond respect, vous fûtes la cheville ouvrière, le *deus ex machina* de notre groupement. Aussi nous vous disons merci. Partez content ! L'Idée est debout ! Le « Vieux-Hué » est un enfant robuste, bien portant. Avec, pour le soigner, à son entrée dans le monde, des médecins tels que vous il n'en pouvait être autrement.

« Parmi les 45 ou 50 adhérents dont vous fûtes l'un des parrains, l'on rencontre de nombreuses personnalités indigènes. Nul n'ignore que dans la Société annamite vous êtes aimé, estimé. Je n'en voudrais d'ailleurs pour

preuve que la présence ici de beaucoup de ceux à qui vous avez prodigué vos soins ou donné sans compter vos précieux conseils. Vos intéressantes conférences sur l'hygiène seront bientôt connues du Nord au Sud, dans tous les villages d'Annam, grâce aux Hauts Mandarins qui en ont décidé l'insertion en quốc-ngữ et en caractères dans le *Pháp-việt-thông-báo*.

« Mon cher Docteur, avant de nous séparer, je veux vous donner l'assurance qu'à l'arrivée de chaque courrier, j'irai demander à Madame. Sallet de me donner les nouvelles qu'elle aura reçues de vous ; je me ferai un devoir de les communiquer aux Amis du Vieux-Hué, à vos amis. En revanche, je vous demande de donner, quand vous serez en France, à nos parents, à nos enfants, à nos amis, l'assurance formelle qu'il ne nous a pas été possible, jusqu'ici, d'aller renforcer les rangs de nos magnifiques armées, mais que ce n'est pas le vif désir qui nous en a manqué. Je vous souhaite d'assister au plus vite à la Grande Victoire avec deux majuscules la Grande Victoire, décisive, libératrice.

« Au revoir, Mon cher Sallet, Bon voyage !

Vive l'Armée !

Vive l'Indochine !

Vive le « Vieux-Hué » !

Vive la France. ! »

## COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE L'ASSOCIATION DES « AMIS DU VIEUX HUÉ »

### Compte-rendu de la réunion du 26 août 1914.

MM. Bernard, Bonhomme, Cadière, Cosserat, Delélie, Quide, Hồ-Đắc-Đệ, E. Le Bris, H. Le Bris, Leroy, Morineau, Nguyễn-Đình-Hoè, Orband, de Pirey, Roux, Sallet, Sogny, Ung-Trinh, Võ-Liêm, assistent à la séance.

M. Cadière, Rédacteur du Bulletin, remplace le Président empêché et excusé.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. Il est adopté.

M. Orband présente un travail : Les bronzes d'art de Minh-Mạng. Il s'agit de 33 vases conservés au Palais de Hué et portant une inscription poétique due à l'Empereur Minh-Mạng. Chacun de ces vases est représenté par un dessin de facture annamite.

M. Cadière lit une étude de M. Holbé sur le préhistorique indochinois. Des planches et des photographies accompagnent le texte.

M. Morineau continue la description des souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : les Forts et les batteries, le cimetière européen de Thuận-An. En terminant son travail, M. Morineau nous dit dans quel état misérable se trouve ce cimetière. On émet le vœu qu'il soit fait appel à l'autorité pour la restauration et l'entretien de ce coin de terre où dorment tant des nôtres et M. le Secrétaire est chargé de faire une démarche en ce sens auprès de M. le Résident de Thừa-Thiên.

M. le Rédacteur du Bulletin demande que des regrets soient exprimés à M. Dumontier au sujet d'une photographie accompagnant dans le 2<sup>e</sup> Bulletin le travail de M. Cadière sur le Fondateur de la pagode Quắc-Ấn. Celle photographie représentant le tombeau du bonze a été attribuée par erreur à M. Pirey : elle est due à M. Dumoutier.

M. le Rédacteur du Bulletin demande qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. Russier qui a bien voulu donner le bon à tirer pour notre deuxième Bulletin.

Le prix de vente du Bulletin des Amis du Vieux Hué est fixé, après discussion, à 1 \$ 50 par numéro pour les membres de l'Association, et à 3 \$ pour les étrangers.

M. Cadière, au nom de M. Aourousseau, Précepteur de S. M. l'Empereur d'Annam, demande que S. M. soit inscrite à la Présidence d'Honneur les Amis du Vieux Hué. C'est S. M. elle-même qui a exprimé ce désir. Les Amis du Vieux Hué apprécient avec émotion cette haute marque d'intérêt bienveillant. S. M. l'Empereur d'Annam sera porté comme Président d'Honneur de l'Association des Amis du Vieux Hué, à côté de M. le Gouverneur général.

M. le Rédacteur du Bulletin demande aux Sociétaires de vouloir bien de temps en temps fournir aux réunions de petites notes documentaires, de quelques mots, de quelques lignes, qui figureraient au Bulletin à côté des communications plus longues formant les articles de fond.

Les auteurs qui désireraient avoir des tirages à part de leurs travaux devront en adresser la demande au Rédacteur du Bulletin, en même temps qu'ils déposeront leurs manuscrits. Les tirages seront à la charge des auteurs, suivant le tarif qu'indiquera l'Imprimerie d'Extrême-Orient.

La prochain séance de l'Association est fixée au mercredi 30 septembre.

Le Secrétaire :

A. SALLET.

### Compte-rendu de la séance du 30 septembre 1914.

Assistaient à la séance :

MM. Albrecht, Aurousseau, Bernard. Bogaert, Bonhomme, Cadière, Cosserat, Delétie, D'Gaide, Guibier, H. Le Bris, Morineau, Nguyễn-Đinh-Hoè, Orband, Roux, D'Sallet, Sogny, Ung-Trinh.

Dès le début de la séance, le Rédacteur du Bulletin rappelle le départ de M. Dumoutier et fait l'éloge de celui qui a exercé le premier la charge de Président les Amis du Vieux Hué. Tous les membres présents s'associent aux regrets exprimés par le Rédacteur du Bulletin.

Il est procédé à l'élection d'un nouveau Président.

Un premier vote donne les résultats suivants :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| MM. Bonhomme . . . . . | 8 voix |
| Orband. . . . .        | 7 voix |
| Cadière. . . . .       | 1 voix |
| Bernard . . . . .      | 1 voix |

(Bulletin blanc, 1.)

Un second tour de scrutin est nécessaire. MM. Bonhomme et Orband donnent à qui mieux mieux des raisons que chacun d'eux croit être du plus grand poids, pour que les voix qu'ils ont obtenues soient reportées de l'un sur l'autre.

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| MM. Orband obtient. . . . . | 9 voix |
| Bonhomme obtient. . . . .   | 8 voix |
| Cadière obtient. . . . .    | 1 voix |

M. Orband est élu Président de l'Association au milieu des applaudissements unanimes.

Présidence de M. Orband.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion. Approuvé :

M. Cosserat présente une note sur le mot Qui-nam rencontré dans certaines relations comme désignation du pays d'Annam.

La signification du mot que M. Cosserat signale paraît pour M. Aourousseau devoir être une altération d'interprétation du mot *quí*, « précieux » employé fréquemment comme pronom possessif (*vôtre, qui quốc* « votre noble pays » « Votre pays » ; *Qui-nam*, « votre pays du Sud ». « Votre Annam » « l'Annam ». (Voir *supra*, p. 347).

M. Ung-Trinh donne la traduction de deux stèles concernant le canal impérial *Ngự-Hà* dont les inscriptions sont dues à l'Empereur *Minh-Mạng*.

M. le Capitaine Albrecht nous dit les motifs de l'art ornemental annamite. Son étude a pour objet le Dragon, qu'il suit dans ses transformations et sa stylisation.

M. Aourousseau apporte une documentation intéressante à ce sujet.

M. Cadière donne un travail sur l'histoire du canal impérial *Ngự-Hà*.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée par M. Aourousseau, Précepteur de Sa Majesté, remerciant au nom du Roi qui accepte la Présidence d'Honneur de notre Association ; d'une lettre de M. Russier, Directeur de la Revue Indochinoise, et d'une lettre de M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui accusent réception de notre Bulletin et offrent gracieusement l'échange de leurs *Revue* et *Bulletin*.

M. Orband signale l'exposition prochaine sous vitrines installées au *Thơ-Viện* de vases et de bronzes artistiques, provenant du Palais et jusqu'ici conservés au *Nội-Vũ*,

MM. André, conducteur des T. P. à Hué, présenté par MM. Orband et D' Sallet ;

Delvaux, de la Société des Missions Etrangères, à *Nhu-Lý* par *Quảng-Trị*, présenté par MM. Cadière et Morineau ;

Ricardoni, professeur à Hué, présenté par MM. Bernard et H. Le Bris ;

*Nguyễn-Văn-Trình*, Directeur du *Quốc-Tử-Giám*, présenté par MM. Bonhomme et D'Sallet, sont après scrutin, élus membres de la Société.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 28 octobre.

*Le Président :*

R. ORBAND.

*Le Secrétaire :*

A. SALLET.

## Compte-rendu de la Séance du 28 octobre 1914.

Présidence de M. Orband.

MM. Bernard, Bogaërt, Bonhomme, Cadière, Cosserat, Đào-Thái-Hành, Gras, Leroy, Nadaud, Nguyễn-Đình-Hoè, Nguyễn-Văn-Trình, Orband, Roux, Sallet, Sogny, Ung-Trinh, Vô-Liêm, assistaient à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 30 septembre est lu et adopté.

Monsieur Nguyễn-đình-Hoè étudie l'histoire de l'école des *Hậu-Bồ*.

Monsieur Roux apporte des notes concernant le Vieux Hué ; il montre successivement les édifices consacrés aux gouverneurs civils et militaires au *phủ* de *Thừa-Thiên*, et ceux réservés aux ambassadeurs.

M. Orband présente des notes éphémérides concernant le Palais, événements qui se sont produits, fêtes rituelles observées, et des documents biographiques relatifs aux grandes personnalités de l'Empire d'Annam, disparues dans l'année. Ces notes et notices seront continuées d'une façon régulière pour établir une histoire nette de faits pouvant passer inaperçus et se souvenir des personnages illustres qui ont marqué dans la vie politique du pays.

Les candidatures de :

MM. Fonfreide, Administrateur des Services civils à Hué, présenté par MM. Orband et Sallet ;

Levadoux, Commis des Services civils à Hué, présenté par MM. Orband et Sallet ;

Escalère, de la Société des Missions Etrangères, à Quảng-Ngãi, présenté par MM. Nadaud et Sallet ;

Dặng-Ngọc-Oánh, Biện-Lý au Ministère des Finances à Hué, présenté par MM. Sallet et Orband ;

Nguyễn-Văn-Tích, Directeur de l'Ecole des Hậu-Bồ, présenté par MM. Sallet et Nguyễn-đình-Hòe

sont mises aux voix.

Toutes sont acceptées.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 25 novembre, à l'heure habituelle, salle du Thơ-Viện.

*Le Président :*

R. ORBAND.

*Le Secrétaire :*

A. SALLET.

# Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE  
D' ACCUEIL

